



CAUE 64 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SOMMAIRE

Rapport moral	p. 3
I - La composition de l'association	p. 5
Le Conseil d'administration	p. 6
L'Assemblée générale	p. 8
Le Bureau	p. 9
L'équipe technique	p. 9
Le séminaire annuel	p. 10
2 - L'aide à la décision des collectivités locales	p. 11
Le CAUE 64 et l'aide à la décision des collectivités	p. 12
Les communes accompagnées par le CAUE 64	p. 13
Localisation des communes accompagnées par le CAUE 64	p. 17
Serres-Morlaàs : lotissement communal intégré à l'environnement	p. 18
Lasseube : centre d'incendie et de secours	p. 20
Bordes : Bordes 2030	p. 23
Roquiague : aménagement de la place de la Mairie	p. 25
Communauté de communes Garazi Baigorri : mise en valeur patrimoniale du site minier et métallurgique de Banca	p. 28
3 - Le conseil aux particuliers	p. 32
Le CAUE 64 et le conseil aux particuliers	p. 33
Les 244 communes concernées par les projets	p. 38
Localisation des communes concernées	p. 39
4 - Les actions culturelles de sensibilisation et de formation	p. 40
Un nouveau site internet, www.caue64.fr	p. 41
Les actions culturelles	p. 43
■ Convention de mission d'accompagnement du PNP	p. 43
■ Exposition « Fernand Pouillon, architecte »	p. 46
■ Quinzaine Cin'espaces : « Villes indiennes et cinéma »	p. 49
■ Semaine « Agricultures et paysages »	p. 57
■ Journées Européennes du Patrimoine	p. 61
Les actions de formation et de pédagogie	p. 63
■ Les formations	p. 63
■ Les actions pédagogiques	p. 67
Les participations diverses du CAUE 64	p. 68
5 - Les jurys de concours	p. 72
6 - La revue de presse	p. 74

RAPPORT MORAL

L'année 2011 a été marquée par plusieurs événements, qui modifièrent en profondeur les rapports qu'entretient le CAUE, avec de nombreuses institutions et, en premier lieu, le Conseil général. Le vote de la taxe d'aménagement, en novembre dernier, a redéfini les bases de notre partenariat avec le département.

La réforme de la fiscalité de l'urbanisme a instauré une nouvelle taxe se substituant aux modes de financements précédents qu'étaient la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) et la taxe départementale du conseil architecture et urbanisme (TDCAUE).

La taxe d'aménagement est instituée, pour la part départementale, par délibération du Conseil général, avant le 30 novembre de chaque année, et elle s'applique sur l'intégralité du département.

Elle est destinée à mettre en œuvre la politique des espaces naturels sensibles (dont le CG a reçu compétence), et à financer les dépenses des CAUE.

Elle constitue une recette de fonctionnement dont le produit est reversé au CAUE.

Alors que la TDCAUE était une taxe affectée, le nouveau texte ne prévoit pas de fléchage direct. Cependant, la délibération instituant la taxe permet également de fixer les taux de répartition de la part départementale, entre ce qui devrait revenir à la politique des espaces naturels sensibles, et la part destinée au CAUE.

Le taux de la taxe ne peut excéder 2,5 %. Il s'applique sur une assiette constituée par la valeur, déterminée forfaitairement par mètre carré, de la surface de la construction ou par la valeur des aménagements et installations déterminée à l'article L.330-4-4. Cette assiette, désormais plus large, couvre les emplacements de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs, d'habitations légères de loisirs, les piscines, les éoliennes de plus de 12 mètres, les panneaux photovoltaïques au sol, les parkings.

Pour les bâtiments, la valeur par mètre carré est fixée à 660 euros. Le texte prévoit un abattement de 50% pour les 100 premiers mètres carrés des locaux à usage d'habitation principale, les locaux d'habitation bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, les locaux à usage industriel ou artisanal, les entrepôts non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale. Globalement, la surface de la construction correspond à la surface potentielle de chaque niveau à l'intérieur des murs extérieurs du bâtiment, sans déduction des cloisons internes, des vides et des trémies.

La loi prévoit par ailleurs plusieurs types d'exonérations notamment les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt locatif aidé.

Enfin, les services de l'État, en charge de l'urbanisme dans le département, sont seuls compétents pour liquider la taxe.

L'instauration de la taxe d'aménagement a fait suite à une négociation avec les services du département et le taux retenu par l'assemblée départementale est de 1,3 %. In fine le département n'a pas souhaité alourdir la fiscalité des ménages en maintenant les taux existants précédemment. En outre, bien que le texte l'autorise, la délibération n'a proposé aucune répartition entre les ENS et le CAUE.

Cette nouvelle situation appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, la mise en place de cette taxe à la seule initiative du département, induit mécaniquement un rapprochement des deux structures, dont les modalités resteront à définir clairement. Il est donc envisagé de sceller ce partenariat au travers d'une convention cadre, qui définira un projet commun ainsi que les engagements de chacun. Il ne s'agira pas d'une feuille de route que le CAUE appliquerait, mais bien davantage, la définition d'objectifs communs au service des territoires. Il faut souligner, au demeurant, que la réforme de la fiscalité de l'urbanisme n'a pas eu d'incidence sur la loi qui en 1977 a créé les CAUE. Ainsi, les champs de compétences

et les missions définies à l'époque demeurent et constituent le socle de l'action du CAUE dans le département. Néanmoins, en fonction des centres d'intérêt des deux parties, de nouvelles missions pourraient se dessiner, ou pour le moins, de nouvelles attitudes, tenant compte des évolutions récentes de la réglementation, ou de thèmes d'investigation, notamment issus de la mise en application du Grenelle 2.

Outre l'instauration de la taxe, et suite à la fin de l'ingénierie publique d'État, s'est engagée au conseil général, une réflexion relative à l'offre d'ingénierie publique ou parapublique sur l'ensemble des territoires. En effet, de nombreux organismes œuvrent aux services des collectivités dans les domaines qui concernent directement le CAUE, architecture, urbanisme, environnement, paysage, développement durable... On retrouve donc sur des thématiques très proches, l'agence d'urbanisme, les établissements publics fonciers locaux (EPFL), les PACT dont le nom est toujours d'actualité (propagande et action contre les taudis), l'agence publique de gestion locale (APGL), les sociétés d'économie mixte (SEM)... et bien entendu le CAUE dont les limites d'intervention ne sont pas clairement perçues par les élus départementaux. En corollaire, une étude action, à l'initiative de la DATAR et de Mairie-conseils et, sous l'égide de la Fédération Nationales des CAUE, a été menée sur le département afin de mieux comprendre comment s'articule la chaîne des acteurs de l'aménagement pour le compte des structures intercommunales. Puisse l'ensemble de ces démarches clarifier une situation quelque peu brouillée et améliorer l'ingénierie mise à disposition de toutes les collectivités.

Pour conclure, le CAUE se situe désormais à une période charnière de son existence. Il sera probablement nécessaire de définir à nouveau les orientations aujourd'hui mises en place. Après une première période de reconquête territoriale et de repositionnement de la structure, les années qui viennent seront décisives pour que le CAUE soit renforcé dans ses missions. De nouveaux choix stratégiques seront nécessaires en s'appuyant sur une équipe technique dont l'éventail des compétences élargies répond aux besoins des collectivités et des missions du CAUE.

Natalie FRANCO
Présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantiques
Conseillère générale de Pau Ouest

1-

LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 27 mai 2011, le Conseil d'administration a procédé à l'élection de son nouveau président, ses vices présidents, son trésorier, son secrétaire et son bureau, suite aux désignations faites par le Conseil général et le Préfet. De même, le 8 septembre 2011, l'Assemblée générale a élu 4 membres au Conseil d'administration, alors que le personnel a procédé au renouvellement de son représentant, arrivé au terme de son mandat.

Le Conseil d'administration du 1^{er} janvier au 27 mai 2011 (avant les élections)

Président

Jean-Louis CASET - Conseiller général du Canton d'Iholdy - Maire d'Ibarolle

Représentants des collectivités locales

Natalie FRANCO - Vice-présidente du CAUE 64

Conseillère générale du Canton de Pau Ouest

Monique LARRAN-LANGE - Vice-présidente du CAUE 64

Conseillère générale du Canton de Bayonne Ouest, Vice-présidente du CG 64

Pierre CASABONNE - Trésorier du CAUE 64

Conseiller général du Canton d'Aramits - Maire d'Arette

Jean-François MAISON - Conseiller général du Canton de Pau Est

Claude SERRES-COUSINÉ - Conseiller général du Canton de Salies-de-Béarn -
Maire de Salies-de-Béarn

Représentants de l'État

François GOUSSE - Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe JUNQUET - Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe COUTURAUD - Inspecteur d'Académie

Philippe GISCLARD a remplacé **Robert MANGADO** (courant 2010) - Architecte des Bâtiments de France - Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

Représentants des professions

Pierre MARSAN - Architecte - Délégué de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

Pierre MOULIA - Représentant de la CAPEB Béarn et Soule

Yves SARRAT - Géomètre expert - Président de la Chambre des Géomètres Experts

Bernard TREY NAVARRANNE - Urbaniste - Représentant de la Société Française des Urbanistes

Personnes qualifiées

Sylvie CLARIMONT - Représentante de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Terexa LEKUMBERRI - Représentante de l'Institut Culturel Basque

Membres élus par l'Assemblée générale

François BONEU - Président du PACT-CDHAR du Béarn

Jean-Marie BERCKMANS - Président de la CCI de Bayonne

Paul CANET - Président du Pavillon de l'Architecture

Benoît CAUSSADE - Directeur du PACT-HD du Pays basque

André GRESY - Architecte

Jacqueline LABEROU - Représentante de la Chambre d'agriculture

Représentant du personnel

Delphine BERNADAS - Assistante de direction

Le Conseil d'administration après le 27 mai 2011

Présidente

Natalie FRANCO - Vice-présidente en charge de l'Agenda 21 - Conseillère générale du Canton de Pau Ouest

Représentants des collectivités locales

Marie-Christine ARAGON - Vice-présidente du CAUE 64 - Conseillère générale du Canton de Bayonne Est

Christiane MARIETTE - Vice-présidente du CAUE 64 - Vice-présidente chargée de l'Éducation et de la Jeunesse - Conseillère générale du Canton de Lescar

Jean-Louis CASET - Trésorier du CAUE 64 - Conseiller général du Canton d'Iholdy

Jean-Marc GRUSSAUTE - Secrétaire du CAUE 64 - Conseiller général du Canton de Lasseube

Claude SERRES-COUSINE - Conseiller général du Canton de Salies-de-Béarn

Représentants de l'État

François GOUSSE - Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe JUNQUET - Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe COUTURAUD - Inspecteur d'Académie

Philippe GISCLARD - Architecte des Bâtiments de France - Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

Représentants des professions

Pierre MARSAN - Architecte - Délégué de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

Pierre ARLA - Représentant de l'Union Professionnelle Artisanale 64

Yves SARRAT - Géomètre expert - Président de la Chambre des Géomètres Experts

Bernard TREY NAVARRANNE - Urbaniste - Représentant de la Société Française des Urbanistes

Personnes qualifiées

Sylvie CLARIMONT - Représentante de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Terexa LEKUMBERRI - Représentante de l'Institut Culturel Basque

Membres élus par l'Assemblée générale

Paul CANET - Président du Pavillon de l'Architecture, représenté par **Claude BARRY-SAUVÉ**

Jean-Michel ANXOLABEHÈRE - Président de la Chambre d'agriculture, représenté par **Jacqueline LABEROU**

Michel BUSUTTIL - Président du PACT H&D Béarn-Bigorre, représenté par **François BONEU**

André GARRETA - Président de la CCI de Bayonne, représenté par **Anne-Marie OILLARBURU-DURRUTY**

Jean-Pierre VOISIN - Président de l'AUDAP

Serge JAVALOYES - Directeur de l'Institut Occitan d'Aquitaine

Représentant du personnel

Xalbat ETCHEGOIN - Urbaniste

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises : le 4 mars (sous la présidence de Jean-Louis CASET), le 27 mai (élection de Natalie FRANCO à la présidence), le 18 novembre (pas de quorum) et le 13 décembre (sous la présidence de Natalie FRANCO).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres cotisants en 2011

Agglomération Côte Basque Adour - ACBA
Communauté de communes d'OUSSE GABAS
Commune d'ACCOUS
Commune d'AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST
Commune d'ANDOINS
Commune d'ARESSY
Commune d'ARRAUTE-CHARRITTE
Commune d'ARUDY
Commune d'ASASP-ARROS
Commune d'AUBERTIN
Commune de BEUSTE
Commune de CAMBO-LES-BAINS
Commune de CHÉRAUTE
Commune d'ESTIALESCQ
Commune de GERE-BELESTEN
Commune de GUÉTHARY
Commune de JURANÇON
Commune de LAÀ-MONDRANS
Commune de LABASTIDE-CLAIRENCE
Commune de PARBAYSE
Commune de SAINT-ARMOU
Commune de SALLES-MONGISCARD
Commune de SAINT-JEAN-LE-VIEUX
Commune de SERRES-CASTET
Commune de SERRES-SAINT-MARIE
Commune de SERRES-MORLAÀS
Commune de TARSACQ
Commune de THÈZE
Commune d'UZEIN
UNTEC, Patrick SINDERA, président départemental
CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, Sauveur LAGOURGUE, président
PACT HD PAYS BASQUE, Jean GAYAS, président
PAVILLON DE L'ARCHITECTURE, Paul CANET, président
AGENCE D'ARCHITECTURE LEIBAR SEIGNEURIN
Jean-Pascal COUDENEAU, architecte DPLG
SAS CAMBORDE-LAMAISSON ARCHITECTES

Grâce à son ouverture vers les élus et les acteurs locaux de l'aménagement, par la mise en place d'une adhésion au projet du CAUE 64 dès 2009, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter. L'Assemblée générale a réuni, le 8 septembre 2011 à Salies-de-Béarn, une cinquantaine de membres et d'invités qui ont pu assister à la présentation de l'activité et des comptes du CAUE.

LE BUREAU

Natalie FRANCO - Présidente

Marie-Christine ARAGON - Vice-présidente du CAUE 64

Christiane MARIETTE - Vice-présidente du CAUE 64

Jean-Louis CASET - Trésorier du CAUE 64

Jean-Marc GRUSSAUTE - Secrétaire du CAUE 64

Philippe JUNQUET - Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Philippe GISCLARD - Architecte des Bâtiments de France - Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

Pierre MARSAN - Architecte - Délégué de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

Bernard TREY NAVARRANNE - Urbaniste - Représentant de la Société Française des Urbanistes

Paul CANET - Président du Pavillon de l'Architecture, représenté par **Claude BARRY-SAUVÉ**

Le bureau s'est réuni une fois : le 4 juillet 2011.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Pour mener à bien ses missions, le CAUE 64 emploie des spécialistes formés aux disciplines de l'architecture, du patrimoine, de l'aménagement de l'espace et du cadre de vie.

Patrick FIFRE - directeur - urbaniste

Nathalie AGUILERA-PONCHEL - architecte conseillère

Delphine BERNADAS - assistante de direction

Aurélien BOISSENIN - graphiste

Christian BOUCHÉ - architecte conseiller

Yolande BRIAND - secrétaire d'accueil

Carine BROCHET - documentaliste

Marie-Josèphe CAMPS - comptable

Claudine Charme ETCHEPARE - assistante en infographie

Agnès DUCAT - paysagiste conseillère

Xalbat ETCHEGOIN - urbaniste conseiller

Marie-Christine OLMOS - architecte conseillère

Agnès PACHEBAT - chargée de communication

Latifa SAD - secrétaire d'accueil, a été remplacée durant son congé maternité de juillet à décembre par Sabine FOURGUET

Bernard TISNÉ - architecte conseiller

L'équipe a accueilli 4 stagiaires durant l'année :

Thiphaine BERTHOMÉ

Nadège DURON

Vanessa SENHADJI

Claire STUTZMANN

LE SÉMINAIRE ANNUEL

De même que l'Assemblée générale, qui constitue un temps d'échange et de travail entre les administrateurs, l'équipe et les partenaires du CAUE, le séminaire annuel permet d'approfondir certains thèmes d'études annuellement sélectionnés pour être débattus. Selon les cas, ils pourront être ouverts à des professionnels spécialistes en fonction des questions abordées. Cette année, il s'agissait, pour les administrateurs, de mieux comprendre le contenu du travail réalisé par les chargés d'études. Depuis trois ans, en raison d'un accroissement des demandes et de la complexification des sujets à traiter, les méthodes ont largement évolué. Ainsi, ont été présentées trois actions caractéristiques :

- Aide à la décision des collectivités territoriales :
 - la commune de BORDES, par Xalbat ETCHEGOIN et Christian BOUCHÉ ;
 - la commune d'ARBONNE, par Marie-Christine OLMOS.
- Action culturelle d'information et de sensibilisation du grand public :
 - Quinzaine Cin'espaces, par Agnès DUCAT.



Salies-de-Béarn - Assemblée générale - Septembre 2011



DDTM de Pau - Séminaire - Décembre 2011

2-

L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

LE CAUE 64 ET L'AIDE À LA DÉCISION DES COLLECTIVITÉS

L'aide à la décision des collectivités demeure toujours l'activité principale du CAUE. Ce positionnement mis en place dès 2008 renvoie aux évolutions récentes qu'a connu la chaîne des acteurs de l'ingénierie territoriale. D'un côté, l'État, dans le cadre de la réforme générale des services publics, a abandonné progressivement ses missions d'assistance aux collectivités jusqu'à envisager dans les mois qui viennent la suppression de l'ATESAT. De l'autre, le renforcement des intercommunalités s'est concrétisé par la constitution de services techniques plus importants correspondant aux compétences qu'elles se sont dotées. En outre, plusieurs structures plus ou moins proches du conseil général œuvrent dans des domaines proches de ceux traités par le CAUE ce qui génère chez certains élus une confusion des rôles et des missions.

Ainsi, il s'agissait à l'époque de définir une posture qui permette d'apporter aux collectivités une aide à la décision de plus en plus professionnelle se démarquant des autres organismes et s'inscrivant toujours dans les missions définies par la loi. En corollaire, il s'est avéré nécessaire de faire évoluer les méthodes pour réellement inscrire l'accompagnement du CAUE dans la durée. Certes, toutes les sollicitations ne nécessitent pas une démarche transversale, longue et complexe dans la mesure où le projet communal demeure de petite taille. Cependant, et cela fait référence à une certaine équité, même un projet modeste demande malgré tout un suivi de manière à aider le maître d'ouvrage dans la formulation de ces exigences de qualité. D'ailleurs, il arrive parfois que l'aide du CAUE consiste à différer le projet faute de mobilisation financière conséquente ou à réorienter les élus vers d'autres priorités. En tout état de cause, il fallait que se dessine une nouvelle manière d'accompagner les élus et notamment pour les affaires plus conséquentes.

Pour les projets plus importants comme les documents d'urbanisme, les études urbaines, les équipements lourds, ... l'investissement du CAUE entre là dans une toute autre dimension. Face à ce type d'opération, il est indispensable de déterminer une méthode d'intervention pour chaque situation. Il ne s'agit pas de répéter selon la logique du copier/coller ce qui a déjà été éprouvé ailleurs, mais de construire une approche répondant vraiment au projet et au contexte concerné. Bien entendu, certains cadres méthodologiques demeurent mais ils demandent à être adaptés à la nature du projet.

Désormais, et cela a déjà été souligné dans les rapports d'activités précédents, le conseil du CAUE ne se limite pas à la production de documents pédagogiques sommaires expédiés par la poste sans autres formes d'explications. La mission devient alors une aide technique argumentée in situ tant en ce qui concerne les éléments de diagnostic que les procédures à engager pour conduire la collectivité concernée à réaliser son projet. Cela suppose de s'interroger à nouveau sur la notion de résultat qui, il faut le rappeler, ne peut se limiter à une vision strictement quantitative. Et ce résultat se devra d'être évalué selon des critères qui seront définis pour chaque opération.

Ces principes d'accompagnement nous imposent aujourd'hui une meilleure organisation du travail. Les méthodes que le CAUE proposera aux collectivités devront être beaucoup plus claires, déclinant toutes les phases de l'intervention et en anticipant sur les éventuels dérapages en cours de démarche. Il en sera de même pour les délais de réponse qui devront être fixés en amont avec des propositions de calendrier permettant également une meilleure gestion des plans de charge de chacun.

Si nous arrivons à mettre en application ces principes le CAUE deviendra enfin un outil performant au service des collectivités du département.

LES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE CAUE 64

Récapitulatif des interventions en 2011

142 dossiers ont été traités par le CAUE pour 100 collectivités locales qui ont sollicité ses conseils.

ACCOUS	PNP - Aménagement des espaces publics
AHETZE	Aménagement d'un parking
AICIRITS-CAMOU-SUHAST	Requalification des espaces publics du centre bourg d'Aïcirits
AINCILLE	Aménagement de bourg - suite : abords de la mairie
ANGLET	Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et patrimoine bâti
ARBONNE	Aménagement du cimetière paysager
ARBONNE	Projet de redynamisation du bourg
ARBONNE	Requalification des espaces publics
ARBONNE	Création d'un bâtiment de commerces et bureaux
ARBONNE	Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
ARBONNE	Etude agricole
ARBONNE	Etude sur les eaux pluviales
ARBONNE	AEU® séparée
ARBONNE	Terrain de sport
ARBONNE	PUP (Projet Urbain Partenarial)
ARBONNE	Réalisation d'un lotissement communal - cahier des charges
AREN	Etude d'aménagement du bourg, pré-diagnostic
AREN	Réalisation d'un aménagement paysager en complément de l'étude d'urbanisme
ARRAUTE-CHARRITTE	Extension du cimetière
ASASP-ARROS	PLU Orientations d'Aménagement - Réalisation d'un lotissement communal
ASSAT	Etude architecturale et urbaine
ASTE-BÉON	PNP - Grange Sacaze
AURIONS-IDERNE	Mairie, église, espaces publics - suite
AYHERRE	Projet d'aménagement du bourg, création café/boulangerie
BEDOUS	Aménagement paysager des carrefours giratoires de la déviation
BÉNÉJACQ	Aménagement du centre bourg
BÉOST	PNP - Cabane Sacaze - fiche conseil sur l'intérêt architectural et patrimonial
BÉOST	PNP - Cabane du pâtre - fiche conseil sur l'intérêt architectural et patrimonial
BERNADETS	Etude du lotissement Pebrocq
BIDACHE	Etude pour l'aménagement du bourg
BIDARRAY	Mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
BIDOS	Aménagement du parc de la mairie



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

BILHÈRES-EN-OSSAU

BILLERE

BIZANOS

BORDES

BORDES

BOSDARROS

BOSDARROS

BOSDARROS

BRUGES-CAPBIS-MIFAGET

CAMBO-LES-BAINS

CASTETPUGON

CC ASPE

CC de LEMBEYE EN VIC-BILH

CC de LEMBEYE EN VIC-BILH

CC de THÈZE

CC de VIC MONTANER

CC du PIÉMONT OLORONNAIS

CC du PIÉMONT OLORONNAIS

CC du PIÉMONT OLORONNAIS

CC GARAZI-BAÏGORRI

CC VATH VIELHA-BATBIELLE

CC XIBEROA-SOULE

CDAPP

CDAPP

CDAPP

CDAPP

CDAPP et Syndicat mixte transports

CETTE-EYGUN

CETTE-EYGUN

CG64

CORBÈRE-ABERES

DENGUN

EAUX-BONNES

ESCOS

ESCOT

ESCOT

ESPOEY

ESPOEY-GOMER

HÉLETTE

HÉLETTE

IRISSARRY

IRISSARRY

ISPOURE

ISPOURE

Aménagement des espaces publics ; logements sociaux et embellissement du village

Révision du POS en vue de l'établissement d'un PLU

 Mise en place d'un Schéma directeur des circulations

Révision du PLU et recrutement d'un bureau d'étude

Etude de définition et de programmation urbaine

Groupe scolaire et crèche

 Elaboration du PLU avec AEU® intégrée

Reconversion du site de la salle des sports

Aménagement de la place de l'église à Mifaget

Aménagement de la rue des terrasses

Aménagement des espaces publics du bourg

Fort du Portalet

Projet de réalisation d'une Zone Artisanale Environnementale

CU zone artisanale de Lembeye

Aménagement d'un sentier de découverte du patrimoine et du paysage

Construction d'une structure d'accueil au Château de Montaner

Réhabilitation du complexe du Bedat en centre d'interprétation patrimonial

Participation au comité scientifique - suite

Comité de pilotage : démarche « Pays d'Art et d'Histoire »

Mise en valeur patrimoniale du site minier et métallurgique de Banca

Réalisation d'une charte architecturale et paysagère

Identité architecturale (recommandations) + documents d'urbanisme

Programme de réhabilitation de la ferme de Montfleury

 AEU® Gan zone d'activités

 AEU® Ousse zone d'habitat

 Agenda 21

Plan de Déplacement Urbain

PNP - Travaux au cimetière

Etude pour la résorption d'une friche au coeur du village

Centre de secours de Lasseube - choix du terrain

Aménagement des abords de l'église

Aménagement d'une butte en bordure de la départementale 817

Rénovation urbaine « Gourette 2010 »

Aménagement de la place et des abords, accessibilité aux handicapés

Travaux de réfection de l'église

PNP - Travaux du mur du cimetière

Villes et villages fleuris : stratégie environnementale

Restructuration/construction d'un groupe scolaire

Réalisation d'un dépôt communal

Aménagement des espaces publics

Révision carte communale

Réalisation d'un lotissement communal

Lotissement communal

Aménagement du bourg



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

JURANÇON	Aménagement du quartier de la Chapelle de Rousse et du « Balcon du terroir »
LABASTIDE-CLAIRENCE	Etude du bâti du bourg (anniversaire des 700 ans de la bastide)
LALONGUE	Aménagement des espaces publics
LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	Réflexion sur le centre-bourg et les espaces publics
LARRIBAR-SORHAPURU	Requalification du bourg de Sorhapuru
LARUNS	PNP - Projet de chèvrière
LARUNS	Projets d'aménagements de la commune
LASSEUBETAT	Embellissement du bourg
LEMBEYE	Aménagement de la place Marcadieu aux abords du bassin d'agrément
LEMBEYE	Chemin des hautes promenades
LEMBEYE	Mise en peinture de la clôture en béton du stade municipal
LESCAR	Etude d'une ZPPAUP/ AVAP
LESCAR	Construction d'un nouveau cimetière
LESCAR	Atelier AEU® quartier Lacaussade
LICQ-ATHÉREY	Aménagement des espaces publics
LONÇON	Mise aux normes de la salle des fêtes
LOUVIE-SOUBIRON	PNP - Cabane d'Aygue Morte - fiche conseil sur l'intérêt architectural et patrimonial
LYS	Aménagement du centre bourg
LYS	Rénovation du clocher de l'église
LYS	Rénovation de la Mairie
MASPIE-LALONQUÈRE-JUILLACQ	Aménagement du centre bourg, de la salle polyvalente, des églises, et projet pour l'école
MAULÉON-LICHARRE	Jardin Cherbero
MENDIONDE	Aménagement du bourg de Lekorne
MENDITTE	Aménagement du bourg
MONASSUT-AUDIRACQ	Réhabilitation de la salle polyvalente
MONCAUP	Fontaines - réparation dans le respect environnemental
MONTARDON	Projet d'accueil d'un restaurant : programme architectural et consultation
MONTARDON	Programmation du marché de maîtrise d'œuvre des espaces publics
MONTARDON	 PLU suivi
MONTARDON	Zone Agricole Protégée, aide au montage du dossier
MOUHOUS	Analyse diagnostic du centre bourg
MOURENX	Elaboration de règles architecturales à intégrer dans le règlement du PLU
NABAS	Aménagement des abords de la salle multi-activités et du centre bourg
NAVAILLES-ANGOS	Aménagement paysager aux entrées de bourg et centre bourg
NAY	Mairie et halles
OLORON-SAINT-MARIE	PLU - aspect réglementaire architectural hors ZPPAUP
OSSÈS	Requalification des espaces publics du centre bourg
OUSSE-GABAS	Réflexion autour de l'aménagement et optimisation de la piscine de Pontacq
PAU	Cité Paul Doumer
PAU	 Eco rénovation des bâtiments de la « Ferme du goût »
PAU	Embellissement du cimetière
PAU	SCOT



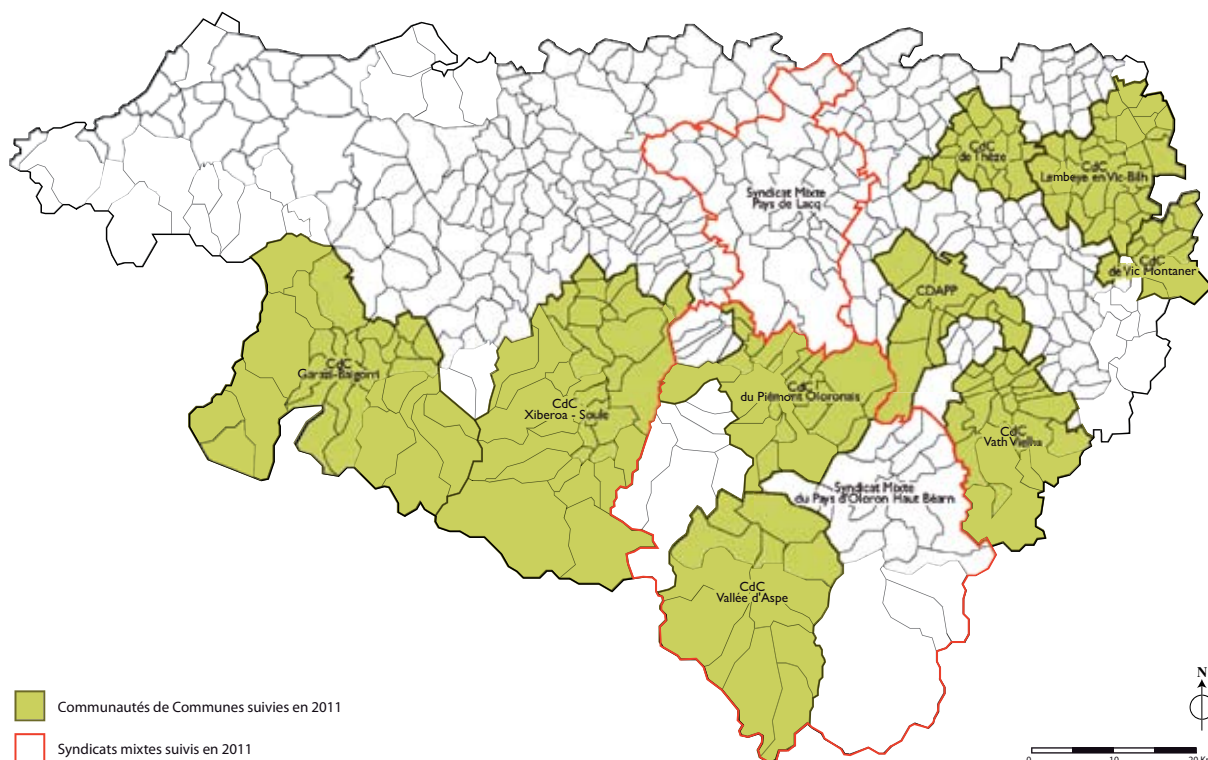
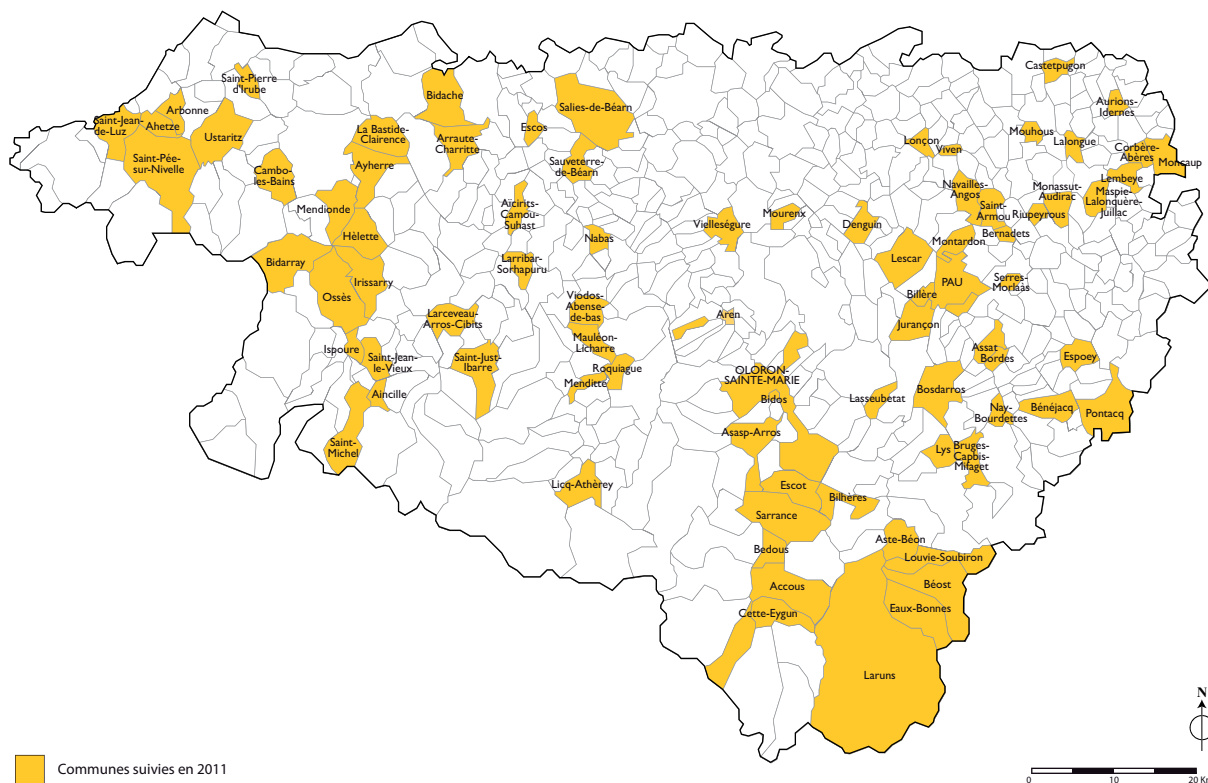
Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

PAYS VALADOUR	Elaboration du SCOT
PONTACQ	 AEU® - Aménagement du quartier des Prés Moureu
RIUPEYROUS	Aménagement de la place au cœur de village
ROQUIAGUE	Aménagement de la place publique
SAINT-ARMOU	Aménagement du centre bourg
SAINT-JEAN-DE-LUZ	Comité de pilotage de l'AVAP
SAINT-JEAN-DE-LUZ	Requalification de la place de la Mairie
SAINT-JEAN-LE-VIEUX	Construction de la Mairie, restructuration du musée
SAINT-JUST-IBARRE	Projet d'embellissement du bourg
SAINT-MICHEL	Elaboration PLU
SAINT-MICHEL	Extension urbaine
SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE	Aménagement de la place 1609
SAINT-PIERRE-D'IRUBE	PADD du futur PLU
SALIES-DE-BÉARN	Pôle social
SARRANCE	Création d'un lotissement communal
SAUVETERRE-DE-BÉARN	La Tour Montréal, quel devenir ?
SERRES-MORLAÀS	 Accompagnement pour l'étude urbaine Legs Lacoste
SERRES-MORLAÀS	 Lotissement communal
SYNDICAT MIXTE PAYS DE LACQ	Recommandations pour la réhabilitation des tours et barres
SYNDICAT MIXTE POHB	Valorisation du bois local en construction, en circuit court
USTARITZ	Requalification de l'axe structurant - participation à la restitution
VIELLESÉGURE	Charte architecturale ou cahier de recommandations
VIODOS-ABENSE-DE-BAS	Aménagement centre bourg
VIVEN	Demande de conseil sur les conditions requises dossier 1% Paysage



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

LOCALISATION DES COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LE CAUE 64



SERRES-MORLAÀS

Lotissement communal intégré à l'environnement



Ce dossier est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.



Serres-Morlaàs - Lotissement intégré à l'environnement - 2011

Le lotissement de maisons individuelles est la forme d'urbanisation la plus développée ces dernières décennies. Montré du doigt aujourd'hui comme facteur d'un étalement urbain affectant notre environnement, ce n'est pas tant la procédure de lotissement en elle-même qui est mise en question, mais plutôt l'absence d'un véritable projet urbain l'accompagnant. Au-delà de la procédure économique de division foncière, il s'agit pour la commune de Serres-Morlaàs de mettre en œuvre un projet nécessitant un travail de conception urbanistique, architecturale et paysagère afin de garantir une qualité de vie aux futurs habitants. Cette opération de développement urbain fut élaborée conjointement à la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (en phase d'achèvement) avec une volonté politique de se conformer aux exigences du Grenelle 2. Ainsi le lotissement communal Arrougé (15 lots) doit être l'occasion de bâtir une véritable extension urbaine maîtrisée alliant convivialité, densité et intégration aux paysages de coteaux. Ce projet doit concilier les questions d'intérêt public (accueil de population, mixité sociale), les attentes en matière d'habitat individuel et les exigences du développement durable. Exigences qui ont été dès la phase programmatique exprimées en plusieurs termes :

Conception urbaine des espaces publics :

- réduction des opérations de déblais remblais (voirie comme bâtiment) ;
- intégration du tracé des voiries à la topographie et aux réseaux viaires existants ;
- conception d'une voirie partagée et intégration ponctuelle des stationnements ;
- conception de placettes de types « balcon » ;
- réfection d'une section de la RD538 pour créer une entrée de bourg plus qualitative ;
- réduction des tailles de parcelles.



Serres-Morlaàs - Lotissement intégré à l'environnement - 2011

Gestion environnementale :

- maintien des lisières boisées ;
- gestion globale des eaux pluviales ;
- gestion des masques et des implantations des bâtiments ;
- pré-verdissement des espaces publics et accompagnement des talus.

Accompagnement social :

- proposition diversifiée en taille et prix afin de promouvoir la mixité sociale ;
- réservation d'un tiers des lots à l'accession sociale ;
- accompagnement des pétitionnaires le plus en amont possible et conception de documents de concertation pour adhésion au parti d'aménagement.

Le CAUE 64, dans le cadre de ses missions d'aide aux collectivités, accompagne la commune depuis 2010 à la mise en place de cette opération habitat depuis la phase d'expression du programme jusqu'aux phases actuelles de conception technique en passant par l'aide au recrutement d'une équipe pluridisciplinaire (paysagiste, ingénierie eau et VRD).

LASSEUBE

Centre d'incendie et de secours de Lasseube



Lasseube - Centre d'incendie et de secours - 2011

Contexte

En service depuis plusieurs années, le centre de secours de Lasseube appelle à être rénové. Un projet est constitué pour améliorer l'existant. Mais une crue exceptionnelle impacte entre-temps les abords de cet équipement et contraint les décideurs locaux à revoir leur entreprise. Ils se mettent en quête d'un nouveau site et réorientent le projet vers une construction neuve. Deux lieux sont pressentis mais le choix pour l'un d'eux peine à émerger.

Extraits de la République des Pyrénées du 31 mai 2011



Lasseube : la Baïse a débordé

Les pompiers de Lasseube ont été très tôt, en début de soirée, sur le front des intempéries. D'abord mobilisés par des arbres couchés sur les routes par de fortes rafales de vent, ils ont ensuite dû faire face à de nombreuses inondations dans les caves des habitations de la commune. Déjà une douzaine d'interventions lorsque la situation est devenue critique avec la crue de la Baïse. Le cours d'eau a débordé peu avant 21 h 30. Marché couvert et routes secondaires ont été gorgés d'eau.

Mission du CAUE

Il est demandé au CAUE 64 d'apporter une aide à la décision, aide d'autant nécessaire que le nouvel équipement se doit de cohabiter avec d'autres projets en cours de réflexion et d'être compatible avec le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.



Méthode proposée

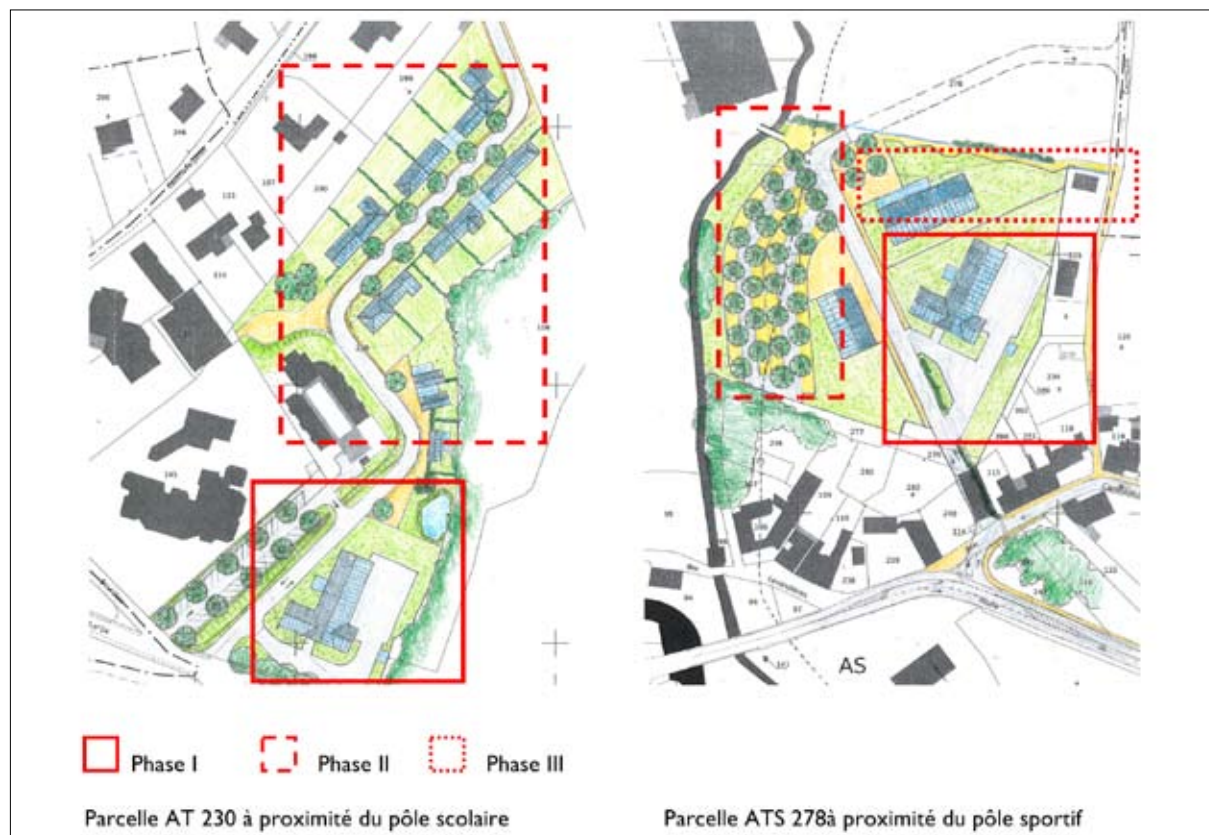
Le CAUE suggère dans un premier temps de :

- s'accorder sur une liste de critères de choix ;
- relire de manière comparative pour les deux sites le plan d'aménagement et de développement durable, les orientations d'aménagement ainsi que les règlements du plan de zonage du PLU ;
- faire le point sur les autres projets de la commune : maison pour tous, mur à gauche, parkings, développement urbain du bourg.

Dans un second temps, des simulations d'implantation des bâtiments et d'occupation des sols sont esquissées pour visualiser les implications sur le foncier.

Simulations

Pour chaque site, la simulation préfigure les surfaces à consacrer aux différentes constructions et aménagements, esquisse les tracés viaires et les incidences de raccordement aux voies existantes, propose des principes de composition urbaine. Chaque simulation permet de compléter les schémas des orientations d'aménagement du PLU et propose un phasage des projets.



En conclusion

Le tableau comparatif révèle une évaluation resserrée mais avec un avantage certain pour l'un des deux sites.

Critères		Parcelle AT 230		Parcelle AS 278	
Articulation avec la desserte routière		++ liaison directe, visibilité sur CD		- liaison indirecte, visibilité sur CD si tourne à gauche	
Accessibilité du terrain aux véhicules lourds		+ potentiel pour aménagement		+ potentiel pour aménagement	
Accessibilité par les pompiers volontaires		+ en périphérie du bourg		++ au cœur du bourg	
Proximité relative des secteurs à défendre		++ central vis à vis de l'espace à défendre		++ central vis à vis de l'espace à défendre	
Position du terrain dans la structure urbaine		- image (!) entrée de bourg		+ dans l'épaisseur du tissu urbain	
Exposition aux risques naturels		++ hors zone à risque		++ hors zone à risque	
Capacité du terrain à accueillir l'équipement		+ superficie adéquate, choix restreint d'implantation		++ superficie adéquate, choix d'implantation	
Topographie		0 humidité point bas topographique		+ topographie légèrement décline	
Desserte par les réseaux		- gestion des eaux pluviales bassin de rétention		++ facilité de raccordement	
Réglementation urbanistique		- lever l'incertitude occupation et utilisation des sols		+ zone d'équipement public	
Polarité du site		0 cohabitation avec fréquentation d'enfants		0 cohabitation avec fréquentation du public	
En synthèse		ACCEPTABLE		FAVORABLE	
À écarter	NON !	--			
Défavorable	OUI SI !	-			
Acceptable	OUI !	0			
Favorable	OH !	+			
A retenir	BRAVO !	++			

BORDES

« Bordes 2030 »



Bordes - 2011

Bordes, commune de 2 500 habitants située à 11 km à l'est de Pau est connue pour abriter le siège de l'entreprise Turboméca, premier employeur industriel en Aquitaine. La commune a sollicité le CAUE en 2009 pour mettre en place une réflexion programmatique intitulée « Bordes 2030 », ayant pour objet d'anticiper et d'organiser ses évolutions dans le court, le moyen et le long terme.



Bordes - Un territoire sous pression - 2011

La démarche s'est engagée dans une dynamique de concertation. Des ateliers ont permis aux habitants de s'exprimer sur des thèmes aussi variés que l'identité de la commune et la maîtrise de son développement, les déplacements ou encore les besoins en services et équipements. La possible création d'une gare TER a agi comme un stimulant aux réflexions, laissant entrevoir une intensification des questions que se posent aujourd'hui élus et habitants.

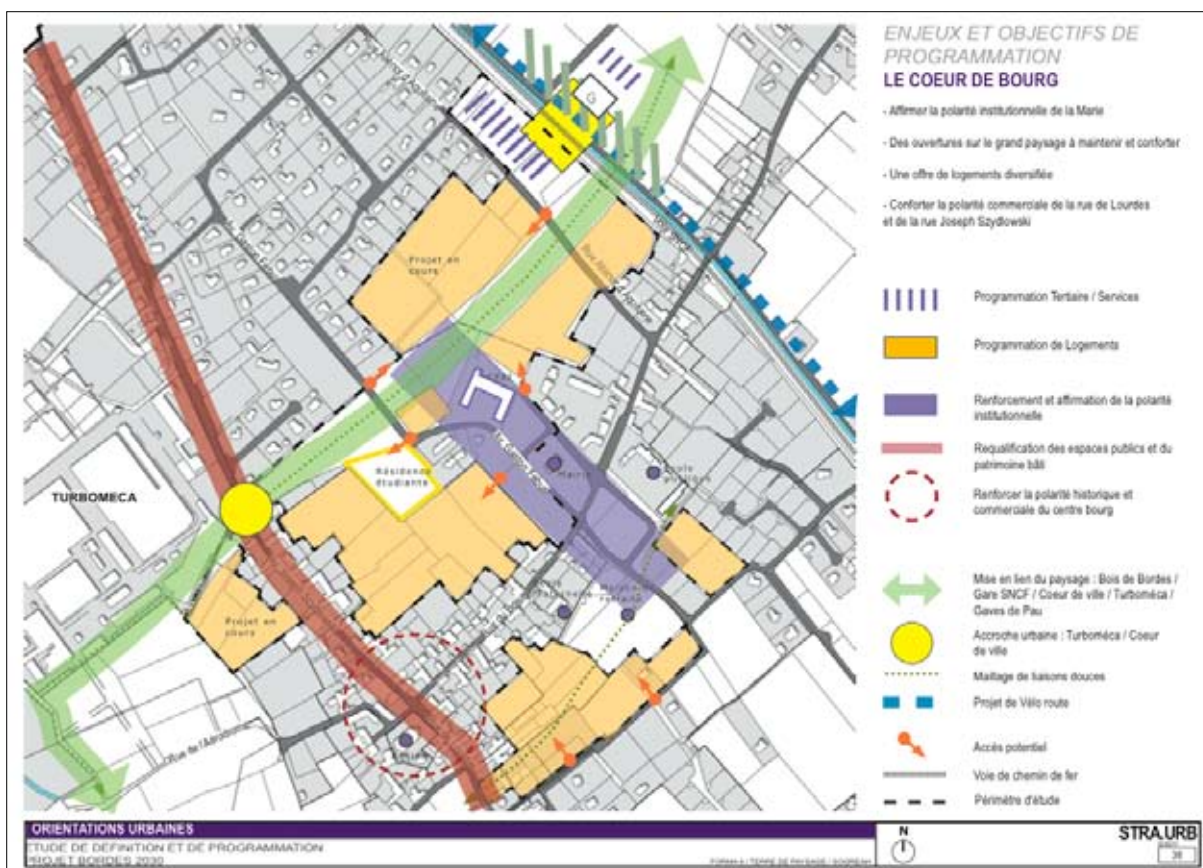


Bordes - « Bordes 2030 dans le bulletin communal » - 2011

L'analyse de la commune étayée par les échanges avec les élus et le travail de concertation nous a permis de dessiner un « portrait urbain » de Bordes qui a servi de support à la consultation des bureaux d'études. Une consultation dont est sorti lauréat le groupement conduit par Forma 6, une agence nantaise, spécialiste de la programmation urbaine.

Les études ont conduit à donner un visage à ce que pourrait être un développement maîtrisé de la commune et à définir les moyens permettant d'y parvenir. Le travail se poursuit et s'achèvera en cours d'année avec l'établissement d'un programme décliné en fiches-actions.

De nouvelles consultations seront lancées dès 2012 afin de rendre opérationnelles les premières perspectives. D'une part, la mise en concordance du PLU avec les orientations retenues et d'autre part la maîtrise d'œuvre des espaces publics dans la traversée du bourg par la route départementale. D'autres missions portant sur l'aménagement de secteurs opérationnels ou la reconversion de bâtiments publics suivront dans les prochaines années.

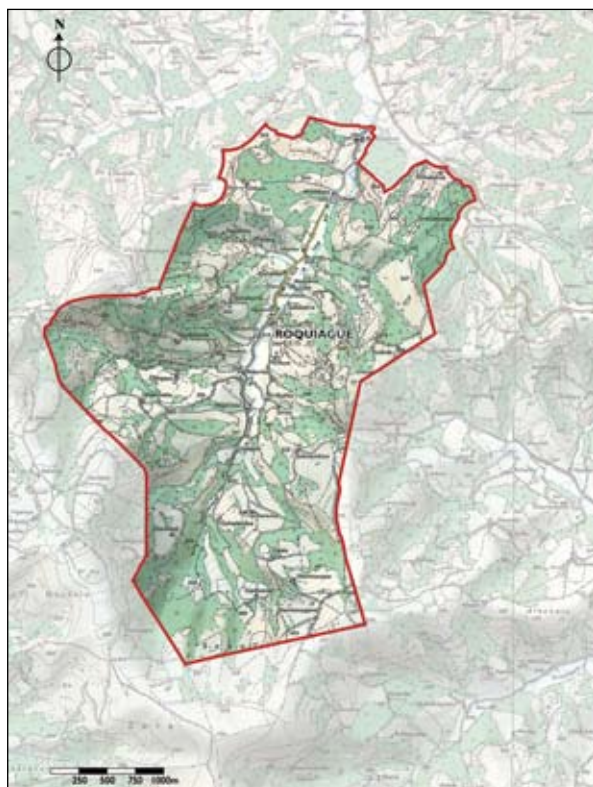


Bordes - « Etude Forma 6. Composer la commune par l'espace public » - 2011

ROQUIAGUE

Aménagement de la place de la Mairie

Commune rurale du piémont souletin, Roquiague s'inscrit dans une vallée en cul-de-sac à l'écart des grands axes. Elle est constituée d'un embryon de bourg établi le long d'un cours d'eau montagnard, le Lausset, et de quelques fermes éparpillées dans la vallée et les contreforts des Pyrénées.



Roquiague - Aménagement de la place de la mairie
Le territoire communal - D'après carte IGN 1/25000 - 2011

Le bourg se compose d'une rue doublant le Lausset, de quelques maisons et d'un espace ouvert bordé par la mairie, l'ancien et le nouveau fronton, et des logements communaux établis dans l'ancien presbytère et dans une construction récente. Un futur centre communal d'animation est prévu dans le prolongement du fronton couvert. L'église est à l'écart du village.



Roquiague - 2011

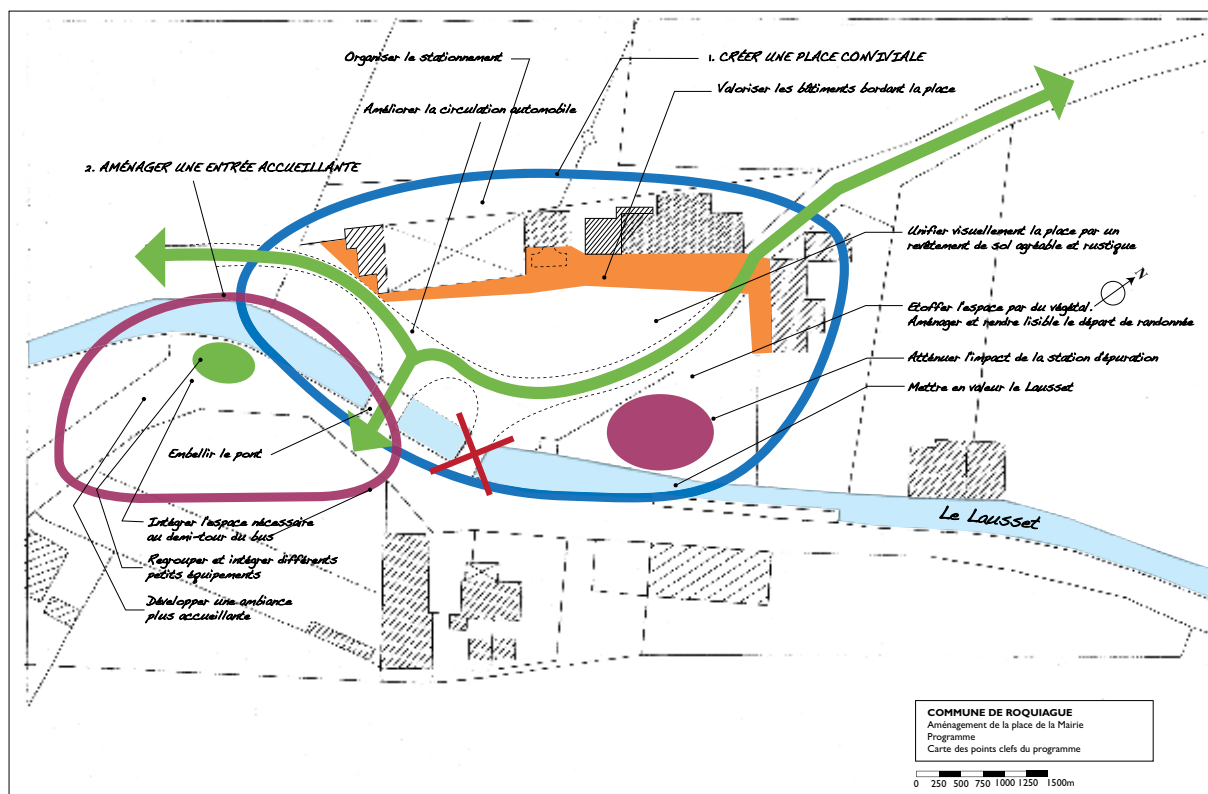


Roquiague - 2011



Roquiague - 2011

Cet espace informel, accessible par deux ponts franchissant le Lausset, dont le plus ancien est promis à la démolition, constitue la place du village. Bordé par le Lausset et par quelques bâtiments, il est traversé quotidiennement par les camions de lait, et, à la saison, par les troupeaux de brebis. Il n'en constitue pas moins un véritable lieu de rencontre, notamment lors des jeux aux frontons et pendant la fête communale.



Roquiague - Les points clés du programme - 2011

La commune nourrit depuis plusieurs années une ambition de reconquête de cet espace, véritable centre du bourg : elle vient d'achever un nouveau programme de logements communaux, et souhaite investir dans la construction d'un centre communal d'animation donnant sur la place.



Roquiague - Première proposition de projet ARTéSITE Vincent BARTH

C'est tout naturellement qu'elle souhaite donner à l'espace attendant une qualification de place conviviale et accueillante, à même de donner une image du bourg plus valorisante, en adéquation avec sa dynamique d'équipement du village. Aussi, la commune a fait appel au CAUE en 2010 pour l'accompagner dans la mise au point d'un programme d'aménagement, d'une consultation pour le choix d'un concepteur et le suivi du projet.

La concertation avec le comité de pilotage mis en place par la commune a permis d'établir un programme pour la conception d'un avant-projet et d'un projet sur le périmètre défini dans le programme. À l'issue de la consultation, le maître d'œuvre retenu est l'agence de paysage et d'urbanisme ARTéSITE. Une première esquisse, jugée trop coûteuse, a été simplifiée pour être acceptable. Le projet issu de la réflexion menée pendant plusieurs mois avec la commune et le Conseil général (dont l'Agence locale du Service Infrastructures pour le traitement de la route départementale) est aujourd'hui un projet original et créatif, capable de donner au centre du bourg convivialité et respect des usages.

La suite de la mission, en tranche conditionnelle, est le suivi des travaux.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GARAZI BAIGORRI

Mise en valeur patrimoniale du site minier et métallurgique de Banca

Le site de Banca

La commune de Banca se situe au cœur de la Vallée de Baigorri en Basse Navarre, qui est l'une des trois provinces du Pays Basque Nord. Elle fait partie de la Communauté de Communes de Garazi-Baigorri qui regroupe les cantons de Saint-Étienne-de-Baigorri et de Saint-Jean-Pied-de-Port (12 300 habitants sur 30 communes).

Banca est une petite commune rurale de 373 habitants dont l'activité s'articule aujourd'hui essentiellement autour de l'élevage (ovin, bovin et porcin race basque) et de la pisciculture (truite de Banca). Les producteurs locaux commercialisent, souvent directement à la ferme, de nombreux produits du terroir particulièrement prisés des touristes : truites, fromages, charcuteries, confitures et jus de pomme.

Elle présente un fort potentiel touristique grâce au cadre naturel de grande qualité qu'elle offre à ses visiteurs qui peuvent y pratiquer de nombreuses activités : pêche, chasse, randonnée, escalade, spéléologie...

Le territoire communal renferme des ressources minières conséquentes exploitées depuis l'Antiquité, qui ont donné lieu au milieu du XVIII^e siècle à la construction d'une fonderie de cuivre, puis, suite aux destructions des bâtiments liées à l'occupation espagnole en 1793, à la construction au début du XIX^e siècle d'un ensemble de bâtiments dédié à l'exploitation métallurgique autour du fer : forge à la catalane puis installation d'un haut-fourneau en 1825.

Cette activité, qui a employé jusqu'à 400 ouvriers, a cessé au tout début du XX^e siècle.

Le bourg qui s'est développé au dessus de l'établissement, a porté le nom de « la fonderie » en tant que quartier de Saint-Etienne-de-Baigorri jusqu'en 1790 et en tant que Commune jusqu'en 1873. Ce n'est qu'à partir de cette date qu'il a été nommé Banca.



Banca

Le patrimoine minier et métallurgique de Banca

Le site actuel regroupe des galeries dont certaines antiques ont été ré-exploitées au XVIII^e siècle et en partie au XIX^e siècle ainsi que les bâtiments du XIX^e siècle : usine, logements des ouvriers, haut-fourneau. Il est fort probable que le sous-sol soit riche aussi en vestiges des bâtiments du XVIII^e siècle et peut être d'exploitation plus ancienne (médiévale ou antique).

De l'usine du XIX^e siècle, signalée dans un procès-verbal d'un ingénieur des mines de 1897 comme étant en très mauvais état, il ne reste que le haut-fourneau de 1825 et un bâtiment d'usine au toit en partie détruit. Le fourneau de Banca est très intéressant du point de vue de l'histoire des techniques : il est un des premiers « fourneaux » modernes, caractérisé par sa hauteur (près de 10m), sa base talutée, la présence de deux trous de soufflerie et l'existence de tirants, peut être métalliques, tout en conservant l'allure et la mise en œuvre typique des fourneaux de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Aujourd'hui les mines sont fermées et inaccessibles.

Le haut-fourneau a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du Préfet de région du 8 octobre 1996. Le reste du site, qui est encore à ce jour propriété d'une société privée qui exploite une micro centrale hydroélectrique, ne fait l'objet d'aucune protection.

La sauvegarde et la mise en valeur du site

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux spécialistes (archéologues, spéléologues, architectes), associations culturelles et patrimoniales et collectivités locales se sont mobilisés pour réunir un maximum d'informations et de documents sur ce site, mais aussi tenter de sauver ce qui reste des bâtiments et notamment le haut-fourneau qui nécessite une consolidation urgente. Ces initiatives souvent basées sur le bénévolat, n'ont eu que des effets ponctuels et sont restées vaines sur le long terme.

En 2009, la commune de Banca et la Communauté de Communes de Garazi-Baigorri ont décidé, avec l'appui d'un groupe de travail technique (réunissant élus locaux, techniciens territoriaux et associations culturelles et archéologiques auquel a contribué le CAUE) d'étudier concrètement la mise en place d'une opération de sauvegarde et de mise en valeur de ce site tant d'un point de vue patrimonial que touristique. La Communauté de Communes a mobilisé les fonds nécessaires à la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité.



Banca - Les forges

L'étude d'opportunité et de faisabilité

Elle a eu pour objet **la mise en perspective de l'histoire industrielle de la Vallée de Baigorri à partir de la mise en valeur patrimoniale du site minier et métallurgique de Banca** comprenant notamment **3 grands axes** :

- la création d'un espace de mémoire ouvert au public sous forme d'un centre d'évocation ou d'interprétation ;
- la valorisation des vestiges de l'établissement métallurgique avec en particulier la cristallisation voire la restauration du haut-fourneau ;
- la sauvegarde et la valorisation des mines menacées de foudroyage.

Un bureau d'études spécialisé en ingénierie culturelle et touristique Planeth (Paris) a été recruté suite à une consultation organisée à l'échelle nationale. Après avoir vérifié l'opportunité d'une opération de mise en valeur sur les bases d'un état des lieux détaillé, il a proposé 4 scénarii d'envergures différentes :

- scénario 1 : « la route des minerais » limitant les aménagements aux abords de la fonderie ;
- scénario 2 : « des mines de Banca au patrimoine de la vallée » correspondant au scénario 1 + la création dans la maison du forgeron située sur le site de la fonderie, d'un espace polyvalent d'interprétation ;
- scénario 3 alternatif : variante du scénario 2 correspondant à la création de l'équipement dédié à l'histoire de la Vallée des Aldudes sur la place dans le bourg ;
- scénario 4 : « la maison des mines » correspondant à l'ouverture totale du site minier au public et à la réhabilitation et à l'aménagement des bâtiments annexes dont la caserne située de l'autre côté de la Nive et nécessitant la construction d'une passerelle piétonne.

Véritable document d'aide à la décision, cette étude a fourni à la Communauté de Communes de Garazi-Baigorri, à la commune de Banca et leurs divers partenaires potentiels, les éléments de cadrage d'un projet de mise en valeur, culturel et touristique. Ce projet a été appréhendé tant d'un point de vue stratégique que technique et financier.

Elle a permis d'établir le programme de l'investissement initial à réaliser, le mode de financement à rechercher, mais aussi les principes de fonctionnement et de gestion à mettre en place.

L'inscription du projet dans un cadre transfrontalier

La Communauté de Communes et la commune de Banca se sont rapprochées de la commune d'Eugi (municipalité d'Estibar d la communauté forale de Navarre) qui mène un projet similaire sur les bases de l'existence de forges (XV^e et XVI^e siècles) aujourd'hui disparues situées dans la forêt du Quinto Real et qui fabriquaient des casques, armes et munitions et des ruines d'une manufacture d'armes royale (1766-1794) qui produisaient des boulets de canon, des armes légères et des armures.

Des relations ont été établies entre les deux opérations pour déposer un dossier commun de financement au niveau européen.

Le projet Yelmo

Compte tenu des différentes propositions faites par le bureau d'étude, de leur coût tant en termes d'investissement que de fonctionnement, de leur impact sur le territoire et du statut de propriété du site qui nécessite la mise en place d'un bail emphytéotique de longue durée, les deux collectivités (Communauté de Communes et Commune) ont décidé de consacrer les moyens qu'elles ont réussi à réunir à quatre actions phares :

1 - la construction d'un centre d'interprétation au bourg à proximité du mur à gauche en bordure de la RD 918, auquel seront associés un café et un point de promotion vente de produits locaux et de présentation de la vallée.

2 - l'aménagement de trois sentiers d'interprétation :

- autour du bourg « découverte du site de la fonderie depuis le bourg » ;
- Quinto real : « les forges d'Eugi et les mines du Pays Quint » ;
- « forêt d'Hayra et mines de galène ».

3 - Aménagement de la RD 918 dans la traversée du bourg et de la place notamment en ce qui concerne un cheminement piéton reliant le centre d'interprétation à la fonderie.

4 - Cristallisation des ruines du haut fourneau

Ces choix permettent d'engager l'opération au moins pour trois des actions dans l'immédiat dans la mesure où elles se situent sur des espaces publics maîtrisés par la collectivité. L'action 4 concernant le haut fourneau nécessitera sans doute des délais de mise en œuvre dans la mesure où il nécessite la mise en place d'un bail emphytéotique. Il s'agit là d'une première étape à la mesure des moyens disponibles qui pourra peut être un jour trouver un prolongement sur le site lui-même de la fonderie comme l'envisage le scénario 4.

L'intervention du CAUE

Le CAUE associé depuis de très nombreuses années (1991) aux différentes initiatives concernant ce site :

- a participé aux réflexions de groupe de travail ;
- a animé plusieurs réunions techniques ;
- a proposé plusieurs orientations et pistes de réflexion ;
- a accompagné la Communauté de Communes et la Commune de Banca dans la préparation et la conduite de la consultation pour le recrutement du bureau d'études spécialisé en ingénierie culturelle et touristique ;
- a accompagné la Communauté de Communes et la Commune de Banca dans le suivi de l'étude d'opportunité et de faisabilité ;
- a participé aux réunions de travail dans le cadre et à la suite de l'étude ;
- a aidé les élus des deux collectivités à s'approprier les résultats et à arrêter une stratégie d'intervention ainsi qu'un programme d'actions ;
- a accompagné les deux collectivités dans la mise œuvre du plan d'actions et notamment dans la préparation de la consultation pour le choix des maîtres d'œuvre (architecte et muséographe) pour la réalisation du centre d'interprétation.

3-

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

LE CAUE 64 ET LE CONSEIL AUX PARTICULIERS



Permanences hebdomadaires
des architectes du CAUE 64

**CONSEILS GRATUITS
AUX PARTICULIERS**

Prenez rendez-vous au
05 59 46 52 62

Consultez le calendrier des permanences sur
www.caue64.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
des Pyrénées-Atlantiques

22 ter, rue Jean-Jacques de Monaix - 64000 Pau
Tél. 05 59 84 53 66 - Fax 05 59 84 22 31 - E-mail : caue64@caue64.fr
Antenne de Bayonne - 4, allée des Platanes - 64100 Bayonne
Tél. 05 59 46 52 62 - Fax 05 59 46 52 66 - E-mail : antennedebayonne@caue64.fr
www.caue64.fr



© CAUE 64

I. L'activité

L'année 2011 a vu la mise en place d'une nouvelle structuration du service auprès des particuliers, suite à l'arrivée fin 2010 d'un architecte-conseiller à temps plein sur cette mission.

L'activité de conseil aux particuliers s'organise en trois jours de permanences hebdomadaires réparties sur le territoire du département :

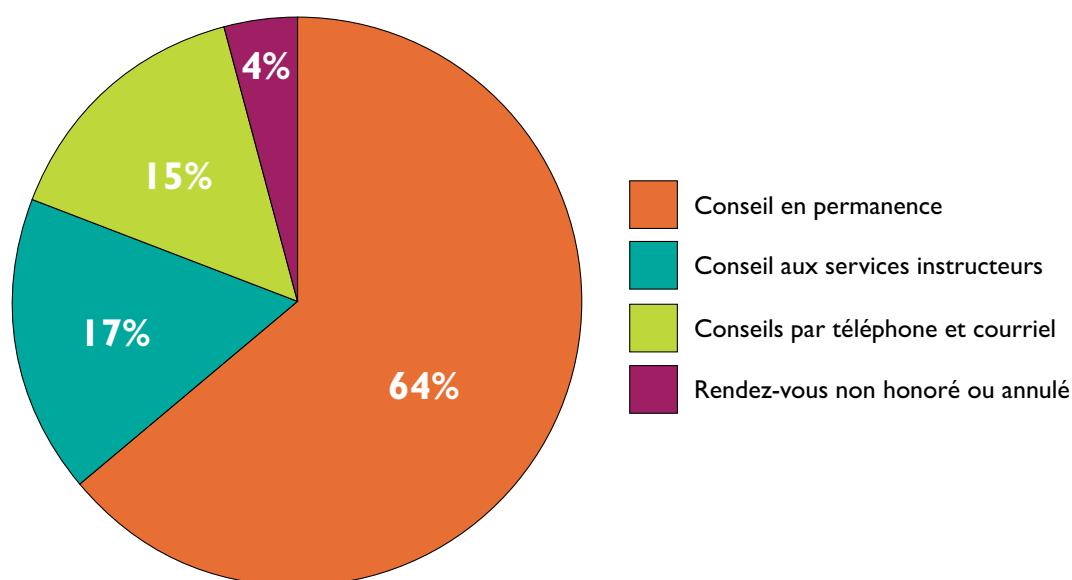
- deux journées par semaine sont dédiées aux pôles urbains de Bayonne et Pau ;
- l'autre journée s'exerce en alternance sur les communes d'Orthez, Oloron-Sainte-Marie et Saint-Palais, et permet d'irriguer les territoires intérieurs du département.

Le conseil auprès des services instructeurs est réinitié. Il s'effectue à la demande des services, dans des créneaux horaires dédiés, lors des permanences hebdomadaires. La continuité du service rendu au public est assurée ponctuellement, lors des périodes d'absences, par les autres architectes chargés d'études.

Le CAUE a participé cette année aux « Journées nationales de l'énergie positive » du 15 au 21 octobre 2011. Il s'est associé à la démarche de l'Espace Info Energie Pays basque, axée sur le volet énergétique et les éco-matériaux, pour renseigner les particuliers et les professionnels. Deux permanences se sont tenues dans les locaux de la boutique du patrimoine de Bayonne, en alternance avec l'ADIL 64 et l'Espace Info Energie (EIE), ainsi que des ateliers/rencontres. Ce partenariat permet de clarifier auprès du public et des professionnels les rôles de chacun. C'est l'occasion de diffuser une information claire sur l'importance des choix préalables et de la conception pour le résultat final d'un projet de construction.

Activité générale

Le nombre d'interventions s'élève à 745 pour l'année 2011, en hausse d'environ 41 % par rapport à 2010.



En 2011, l'activité générale est recentrée sur :

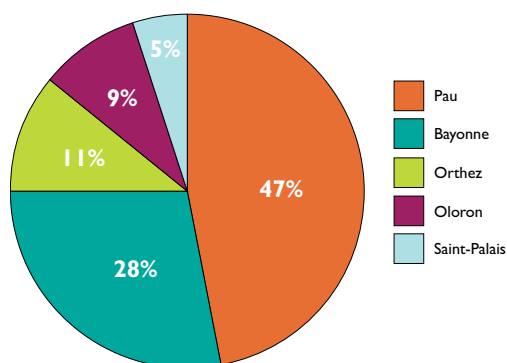
- les entretiens individualisés en permanence, en augmentation de 52 % par rapport à 2010 ;
- le conseil ponctuel auprès de services instructeurs, qui avait été quasiment nul en 2010.

Les renseignements délivrés par téléphone ou par courriel sont limités à des interrogations spécifiques. Si la question est plus vaste, elle fait l'objet d'une proposition de rendez-vous.

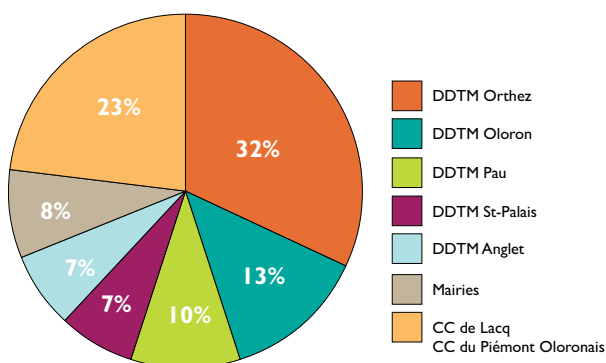
La répartition des conseils en permanence et auprès des services instructeurs

81 % des conseils se déroulent dans les différents lieux de permanences. Les 19 % restant vont vers les services instructeurs qui en font la demande.

512 conseils en permanences



85 conseils auprès des services instructeurs



2. L'analyse de la demande

Les consultants	Nombre	Pourcentage
Particuliers	467	70 %
Professionnels	73	11 %
Institutionnels (instructeurs et élus)	131 (dont 12 élus)	19 %

Les particuliers prennent rendez-vous et se doivent d'être présents. Exceptionnellement, s'ils ne peuvent se déplacer, ils se font représenter par des professionnels (2 % des dossiers).

La présence des professionnels s'amplifie, ils accompagnent le maître d'ouvrage dans près de 11 % des dossiers : architecte ou maître d'œuvre pour 2/3 des rendez-vous, constructeurs dans 1/4 des cas, vendeur ou agence immobilière pour le reste. C'est un point positif car la présence de tous les interlocuteurs permet souvent d'instaurer le dialogue.

Les services instructeurs ou les communes sollicitent notre conseil pour 19 % des dossiers. Un peu moins de 2 % des dossiers sont évoqués en présence d'un élu.

Le maître d'ouvrage initie dans 88 % des cas le projet pour lui-même. Dans 10,5 % des situations rencontrées, il destine le projet à autrui que ce soit pour de la vente, de la location ou de la promotion.

Les autres rendez-vous concernent des renseignements spécifiques (litiges de voisinage, question de co-propriétés, etc.).

L'objet de l'entretien	Nombre	Pourcentage
Immobilier neuf	313	52 %
Immobilier existant	257	42 %
Foncier	23	4 %
Divers	14	2 %

Le rendez-vous s'axe la plupart du temps sur l'immobilier (94 %) et la construction neuve représente plus de la moitié des consultations. Quelques entretiens abordent un projet foncier (lotissements, divisions préalables...) ou des questions diverses.

L'objet des travaux	Nombre	Pourcentage
Habitat individuel	497	84 %
Habitat intermédiaire	35	6 %
Habitat collectif	19	3 %
Locaux professionnels	40	7 %

Les projets concernant l'habitat individuel sont les plus fréquents à la fois en neuf et en rénovation, ils représentent 84 % des consultations. L'habitat intermédiaire (habitat semi-collectif ou division de patrimoine existant en logements) est au cœur de 6 % des rendez-vous et 3 % des entretiens sont dédiés à du logement collectif. Les locaux professionnels font l'objet de 7 % des consultations : la moitié pour des locaux d'activités (libérales, entreprises, etc.), un quart pour des locaux commerciaux et un quart pour le domaine agricole (hangars, élevages, etc.).

La nature des informations

Dans 38 % des cas, l'entretien se déroule très en amont du projet et 19 % des rendez-vous se situent avant le dépôt d'une demande administrative de travaux (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, etc.). L'architecte-conseiller informe sur le réglementaire et exerce alors un véritable rôle pédagogique en insistant sur l'insertion du projet dans la qualité de son site, sur l'interrelation entre l'intérêt particulier et l'intérêt général.

La conception est souvent abordée que ce soit au titre de l'implantation, de l'organisation par rapport au site ou de l'aménagement intérieur. L'architecte-conseiller hiérarchise les données pour permettre aux consultants de définir leurs priorités et d'effectuer les choix qui leur conviennent.

L'entretien se déroule dans 26 % des cas quand le projet pose un problème au moment de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les autres rendez-vous concernent des chantiers en cours (phase travaux, réception, etc.), de la pathologie de bâtiment (désordres structurels ou de second œuvre) ou des litiges. L'architecte-conseiller donne une information ouverte qui n'entre jamais dans l'expertise mais qui s'appuie sur les réglementations en vigueur. Il renvoie également sur les partenaires et autres acteurs spécialisés dans leur domaine de compétences (ADIL 64, Espace Info Energie 64, Tribunal, Ordre des notaires, des architectes, associations d'usagers, etc.).

Zoom sur l'Habitat individuel

L'habitat individuel est au cœur de notre activité et a fait l'objet de 488 consultations durant l'année 2011. Les projets de construction neuve sont majoritaires et constituent 59 % des entretiens.

La construction neuve

L'architecture conventionnelle régionaliste représente 42 % des projets neufs, ce sont souvent des modèles-types.

L'architecture de conception contemporaine est tributaire du degré d'ouverture des documents d'urbanisme. Elle est sur-représentée : 12 % des consultations, car elle fait l'objet d'une vigilance accrue à l'instruction (qualité d'insertion à démontrer, soin des détails, description précise des matériaux).

Les 46 % restants concernent des projets d'habitat sans spécificité souvent issus de modèles-types (catalogues de maisons individuelles, internet, etc.).

Par ailleurs, la construction bois, qui représente presque le quart des projets neufs, est certainement sur-représentée. Il s'agit bien souvent d'un habitat où le procédé constructif prend le pas sur l'architecture du projet. Le choix du bois est souvent fait par rapport à une économie de projet, soit pour construire une très petite surface, soit pour construire une grande surface avec un budget inférieur. En fait le coût est sensiblement identique entre construction traditionnelle et bois mais le chantier sec permet au maître d'ouvrage d'intervenir de façon plus conséquente sur le chantier (pose des bardages, terrasses, entretien des bois, réalisation du second œuvre, etc.).

De nombreux consultants sont sensibilisés à l'évolution de la réglementation thermique mais jugent l'incidence sur le coût de construction au m² élevée.

La demande de label Bâtiment Basse Consommation pour l'habitat individuel neuf est faible. Elle est conditionnée par le volet financier, comme pour l'utilisation des énergies renouvelables (obtention de prêts, aides financières...). En l'absence d'aide, la demande disparaît.

Quelques projets sont dans une réelle demande d'habitat bioclimatique, d'autres incorporent des éléments présentés sous le jour bioclimatique pour s'affranchir de règles constructives conventionnelles (cas du bac acier comme support de toitures végétalisées par exemple).

Les bâtiments existants

Les interventions sur les bâtiments existants sont conséquentes. Dans 45 % des cas, il s'agit en fait de construction neuve sous forme d'extensions ou de création d'annexes à l'habitation principale.

L'enveloppe extérieure des habitations existantes est modifiée dans 24 % des projets, alors que pour 10 % d'entre eux il s'agit d'un changement de destination : hangar agricole transformé en habitation, etc.

L'agencement intérieur est l'objet du rendez-vous dans 15 % des cas.

Enfin, 19 % des dossiers présentent un bâti ayant une qualité patrimoniale qui mérite d'être mise en valeur. L'enjeu est alors de faire prendre conscience aux porteurs du projet de l'intérêt de la pérenniser.

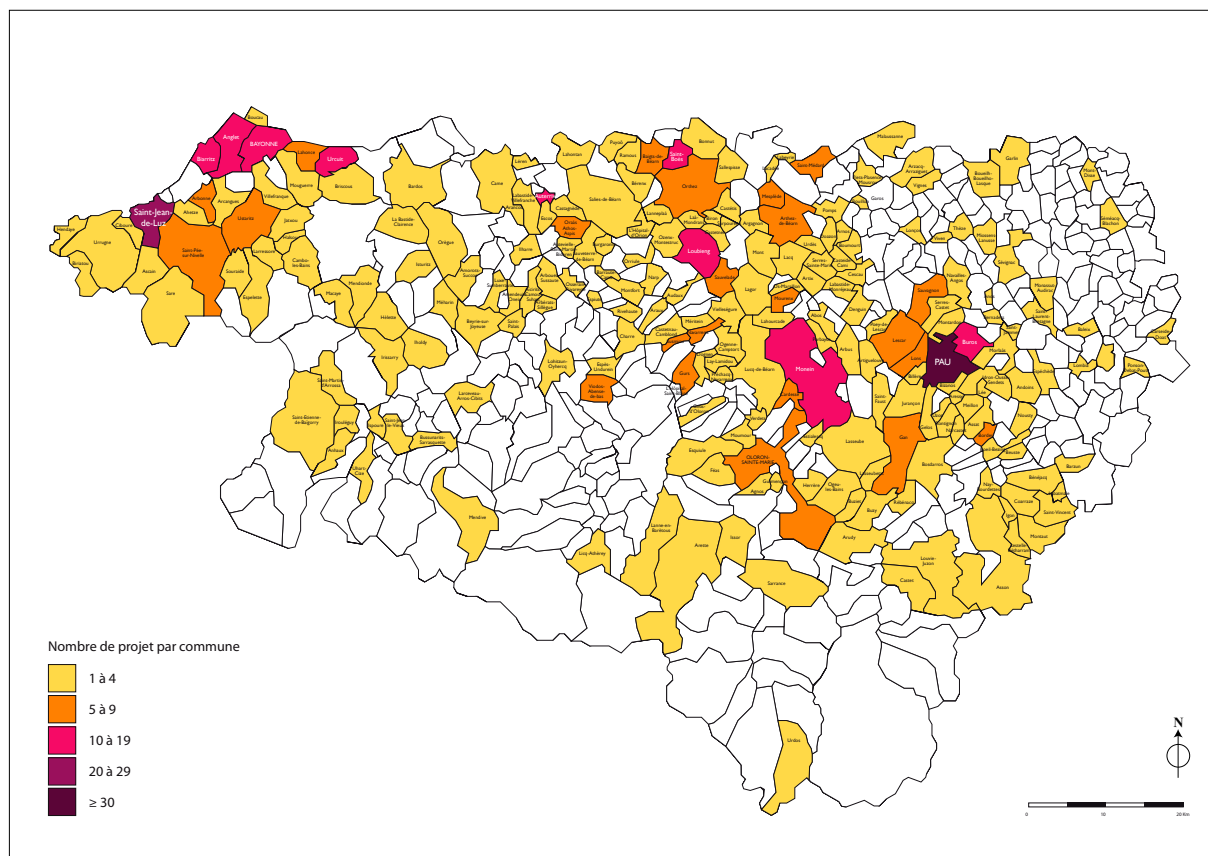
La conclusion

Le conseil auprès des particuliers est un volet de diffusion auprès du public indéniable. La communication qui se fait principalement par le biais des collectivités (communes, communautés de communes, services instructeurs, etc.) est renforcée depuis le second semestre 2011 par le « bouche à oreille », signe que la demande est présente.

LES 244 COMMUNES CONCERNÉES PAR LES PROJETS

Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet	Commune du projet	Nb projet
PAU	36	LAÀ-MONDRANS	3	MONTFORT	2	ISSOR	1
SAINT-JEAN-DE-LUZ	26	LAHONTAN	3	NAY	2	ISTURITS	1
BAYONNE	17	LANNEPLAÀ	3	NOUSTY	2	JATXOU	1
ANGLET	16	LARCEVEAU	3	OZENX-MONESTRUCQ	2	L'HOPITAL - D'ORION	1
BIARRITZ	14	LARRESSORE	3	PUYOO	2	LABASTIDE-VILLEFRANCHE	1
LOUBIENG	13	LUCQ-DE-BEARN	3	RIVEHAUTE	2	LABASTIDE-CLAIRENCE	1
SAINT-BOËS	12	MENDIONDE	3	FONTIGNON	2	LABATMALE	1
MONTEIN	11	MONT	3	SAINT-FAUST	2	LACADEE	1
URCUI	11	MORLAÀS	3	SAINT-JEAN-LE-VIEUX	2	LACQ	1
BUROS	10	MOUMOUR	3	SAINT-LAURENT-BRETAGNE	2	LAGOR	1
HAUTERIVE	10	NAVAILLES-ANGOS	3	SALIES-DE-BÉARN	2	LAMONDRANS	1
MESPLÈDE	9	OGEU-LES-BAINS	3	SERRES-CASTET	2	LASSEUBE	1
NAVARENX	8	SAINT-PALAI	3	SÉVIGNACQ	2	LAY-LAMIDOU	1
ARBONNE	7	SALLESPISE	3	SOURAÏDE	2	LÉREN	1
ARTHEZ-DE-BEARN	7	SARE	3	URRUGNE	2	LESTELLE-BETHARRAM	1
LESCAR	7	UHART-CIZE	3	VIELLESÉGURE	2	LICQ-ATHÉREY	1
LONS	7	ABOS	2	ABENSES-DE-BAS	1	LOMBIA	1
SAUVAGNON	7	AGNOS	2	AHETZE	1	LOUVIES-JUZON	1
USTARITZ	7	ARUDY	2	AMENDEUX	1	MACAYE	1
VIODOS-ABENSE-DE-BAS	7	ASSON	2	AMOROTZ	1	MAULAUSSE	1
GURS	6	BALEIX	2	ANDOINS	1	MÉHARIN	1
LAHONCE	6	BÉNÉJACQ	2	ANOS	1	MEILLON	1
ORTHEZ	6	BERNADETS	2	ARBOUET	1	MENDIVE	1
SAUVELADE	6	BEUSTE	2	ARBUS	1	MONASSUT	1
ATHOS-ASPIS	5	BIRIATOU	2	ARCIRITS	1	MONTARDON	1
BAIGTS-DE-BÉARN	5	BIRON	2	ARESSY	1	MONTAUT	1
BORDES	5	BOEIL-BEZING	2	ARETTE	1	MOUGUERRE	1
CARDESSE	5	BOEILH-BOUEILHO-LASQUE	2	ARGAGNON	1	NARCASTET	1
GAN	5	BORDES	2	ARRAUX	1	NARP	1
MOURENX	5	BOSDARROS	2	ARTIGUELOUVE	1	OGENNE-CAMPTORT	1
OLORON-SAINTE-MARIE	5	BRISCOUS	2	ARZACQ	1	ONDRES	1
SAINT-MÉDARD	5	BURGARONNE	2	AUDAUX	1	ORÈGUE	1
SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE	5	BUZIET	2	BARDOS	1	OS-MARCILLON	1
SUSMIOU	5	BUZY	2	BARRAUTE-CAMU	1	OSSERAIN	1
ASCAIN	4	CASTEIDE-CAMI	2	BARZUN	1	OUSSE	1
BONNUT	4	CASTETS	2	BEDEILLE	1	PARBAYSE	1
BOUMOURT	4	CIBOURE	2	BEYRIE-SUR-JOYEUSE	1	PIETS-PLASANCE-MOUSTROU	1
BUSSUNARITS	4	COARRAZE	2	BIGANOS	1	POMPS	1
ESPELETTE	4	DENGUIN	2	BIZANOS	1	PONÇON-DEBAT	1
HENDAYE	4	ESCOS	2	BOUILLON	1	PRÉCHACQ	1
ISPOURE	4	ESQUIULE	2	CAGNOTTE	1	RÉBÉNACQ	1
ORRIULE	4	ESTIALESCQ	2	CAMES	1	SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY	1
POEY-DE-LESCAR	4	GELOS	2	CASTAGNÈDE	1	SAINT-MARTIN-D'ARROSSA	1
RAMOUS	4	HERRERE	2	CASTEIDE-DOAT	1	SAINT-VINCENT	1
SAINT-JAMMES	4	IGON	2	CASTÉTIS	1	SARPOURENX	1
VERDETS	4	JURANCON	2	CASTETNAU-CAMBLONG	1	SARRANCE	1
ANHAUX	3	LABASTIDE-MONRÉJEAU	2	CASTETNER	1	SAUVETERRE	1
ARBÉRATS	3	LABASTIDE-VILLEFRANCHE	2	CHARRE	1	SÉMÉACQ-BLACHON	1
ARCANGUES	3	LABATMALE	2	DOGNEN	1	SENDETS	1
AREN	3	LABEYRIE	2	DOIZON	1	SERRES-SAINTE-MARIE	1
ARNOS	3	LAFOURCADE	2	ESPÉCHÈDE	1	SÉVIGNACQ-MEYRACQ	1
ARTIX	3	LAHOURCADE	2	ESPE	1	THÈZE	1
ASSAT	3	LANNE-EN-BARÉTOUS	2	ESPIUTE	1	URDÈS	1
BÉRENX	3	LASSEUBETAT	2	FEAS	1	URDOS	1
BILLERE	3	LÉE	2	GARROS	1	UZOS	1
BOUCAU	3	LOHITZUN	2	GEUS-D'OLORON	1	VIGNES	1
CAMBO-LES-BAINS	3	LONÇON	2	GURMENÇON	1	VILLEFRANCHE	1
CESCAU	3	LUXE-SUMBERRAUTE	2	HALSOU	1	VIVEN	1
GARLIN	3	MERITEIN	2	HÉLETTE	1	PROJETS NON LOCALISÉS	23
GOUZE	3	MIOSENS	2	IHOLDY	1		
IDRON	3	MIREPEIX	2	ILHARRE	1		
IRISSARRY	3	MONT-DISSE	2	IROULÉGUY	1		

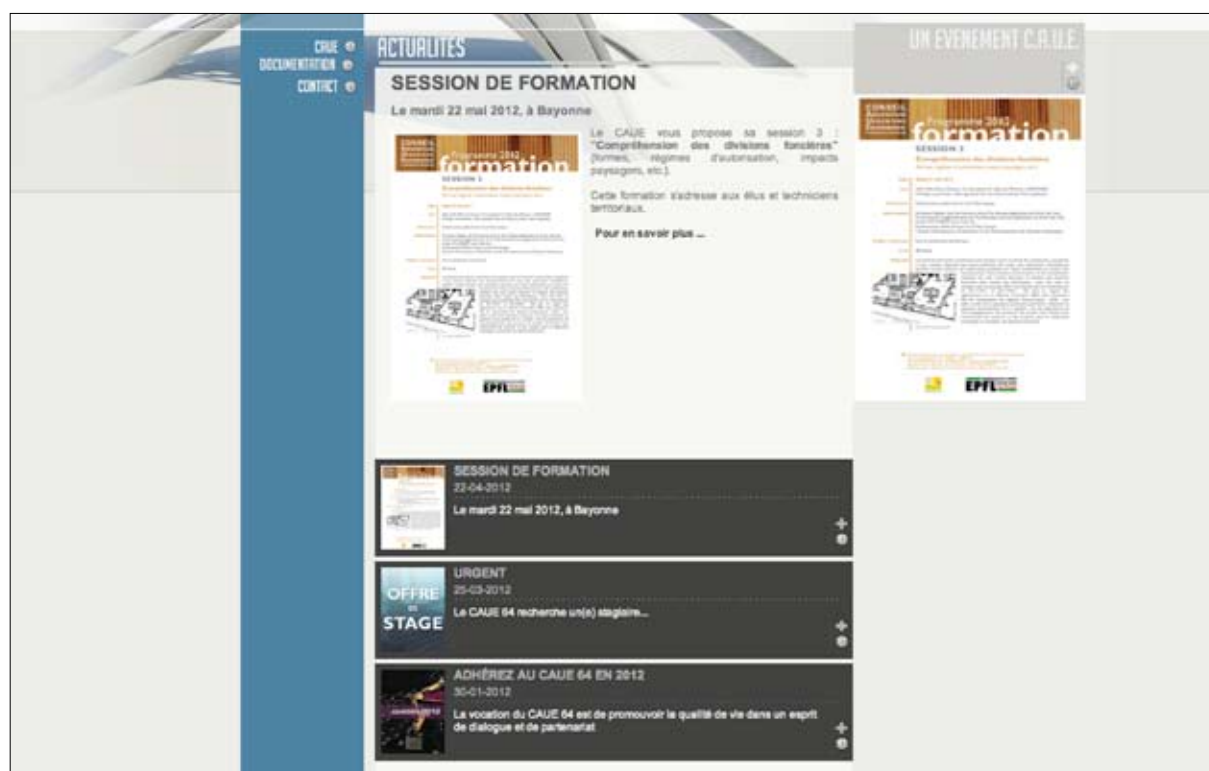
LOCALISATION DES COMMUNES CONCERNÉES



4-

**LES ACTIONS CULTURELLES
DE SENSIBILISATION
ET DE FORMATION**

UN NOUVEAU SITE INTERNET, WWW.CAUE64.FR



Afin de répondre à la stratégie de réorientation et de réorganisation voulu par le Conseil d'administration de 2008, le site du CAUE 64 a été ré-étudié, puis entièrement refondu. La société Zookeeper de Pau a été choisie pour mener à bien ce projet.

Ce nouvel outil, mis en ligne le 13 juillet 2011, répond à plusieurs objectifs d'ordre général :

- que le CAUE 64 soit identifié sur la toile ;
- que les services et missions du CAUE soient connus et reconnus ;
- que l'activité et la production du CAUE soient diffusées et partagées ;
- qu'il soit un vivier d'information ;
- et qu'il participe à l'amélioration de l'image de l'association.

Plus précisément, cette nouvelle formule propose, par exemple, une information pratique et technique aux porteurs de projets (planning des permanences avec l'architecte conseiller, liste des documents à emporter pour optimiser les rendez-vous, fiches techniques, bibliothèque de liens etc.). Elle valorise, sous forme d'exemples, le travail avec les collectivités locales et met en lumière les actions de type évènementiel (colloques, expositions, formations, etc.).

Le site en chiffres

Les statistiques permettent de comprendre l'audience d'un site internet et d'en déduire sa qualité. Il est donc important de définir des objectifs et d'utiliser les statistiques de fréquentation pour observer, dans la durée, l'évolution de certains indicateurs choisis, comme le temps passé, le taux de rebond, le nombre de visites et de nouvelles visites.

Depuis sa mise en ligne et jusqu'à la fin de l'année 2011, le temps moyen d'une visite est estimé à 2.31 min. En comparaison, si ce temps passé est proche des 3 à 4 minutes, on peut en déduire que l'internaute a lu la page et que le contenu suscite de l'intérêt.

La pertinence d'un site internet se mesure, aussi et surtout, par l'examen du taux de rebond, qui est le pourcentage de visites d'une seule page. Plus clairement, le pourcentage de visites au cours desquelles l'internaute quitte le site dès la page d'entrée (ou « page de destination »). Ce taux constitue un indicateur de la qualité des visites. Lorsqu'il est élevé, cela signifie généralement que les pages d'entrée sur le site ne correspondent pas aux attentes des visiteurs. La moyenne classique se situe entre 40 % et 60 %. Sur la période indiquée, le site du CAUE 64 réalise un taux de rebond de 39,01 %.



D'un point de vue plus global, le nombre de visites s'élève à 2935 et le pourcentage des nouveaux internautes avoisine les 80 %.

Ces résultats sont satisfaisants compte tenu de la période de mise en ligne du site et de sa fraîcheur sur la toile.

LES ACTIONS CULTURELLES

Convention de mission d'accompagnement du Parc National des Pyrénées (PNP) par le CAUE 64



La convention signée le 15 décembre 2009 poursuit le travail initié en 1998. L'objectif du partenariat est aujourd'hui recentré sur le projet de développement durable et patrimonial porté par le Parc national sur son territoire, projet élaboré dans le cadre de la charte du Parc.

Trois buts sont assignés aux missions d'accompagnement :

1. Apporter un conseil

- aux collectivités territoriales qui sollicitent le soutien financier du PNP,
- au PNP sur les demandes de travaux au cœur du Parc.

2. Mener des actions prospectives qui servent le territoire

3. Réaliser des actions de sensibilisation au patrimoine bâti

Les thèmes mis en avant sont :

- l'aménagement des villages, notamment par la valorisation du petit patrimoine sur les espaces publics ;
- la planification urbaine, plus particulièrement par la reconnaissance et la gestion raisonnée des formes urbaines ;
- la requalification des grands sites touristiques, monumentaux ou naturels ;
- la réhabilitation des cabanes pastorales en activité ;
- la valorisation des granges situées dans les prairies d'intersaisons ;
- la restauration des refuges de montagne ;
- l'accompagnement des projets favorisant les énergies renouvelables et les économies d'énergie ;
- la maîtrise concertée de la publicité et des enseignes commerciales.

Le schéma interrégional d'aménagement et de développement des Pyrénées (Diact) et la convention interrégionale de massif des Pyrénées 2007-2013 (contrat Etat/Région Aquitaine) constituent les documents qui encadrent l'action de partenariat.

Au cours de l'année 2011, le partenariat s'est focalisé sur les actions suivantes :

I. Conseils ponctuels aux collectivités territoriales

Le CAUE 64 apporte un conseil aux collectivités locales qui s'engagent sur des projets :

- de requalification d'espaces publics dans les villages ;
- de développement urbain ;
- de restauration de bâtiments publics ;
- de valorisation du patrimoine bâti.

Communes

Accous	Contournement du bourg	Groupe de pilotage
Aste Béon	Rénovation de la grange Sacaze	Fiche conseil
Bedous	Aménagement paysager du giratoire	Fiche conseil
Bedous	Rénovation de la cabane de Caillaous	Suite du chantier
Bedous	Electrification de la cabane de Gourgue Sec	Fiche conseil
Bedous	Mise en lumière des bâtiments publics	Conseil ponctuel
Bilhères	Embellissement du village	Document de consultation
Borce	Electrification de la cabane de Grosse/Atsout	Fiche conseil
Borce	Electrification de la cabane de Caillabère	Fiche conseil
Cette Eygun	Accessibilité de l'église d'Eygun	Diaporama
Cette Eygun	Résorption de friche à Eygun	
Eaux Bonnes	Electrification de la cabane de Coste de Goa	Fiche conseil
Escot	Reprise peintures extérieures de l'église	Fiche conseil
Escot	Réfection du mur du cimetière	Conseil ponctuel
Lescun	Electrification de la cabane de Pédain	Fiche conseil
Lys	Mairie-école	Fiche et document conseil

Lys	Travaux de réfection toiture église	Conseil ponctuel
Lys	Espaces publics du cœur de village	
Sarrance	Lotissement	Groupe de pilotage
Urdos	Electrification de la cabane de Gouetsoule	Fiche conseil

Intercommunalités

CDC Piémont Oloronnais, Aspe, Ossau, Barétous, OTSI, Pays d'art et d'histoire		
	Projet territorial de valorisation du patrimoine	Groupe de pilotage
Pays d'Oloron	Filière bois	Groupe de réflexion

Associations

Maison de la montagne	Grange Sacaze à Aste Béon	Fiche conseil
	Refuge d'Arrémoulit	Rencontre maître d'œuvre

Administrations

PNP	Charte commission patrimoine	Suivi travaux réflexion
	Charte commission éco citoyenneté	

2.Actions prospectives

D'un commun accord, le PNP et le CAUE 64 ont décidé d'engager une réflexion sur le patrimoine urbain des Pyrénées béarnaises, certains diront « urbanisme de villages ». Ce choix se justifie par l'enjeu environnemental : aménagement des espaces publics ; l'enjeu culturel : spécificités des urbanités de montagne ; l'enjeu économique : accueil touristique et préservation des espaces agricoles et l'enjeu urbanistique : développement raisonné des villages.

Le but de cette action est de mieux connaître les formes urbaines liées à la montagne pour accompagner les collectivités locales dans leur démarche territoriale (planification urbanistique, projet de territoire, etc.)

L'objectif est de réaliser un document de sensibilisation à destination des décideurs locaux. Cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel.

Pour mémoire, la production réalisée au cours des précédentes années a été :

Etape 1

- le concept de l'action est précisé dans une fiche action, faisant office de document cadre ;
- le contenu du document est détaillé dans quatre tableaux thématiques, préfigurant les chapitres ;
- information des collectivités locales par un diaporama présentant l'action.

Etape 2

- quatre fiches fixent l'armature du document, l'une sur la présentation générale du document (titres, messages), les trois dernières sur le développement de chacun des chapitres ;
- le chemin de fer donne un aperçu de l'équilibre des chapitres, des rapports entre l'iconographie et l'écrit, de l'adéquation des pages en vis à vis.

L'année écoulée a été consacrée à :

- préciser la méthode de travail et la faire partager ;
- confectionner le chemin de fer de la publication : étape esquisse puis étape avant-projet ;
- entamer le travail d'écriture ;
- engager une première campagne de prises de vues et de recherche de supports iconographiques.

Exposition « Fernand Pouillon, architecte »

Exposition

créée par le Pavillon de l'Arsenal, Centre d'information,
de documentation et d'exposition d'Urbanisme et
d'Architecture de Paris et de la Métropole parisienne
du 9 au 26 mars 2011

FERNAND POUILLON

Architecte

au
PAVILLON de l'ARCHITECTURE
3, place de la Monnaie - Pau

Ouverte du **lundi** au **samedi**
de **14h00 à 19h00**

ENTRÉE LIBRE
Contact : 05 59 83 77 77



PAVILLON de
l'ARSENAL



© Centre de l'Architecture de Paris



Pau - Pavillon de l'Architecture - Exposition « Fernand Pouillon, architecte » - 2011



Pau - Pavillon de l'Architecture - Exposition « Fernand Pouillon, architecte » - 2011

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques et le Pavillon de l'Architecture de Pau ont choisi de présenter l'exposition « Fernand Pouillon, architecte », du 9 au 26 mars 2011, créée par le Pavillon de l'Arsenal, Centre d'information, de documentation et d'exposition d'Urbanisme et d'Architecture de Paris et de la Métropole parisienne.



« Cette exposition consacrée aux réalisations de Fernand Pouillon dans la région parisienne est un hommage à un architecte paradoxal, dont la valeur est aujourd'hui unanimement reconnue. Elle permet de découvrir des ensembles architecturaux qui, dans leur contexte, ont offert une véritable qualité de vie et sont aujourd'hui de remarquables témoins de la production de la ville » extrait du dossier de presse, Pavillon de l'Arsenal.

Le vernissage s'est déroulé le 8 mars 2011, en présence de Natalie Francq, alors vice-présidente du CAUE 64 et conseillère générale du canton Pau-Ouest, de Paul Canet, président du Pavillon de l'Architecture, de Patrick Fifre, directeur du CAUE 64, de Nadine Bueno, directrice du Pavillon de l'Architecture, de Hélène Ficat, représentant le Pavillon de l'Arsenal et de Pierre Marsan, architecte, délégué de l'Ordre Régional des architectes.

Soixante-dix personnes ont assisté à l'inauguration.

Ce fut aussi l'occasion pour le CAUE 64 et le Pavillon de l'Architecture de solliciter et faire venir des spécialistes de l'œuvre de Fernand Pouillon, tels que Catherine Sayen, présidente des « Pierres Sauvages de Belcastel », Luc Bousquet, directeur de la Recherche et des Partenariats à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, vice-président des « Pierres Sauvages de Belcastel » et Bernard Marrey, historien, auteur de « L'homme à abattre ».

Présents à l'ouverture de la soirée du vernissage, ils ont donné une conférence, suivie d'une table ronde, permettant de présenter au public un architecte hors du commun, franc-tireur et à la personnalité inclassable.

Composée d'une trentaine de panneaux, l'exposition a mis à disposition un ouvrage « Fernand Pouillon, architecte, Pantin, Montrouge, Boulogne-Billancourt, Meudon-la-Forêt », écrit sous la direction de Jacques Lucan, et édité par le Pavillon de l'Arsenal en mars 2003.

Deux cents visiteurs sont venus découvrir l'exposition.

Lu dans la presse

« L'architecte Fernand Pouillon à l'honneur », La République, 28 février 2011

Les produits de communication

- 1861 cartons d'invitation, de format 10 x 21 cm, réalisés pour l'inauguration de l'exposition le 8 janvier 2011 au Pavillon de l'Architecture de Pau ;
- Invitation convertie en format pdf pour des envois en complément par courrier électronique ;
- Campagne d'affichage dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau ;
- Dossier et communiqué de presse ;
- Vitrine à l'Office du Tourisme de Pau du 10 au 17 mars 2011.



Pau - Vitrine OTSI - Exposition « Fernand Pouillon, architecte » - 2011

Quinzaine Cin'espaces « Villes indiennes et cinéma »



**villes
indiennes
&
cinéma**

**22 septembre au
1^{er} octobre 2011**

Avec Rajkumar BHAN
FILM
Le petit Peintre du Rajasthan
suivi d'un débat

Thierry PAQUOT
CONFÉRENCE
« Filmer l'Inde des villes »

Rémi PAPILLAULT
EXPOSITION ET CONFÉRENCE
« 1951-2011 Chandigarh de Le Corbusier,
l'appropriation d'une ville moderne »

Association MOZAÏKA
SOIRÉE « BOLLYWOOD »

**Quinzaine
2^e édition
cin'espaces**

au **cinéma Le Méliès**
6 rue Bargoin à PAU - Tél : 05 59 27 60 52

Programme détaillé :
www.lemelies.net et www.caue64.fr

En partenariat avec le cinéma Le Méliès, le CAUE a lancé sa deuxième édition du cycle Cin'espaces sur le thème des villes indiennes à travers le cinéma, avec la complicité de la Foire exposition, et le soutien de la CCI de Pau, nouveaux partenaires de la Quinzaine.

Cin'espaces a pour vocation de permettre au grand public la découverte de la culture paysagère, urbanistique et architecturale d'un pays donné, grâce au médium du cinéma. Il se concrétise par :

- une programmation de 7 à 8 œuvres cinématographiques, de qualité compatible avec le niveau de programmation d'un cinéma d'art et essai, découvertes, issues du répertoire classique ou contemporain, avec présentation de chaque film par des intervenants ;
- des rencontres avec des personnalités du cinéma ;
- une conférence avec des spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme ou des paysages, en rapport avec le pays concerné ;
- des animations à caractère culturel ou festif destinées à sensibiliser un large public ;
- des séances spéciales destinées aux collégiens.

Cette découverte d'autres horizons, construits ou non, mais toujours reconstruits par l'œil de la caméra et le montage du film, offre une expérience de mise à distance de nos divers conditionnements culturels, sociaux, etc. pour remettre en question l'espace qui nous entoure et nos différentes manières de le percevoir et de le vivre...

Questionnement utile, dans une époque de profondes mutations environnementales, sociales, urbaines, économiques et culturelles.



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Soirée d'ouverture

Le jeudi 22 septembre, la soirée d'ouverture a réuni le réalisateur indien Rajkumar BHAN et le philosophe de l'urbain Thierry PAQUOT autour du film « Le Petit Peintre du Rajasthan », opposant en filigrane de l'histoire deux visages de la ville en Inde, la ville traditionnelle historique, artisanale et rurale, et la mégapole des multinationales, à la fois violente et fascinante. Fêru de cinéma et passionné par son sujet, Thierry PAQUOT a expliqué le regard du cinéma sur les villes indiennes, avec de nombreux extraits de film.



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Thierry PAQUOT
Photo © D. PIOLLET



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Rajkumar BHAN
Photo © D. PIOLLET



Pau - Quinzaine Cin'espaces - P. Ducat, Président de l'Association Ciné Ma Passion, Le Méliès, N. Francq, présidente du CAUE 64, P. de Stampa, président de la CCI Pau-Béarn, P. Fifre, directeur du CAUE 64 - 2011

Le samedi 24 septembre, une journée spéciale Chandigarh a permis d'approcher cette expérience urbanistique et architecturale d'exception grâce à trois temps forts :

- **une conférence à la CCI de Pau** sur l'histoire de la création de Chandigarh par LE CORBUSIER, par Rémi PAPILLAUT, architecte spécialiste de LE CORBUSIER,
- **une exposition photographique de Rémi PAPILLAUT**, « 1951-2011, Chandigarh de Le Corbusier : l'appropriation d'une ville moderne » inaugurée au Pavillon de l'Architecture, jusqu'au 9 octobre, qui attirera 142 visiteurs,
- **un documentaire présenté au Méliès**, « Une ville à Chandigarh », d'Alain TANNER.

Le « Dimanche Indien » du 25 septembre a attiré un public familial, appréciant le déjeuner indien servi au soleil de la terrasse du Méliès, le ciné-goûter destiné aux enfants, avec un remarquable « Sita chante le blues », suivis d'une dégustation de thés du Darjeeling par Joël ROMUALE, testeur en thé. La journée s'est achevée sur le premier volet du diptyque de Fritz LANG, « Le Tigre du Bengale », complété le lendemain soir du second volet « Le Tombeau hindou », racontant les tribulations d'un architecte allemand dans une ville mystérieuse de l'Inde des Maharadjas.



Pau - Quinzaine Cin'espaces - P. de Stampa, président de la CCI Pau-Béarn et P. Fifre, directeur du CAUE 64 - 2011



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Rémi Papillault
Photo © D. PIOLLET



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Exposition photographique de Rémi Papillault - Vernissage



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Exposition photographique de Rémi Papillault

D'autres visions de la ville indienne se sont magistralement dévoilées avec deux films incontournables : « La grande Ville » de Satyajit RAY et « Salaam Bombay » de Mira NAIR, présentés durant la semaine.

La Quinzaine se clôture le samedi 1^{er} octobre sur une soirée dense et « dance ». D'abord gourmande grâce au buffet indien (concocté par un natif de Chandigarh !), puis rythmée et colorée, grâce à un groupe de danse Bollywood qui préfigura l'ambiance énergique et très vivante du « Mariage des Moussons », de Mira NAIR, devant une salle comble.

La fréquentation fut satisfaisante avec un total d'environ 700 spectateurs, dont 566 entrées payantes avec une moyenne de 40 spectateurs payants par séances, pour 8 films. Un résultat inférieur à 2010, qui s'explique par le temps exceptionnellement ensoleillé, qui vide en général les salles de cinéma au profit du plein air...

Les partenariats

Cette année, les nouveaux partenariats conclus pour cette opération, avec la CCI et le Parc des expositions, ont conduit le CAUE à présenter Cin'espaces sur un stand dédié à cette action, dans le cadre de la Foire exposition, du 9 au 19 septembre 2011.

Lu dans la presse

- « Quinzaine cin'espaces. 1951-2011, Chandigarh de Le Corbusier, l'appropriation d'une ville moderne », *D'a-Guide* supplément à *D'architectures*, 202. Sept 2011. p.30
- Olivier CLAVÉ, « L'Inde à Pau en toute discrétion », *La République*, 8 septembre 2011, pp.8-9
- « Villes indiennes et cinéma », *Pau, quartiers d'automne*, 2011, p.7
- « L'Inde au Méliès. Du 22 septembre au 1^{er} octobre », *Freemag*, n°7, septembre 2011, p.26 et p.28
- « Voyages en Inde », *Le Festin*, n°79, p.26
- Agenda du 308, n°3, Sept 2011
- « Cin'espaces : villes indiennes et cinéma », *La République*, 15.09.11
- Jean-Jacques Nicomette, « L'Inde et sa ville sur grand écran », *Sud-Ouest Béarn et Soule*, 22.09.2011, p.27
- *Côté Cinéma*, 21/09/2011, n°177. p.24
- « Zoom Cin'espaces », *Dynamiques*, n°123 - Sept / Oct 2011. p.5

Vu à la télévision

Le jeudi 22 septembre 2011, interview à Ici-Télé.

Vu sur internet

(Page consultée le 20 juillet 2011). Quinzaine Cin'espaces, (Plus en ligne). <http://aquitaineenscene.fr/Evenements/Cinema>

(Page consultée le 29 août 2011). Villes indiennes et cinéma, (Plus en ligne). <http://www.fncaue.fr/spip.php?article1807>,

(Page consultée le 30 août 2011). Quinzaine Cin'espaces (2è), (Plus en ligne). <http://www.culture.fr/fr/sections/regions/aquitaine/organisme/>,

(Page consultée le 30 août 2011). Villes indiennes et cinéma, (Plus en ligne). http://crevilles.org/mambo/index.php?option=com_search&Itemid=217&searchword=espace+public

(Page consultée le 1er septembre 2011). France. Les villes indiennes font leur cinéma à Pau, (Plus en ligne). http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_2108

(Page consultée le 2 septembre 2011). Villes indiennes et cinéma, (Plus en ligne). http://www.indereunion.net/special/1div.htm#Villes_indiennes_&_cin%E9ma

(Page consultée le 6 septembre 2011). Villes indiennes et cinéma, à Pau du 22 septembre au 1er octobre 2011, (Plus en ligne). <http://www.cg64.fr/actualites/villes-indiennes-et-cinema-pau-du-22-septembre-au-1er-octobre-2011.html>

(Page consultée le 12 septembre 2011). Quinzaine Cin'espaces, (Plus en ligne). <http://www.sortirapau.fr/agenda-des-sorties/culture/quinzaine-cinespaces.html>

(Page consultée le 12 septembre 2011). Du jeudi 22 septembre au samedi 1er octobre, Quinzaine Cin'espaces : villes indiennes et cinéma, (Plus en ligne) http://www.urbapress.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=56&Itemid=30

(Page consultée le 12 septembre 2011). Villes indiennes et cinéma, à Pau du 22 septembre au 1er

octobre 2011, (Plus en ligne). <http://la-porte-de-l-inde.over-blog.com/article-villes-indiennes-et-cinema-a-pau-du-22-septembre-au-1er-octobre-2011-83798965.html>

(Page consultée le 14 septembre 2011). Quinzaine Cin'espaces-Villes indiennes et cinéma-Cinéma Le Méliès-Pau, (Plus en ligne). , http://www.pau-pyrenees.com/fr/manifestation_detail.php?evenements_id=8137&prov=manif&cat_id=&type_id=&lieu_id=&date_debut=&date_fin=&indice=0&nom_manif=espaces&SecteurGeoEvenement_id=

(Page consultée le 14 septembre 2011). Agenda du site Presse Purée 64, (Plus en ligne). <http://www.pressepuree64.com/agenda-pau-agglo/>

(Page consultée le 15 septembre 2011). Villes indiennes et cinéma, (Plus en ligne). http://www.pau.fr/agenda/20110912_120816

(Page consultée le 15 septembre 2011). Villes indiennes et cinéma à Pau, (Plus en ligne). <http://ecla.aquitaine.fr/layout/set/print/layout/set/print/Agenda-et-actualites/Agenda/Audiovisuel-et-cinema/Villes-indiennes-et-cinema-a-Pau>

(Page consultée le 16 septembre 2011). Vendredi 23 septembre à 20h00 - Vernissage de l'exposition 1951-2011, Chandigarh de Le Corbusier, l'appropriation d'une ville moderne, (Plus en ligne). <http://www.architectes.org/actualites/vendredi-23-septembre-a-20h00-vernissage-de-l-exposition-2011-1951-chandigarh-de-le-corbusier-l2019appropriation-d2019une-ville-moderne-64-pau/>

(Page consultée le 20 septembre 2011). Quinzaine Cin'espaces «villes indiennes et cinéma», (Plus en ligne). <http://www.kibouge.fr/node/38909>

(Page consultée le 20 septembre 2011). Projection ciné. Quinzaine Cin'espaces «villes indiennes et cinéma», (Plus en ligne). <http://www.lechroniqueurpalois.com/agenda-pau.html>

(Page consultée le 20 septembre 2011). Septembre au cinéma Le Méliès de Pau, (Plus en ligne). <http://www.journal-factotum.com/septembre-au-cinema-le-melies-de-pau>

(Page consultée le 22 septembre 2011). Villes indiennes et cinéma à Pau du 22 septembre au 1er octobre 2011, (Plus en ligne). [http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:FvfluxKeSrEJ:www.esprit-montardon.fr/index.php%3Fview%3Dnewsfeed%26catid%3D6%253Adivers%26id%3D13-conseil-general-64%26option%3Dcom_newsfeeds%26Itemid%3D49+quinzaine+cin'espaces+villes+indiennes+à+pau&cd=60&hl=fr&ct=clnk&gl=fr&client=safari](http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:FvfluxKeSrEJ:www.esprit-montardon.fr/index.php%3Fview%3Dnewsfeed%26catid%3D6%253Adivers%26id%3D13-conseil-general-64%26option%3Dcom_newsfeeds%26Itemid%3D49+quinzaine+cin%27espaces+villes+indiennes+à+pau&cd=60&hl=fr&ct=clnk&gl=fr&client=safari)

On en a parlé...

Le 14 septembre 2011, co-organisation d'une conférence de presse avec la CCI Pau-Béarn et le cinéma Le Méliès, à l'occasion de la Foire exposition.

Les produits de communication



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011
Affichage Hotel de Ville de Pau

- 3000 affichettes, faisant office de pré-programme, de format A5, distribuées dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau.
- 6 pages encartées dans le programme mensuel du cinéma le Méliès, imprimé à 1500 exemplaires et diffusé par le Méliès.
- 1246 cartons d'invitation à l'ouverture et à la clôture de la Quinzaine, répartis dans les réseaux des deux partenaires, complétés par un envoi en courrier électronique.
- 2000 cartons d'invitation à la journée Chandigarh, envoyés en courrier électronique.
- 300 affiches de format A3, distribuées dans les commerces et lieux culturels de la ville de Pau.
- 9 affiches grand format, placées à l'aéroport de Pau pendant une semaine, puis au Pavillon de l'Architecture, au Méliès et à la mairie de Pau.
- Dossier et communiqué de presse.
- Vitrine à l'office du tourisme de Pau pendant les deux semaines précédant l'ouverture de la Quinzaine.
- Visuel de l'événement, inséré en pleine page, dans le programme de la Foire exposition distribué dans 35000 foyers.



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Vitrine OTSI



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Affichage aéroport Pau-Pyrénées



Pau - Quinzaine Cin'espaces - 2011 - Affichage Hotel du Département

Semaine « **Agricultures et Paysages** », du 9 au 13 mai 2011

Les CAUE organisent la semaine nationale

AGRICULTURES & PAYSAGES

Films | Expositions | Visites | Rencontres | Photos

Bayonne
Lundi 9 mai 2011

14h00
RDV place St-André (arrêt navette) pour départ en co-voiturage

Visite d'une ferme en polyculture-élevage biologique à Espelette
animée par l'association **Euskal Herriko Laborantza Ganbara**

17h00
Amphithéâtre 40 de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - Campus de la Nive

Film documentaire « Qu'est-ce que l'agriculture paysanne ? »
réalisé par EHLG et extraits du film « Portraits d'ares » réalisé par la Fédération Nationale des CAUE

Conférence Paysages et agriculture paysanne, l'exemple du Massif de Larrun
débat animé par **Euskal Herriko Laborantza Ganbara**

Contact et renseignements auprès d'Adrien Kempt, EHLG : 05 59 37 53 72

Renseignements et inscriptions :
www.fncaue.fr



Pau - Semaine « Agricultures et Paysages »,
du 9 au 13 mai 2011 - Affiche Béarn

Manifestation nationale biannuelle organisée par le réseau des CAUE et l'Université Permanente des CAUE (UPAUE).

Au-delà des paysages protégés par la loi sur lesquels s'exerce un regard institutionnel, le paysage du quotidien reste un sujet encore peu abordé. Alors que les outils existent, peu d'acteurs osent se saisir de la question de la relation entre agriculture et paysage. La Semaine nationale Agricultures et Paysages, éditée tous les deux ans, permet d'appréhender localement cette question, par des échanges, des débats, des visites, des ateliers organisés par les CAUE participants.

Pour sa première participation, le CAUE des Pyrénées-Atlantiques s'est engagé sur deux pistes de réflexion, en différents endroits du territoire départemental.

9 mai : Agriculture paysanne

Visite d'une ferme en conversion biologique polyculture / élevage à Espelette, animée par l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara. La presse (radio, presse écrite et télévision locale) était présente.

10 mai : Agriculture périurbaine

À l'Université de Pau, projection-débat autour de « Portraits d'ares », film réalisé par la Fédération Nationale des CAUE, et conférence *Les Défis de l'agriculture péri-urbaine : l'expérience des agglomérations françaises* par Serge BONNEFOY, secrétaire technique de l'association Terres en Villes, réseau français des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine. Une trentaine de participants.

La programmation d'événements en semaine n'a pas permis d'accueillir autant de public que souhaité. L'expérience a néanmoins permis un rapprochement avec les réseaux associatifs concernés.

Lu dans la presse

- Agricultures et paysages, Sud-Ouest Béarn et Soule, 23.04.2011, p.12
- Agricultures et paysages, Pau quartier de printemps, Avril 2011. P.19
- Film et débat sur les paysages agricoles, La République des Pyrénées, 07 et 08.05.2011, p.7
- Paysages et paysans, Sud-Ouest Pays-basque, 07.05.2011, p.17
- PLANES Emmanuel, La main de l'homme, Sud-Ouest Pays-basque, 11.05.2011, p.16

Vu sur internet

(Page consultée le 14 avril 2011). Les paysages agricoles aujourd'hui, (En ligne). <http://pau.hebdo-plus.fr/journal/index.php>

(Page consultée le 14 avril 2011). Paysages et agriculture paysanne au Pays basque : visite de ferme, films et débats, (En ligne). <http://www.ehlgbai.org/ehlg/evenements/fr/paysages-et-agriculture-paysanne-au-pays-basque-visite-de-ferme-films-et-debats>

(Page consultée le 26 avril 2011). Les CAUE organisent la semaine nationale Agricultures et Paysages, (Plus en ligne). <http://www.terresenvilles.org/>

(Page consultée le 28 avril 2011). Semaine nationale Agricultures & Paysages, (Plus en ligne). <http://www.bordeaux.archi.fr/>

(Page consultée le 28 avril 2011). CAUE – Agricultures & Paysages, (En ligne). <http://raudin.u-bordeaux3.fr/oat/?p=3022>

(Page consultée le 28 avril 2011). Film-Conférence : Agricultures et Paysages – Amphithéâtre de la Présidence de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour – UPPA – Campus de Pau, (Plus en ligne). <http://www.tourismepau.com>

(Page consultée le 28 avril 2011). Sans titre, (Plus en ligne). <http://www.radioinside.fr/index.php/agendas/culturels/details/180-caue-64>

(Page consultée le 3 mai 2011). Semaine Agricultures et paysages : l'agriculteur, sculpteur de paysages, (Plus en ligne). <http://www.bayonne.fr/>

(Page consultée le 5 mai 2011). Agricultures et Paysages - CAUE, (Plus en ligne). <http://www.radio64fm.fr>

(Page consultée le 5 mai 2011). Agricultures et Paysages, (En ligne). <http://www.policultures.fr/territoires/breve/agriculture-et-paysages>

Les produits de communication

- Reprenant le principe des actions, une action en Pays basque et une action en Béarn, 50 affiches ont été réalisées d'après la charte graphique de la Fédération Nationale. Elles ont été diffusées sur les lieux de conférence et dans les lieux culturels ;
- Envoi des affiches par courrier électronique à 2400 personnes ;
- Communiqué de presse Béarn, Pays basque et national ;
- Programme régional thématique.



Portail de la ville de Bayonne - 3 mai 2011

Construire ensemble la ville de demain

Les Ateliers de la Cité, une démarche de la ville vers les habitants



Les Ateliers de la Cité ont été inaugurés le 17 février 2011 au Pavillon des Arts. Cet espace est dédié à la présentation et la mise en débat du projet urbain de Pau. Il permet aux habitants, aux acteurs de la vie locale et à tous ceux qui sont intéressés par l'évolution de la ville de s'informer, de participer à son élaboration à travers des expositions, des balades urbaines, des conférences ou des créations culturelles.

Ce lieu est ouvert à tous, quel que soit son âge, son lien avec

Pau, habitant du cœur de ville, des quartiers ou visiteur de passage. Pour que chacun puisse participer, des animations et expositions seront également organisées dans différents endroits de la ville.

Les Ateliers de la Cité, trois univers

Une exposition permanente « Pau d'hier à aujourd'hui » retrace l'histoire de l'urbanisme paillais jusqu'à nos jours et invite à se tourner vers le futur.

Un cycle thématique

Pendant quelques mois, il permet d'approfondir un des grands thèmes du projet urbain (la mobilité, l'habitat, la nature en ville...)

Des expositions et des conférences pour s'informer et des temps de débats pour participer aux réflexions de la ville sont organisés. La mobilité sera ainsi abordée à partir de mai 2011.

Des expositions temporaires

Jour après jour, la ville se transforme. L'occasion de découvrir les projets en cours qu'il s'agisse d'un quartier, d'un bâtiment, d'une rue.

Pavillon des Arts
boulevard des Pyrénées
(accès sous le funiculaire)

Ouvert au public

Vendredi et samedi : 13h-19h

Le 1^{er} dimanche du mois : 14h-18h

Contact :

05 59 98 78 13

ateliersdelacite@ville-pau.fr

Agricultures et paysages

A l'occasion de la semaine nationale «Agricultures et Paysages» organisée du 9 au 13 mai, le CAUE 64 présentera le film «Agricultures et Paysages» suivi d'une conférence débat sur l'agriculture péribasque avec Serge Bonnefoy, animateur du Réseau

Terres en Villes (www.terresenvilles.org)

Amphithéâtre de la Présidence de l'Université de Pau
Entrée libre, ouvert à tous.
Renseignements CAUE 64 : 05 59 84 53 66



La République

SAMEDI 7
DIMANCHE 8 MAI 2011

A NOTER

Cherche familles d'accueil. Lily, 16 ans, et Frederico, 15 ans, tous deux Américains, souhaitent passer un semestre en France. Tous deux veulent découvrir le quotidien d'une famille française et améliorer leur pratique de la langue. Tous les frais (demi-pension, frais de scolarité, transport scolaire, assurances médicales et responsabilité civile) sont pris en charge par l'association CEI ou le jeune. Contact : Béatrice Ravold, 7 place Foch, 64 500 St-Jean-de-Luz, au 05 59 26 21 42 ou au 06 38 84 52 03.

Film et débat sur les paysages agricoles. Mardi 10 mai, dans le cadre de la semaine nationale «Agricultures et Paysages», le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) organise la projection d'un film (à 14h), suivie d'une conférence-débat (à 16h), à l'amphithéâtre de la Présidence de l'UPPA, sur le campus de Pau. C'est l'occasion pour le CAUE 64, en partenariat avec le réseau Terres en Ville, de pouvoir débattre sur le thème des paysages agricoles aujourd'hui. Renseignements sur les sites www.incaue.fr et www.terresenvilles.fr

La République des Pyrénées - 7 et 8 mai 2011

SAMEDI 7 MAI 2011
WWW.SUDOUEST.FR

À L'ÉCHO DES REMPARTS

Paysages et paysans

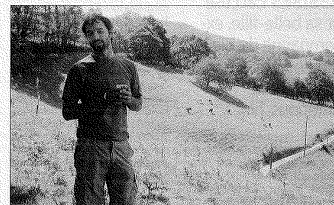
Dans le cadre de la semaine nationale «Agricultures et Paysages», le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) et Euskal herriko laborantzak ganbara (EHLG) organisent une journée sur ce thème. Lundi 9 mai, à 14 heures, rendez-vous place Saint-André pour départ en co-voiturage vers Espelette. Visite de la ferme Belazkabieta, quartier Basseboure. A 17 heures, amphithéâtre 40 du campus de la Nive, projection du documentaire «Qu'est-ce que l'agriculture paysanne ?» réalisé par EHLG et extraits du film «Portraits d'ares», réalisé par la Fédération nationale des CAUE. Suivra une conférence sur les paysages et l'agriculture paysanne à travers l'exemple du Massif de Larrun.

16 Pays basque

Sud-Ouest 11 05 11

La main de l'homme

AGRICULTURE Le CAUE et EHLG ont étudié son rôle dans la construction des paysages basques



Panpi Olazola dans sa ferme d'Espelette. PHOTOFR

Jeune agriculteur, Panpi Olazola a repris depuis le début de l'année, au quartier Basseboure, sur les hauteurs d'Espelette, la ferme Belazkabieta qu'exploitaient jusqu'alors ses parents. 16,5 hectares de surface agricole. Au milieu de superbes paysages vallonnés, il continue à cultiver le piment, élève des agneaux brouillards fermiers issus de brebis de race locale Manex à tête rousse et de bœufs berrichons, qu'il nourrit à base de lait maternel, de foin produit sur l'exploitation, et d'un mélange de céréales attesté sans OGM. Et il a planté 400 à 500 arbres fruitiers (pommiers, pruniers, cerisiers) appartenant à des variétés locales.

Lundi après-midi, Panpi Olazola et sa compagne ont reçu la visite de représentants du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) et d'Euskal Herriko Laborantzak Ganbara (EHLG). Ces deux organismes s'étaient associés pour organiser une journée sur le thème «Agricultures et paysages».

Et plus spécialement, sur le rôle de l'agriculture dans la construction des paysages du Pays basque, sur le lien entre les différentes formes d'agriculture et les différentes formes de paysage.

À travers cette journée le CAUE 64 voulait, selon Agnès Ducat, paysagiste conseillère, «montrer qu'il y a un travail de valorisation des espaces, des paysages, qui se fait par la main de l'homme». Adrien Kempf, d'EHLG, est plus précis. «Ce qu'on veut mettre en avant, c'est l'intérêt des exploitations de taille

modeste, humaine. Elles suscitent une attention à l'espace plus importante que dans les grandes exploitations. Si on a peu de surfaces, on est bien obligé de les valoriser.»

Dans ce cas, le souci esthétique, même s'il n'est pas prioritaire chez l'agriculteur, rejoint son intérêt professionnel.

Une identité

Ces superbes espaces de pâturage, comme ceux qui s'étendent, lundi, à Espelette, sous le regard ébloui des visiteurs, contribuent à dessiner l'identité du Pays basque. Il suffit, pour s'en persuader, de penser aux nombreux artistes qui s'en sont inspirés. Mais paradoxalement, note Adrien Kempf, «tout le monde n'est pas conscient que ces paysages sont liés à un mode d'agriculture qui, dans les zones les plus montagneuses, utilise la transhumance».

Ce n'est pas le cas à la ferme Belazkabieta, mais elle avait été choisie comme exemple d'exploitation familiale du Pays basque. Et tout, son jeune exploitant a eu l'intelligence de diversifier sa production avec le souci constant de valoriser un paysage qui a déjà bien changé depuis l'époque de ses grands-parents. Il continue à faire de la fougère, au lieu de faire venir de la paille, a maintenu les bocages qui contribuent au charme du site, et regrette seulement la nécessité de faire appel, pour les piments, à des bâches en plastique fort peu esthétiques. Mais il n'a pas trouvé, pour le moment, d'alternative.

Emmanuel Planes

Sud-Ouest - 7 mai 2011

Sud-Ouest - 11 mai 2011

Les Journées Européennes du Patrimoine



« Porte des gaves au fil de l'eau », 17 septembre 2011, à Pau

Une visite a été animée dans un quartier appelé à connaître d'importantes mutations, le quartier connu sous le nom de « Portes des Gaves ». Y subsistent entre gare et Gave des vestiges d'une mémoire oubliée, si ce n'est occultée, la mémoire industrielle de Pau. Il est d'autant plus intéressant d'aller à leur rencontre que le quartier est appelé à connaître, dans un avenir proche, des mutations radicales. La balade a réuni une vingtaine de personnes.



Pau - « Porte des gaves au fil de l'eau » - 2011

Visite guidée de la Médiathèque du Piémont Oloronais, le 17 septembre 2011, à Oloron-Sainte-Marie

Le CAUE a organisé une visite de la médiathèque, prix de l'Équerre d'argent, en présence de l'architecte Pascale Guédot et de Stéphane Darrius, urbaniste à la Communauté de communes du Piémont Oloronais.

La visite a rassemblé environ soixante personnes.



Oloron - Visite guidée de la Médiathèque du Piémont Oloronais - 2011

LES ACTIONS DE FORMATION ET DE PÉDAGOGIE

I - Quatre formations destinées aux élus et aux techniciens

« Nouvelles pratiques de gestion du végétal dans les espaces publics » Lescar, 5 avril 2011



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Programme 2011 formation

SESSION I Nouvelles pratiques de gestion du végétal dans les espaces publics

Date Mardi 5 avril 2011
Lieu Mairie de Lescar; Hôtel de ville, allée du Bois d'Ariste, CS 70488, 64238 Lescar Cedex
Partenaires CAUE 64, Service Environnement de la ville de Lescar, Plante & Cité
Publics concernés Élus locaux et techniciens territoriaux
Coût 120 euros
Objectifs Devant le besoin croissant de connaissance et d'expérimentation de techniques du développement durable dans la gestion des espaces verts, le CAUE 64 propose une formation en direction des élus et des techniciens pour approcher concrètement ces nouvelles techniques. C'est sur le territoire de la ville de Lescar, ville-test de la Communauté d'Agglomération de Pau Porte des Pyrénées en ce domaine, que les élus et les techniciens pourront découvrir ou approfondir diverses méthodes comme le « O phyto », la lutte biologique intégrée, la gestion différenciée... La sensibilisation des habitants, sujet délicat et vecteur de nombreuses interrogations, sera également traitée durant cette journée. L'aspect pratique sera à l'honneur, avec des visites de terrain et des démonstrations dans l'après-midi qui compléteront les exposés techniques de la matinée.



→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques
22 rue Jean-Jacques de Monsie - 64000 Pau
Tél : 05 59 58 23 64 - Fax : 05 59 58 22 31 - E-mail : caue64@caue64.fr
N° d'agrément : 72 64 00168 64

Devant le besoin croissant de connaissance et d'expérimentation pratique du développement durable dans la gestion des espaces verts, le CAUE a proposé une formation d'une journée en direction des élus et des techniciens pour approcher concrètement de nouvelles techniques. C'est sur le territoire de la Ville de Lescar, ville-test de la Communauté d'Agglomération de Pau Porte des Pyrénées en ce domaine, que les élus et les techniciens ont découvert ou approfondi diverses méthodes comme le « O phyto », la lutte biologique intégrée, la gestion différenciée et les outils appropriés. La sensibilisation des habitants, sujet délicat et vecteur de nombreuses interrogations, a également été traitée, avec des exemples de politiques de communication sur ce sujet. L'aspect pratique a été à l'honneur, avec des visites de terrain et des démonstrations de matériel dans l'après-midi qui ont complété les exposés techniques de la matinée.

Le groupe de 15 participants s'est avéré idéal pour optimiser les échanges en salle et la bonne compréhension des démonstrations techniques de terrain.

Les partenariats

- Service Environnement de la ville de Lescar
- Plante & Cité

14 personnes ont bénéficié de cette formation.



«Aménager et gérer un cimetière communal :environnement juridique, technique, esthétique et culturel » Irissarry, 28 juin 2011

**CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉO-ATLANTAIQUES**

Programme 2011 formation

SESSION 2

Aménager et gérer un cimetière communal

Environnement juridique, technique, esthétique et culturel

Date	Mardi 28 juin 2011
Lieu	Commune d'Irissarry, au Centre d'Éducation au Patrimoine « OSPITALEA » dans la Commanderie
Intervenants	Marie-Thérèse VIEL, maître de conférence au CERDARE - Université Montesquieu - Bordeaux IV, spécialiste en droit funéraire Xavier ARBELBIDE, concepteur paysagiste Roger GAHOY, Maire d'Irissarry Anne MAGUÉRO, paysagiste libérale
Publics concernés	Élus locaux et techniciens territoriaux
Coût	120 euros
Objectifs	Aborder le cimetière à partir des questions pratiques que se posent les communes au quotidien pour les amener progressivement vers le volet esthétique et culturel du cimetière paysager. Démontrer que le cimetière est un équipement public à part entière qui nécessite une véritable démarche de conception à partir d'un programme et avec des professionnels compétents.



Seront abordés les points suivants :

- Cadre juridique « création, extension, agrandissement » ;
- les équipements obligatoires et facultatifs ;
- le site cinéraire ;
- le pouvoir de police des maires, règlement des lieux de sépulture ;
- les différents types de caveaux et les modes de mise en place ;
- l'accessibilité/handicapés ;
- l'assainissement et gestion des eaux ;
- les éléments du programme ;
- la démarche du besoin à la réalisation ;
- les différents types de cimetières.

→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques
22 rue Jean-Jacques de Mous, 64000 Pau
Tél : 05 59 84 53 66 - Fax : 05 59 84 22 31 - Email : caue64@caue64.fr
Agrément pour dispenser de la formation N° 72 64 00168 64
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, délivré le 19 mai 2011



CAUE 64

L'objectif de cette formation était d'aborder le cimetière à partir des questions pratiques que se posent les communes au quotidien pour les amener progressivement vers le volet esthétique et culturel du cimetière paysager. Mais aussi, démontrer que le cimetière est un équipement public à part entière qui nécessite une véritable démarche de conception à partir d'un programme et avec des professionnels compétents.

Ont été abordés les points suivants :

- cadre juridique « création, extension, agrandissement » ;
- les équipements obligatoires et facultatifs ;
- le site cinéraire ;
- le pouvoir de police des maires, règlement des lieux de sépulture ;
- les différents types de caveaux et les modes de mise en place ;
- l'accessibilité/handicapés ;
- l'assainissement et la gestion des eaux ;
- les éléments du programme ;
- la démarche du besoin à la réalisation ;
- les différents types de cimetières.

20 personnes ont bénéficié de cette formation.



Irissarry, 28 juin 2011

« Urbanisme et développement durable » Bayonne, 20 septembre 2011



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Programme 2011
formation

SESSION 3
Urbanisme et développement durable

Date Mardi 20 septembre 2011

Lieu Bayonne - Faculté (UFR) - campus de la Nive, allée des Platanes

Partenaires CAUE 64, URCAUE et ADEME

Intervenants C. GARNIER, chargée de mission urbanisme durable, URCAUE Aquitaine
C. BÉDÈRE, service urbanisme en charge du PLU, ville d'Orthez Sainte-Suzanne
J.P LANNES, maire de Bosdarros
E. LAGLEYZE, urbaniste et environnementaliste
Y. FIEUX, chargé de mission projet urbain EPFL Pays basque
A. LAUDENBACH, directeur de l'EPFL Béarn-Pyrénées

Publics concernés Élus locaux et techniciens territoriaux

Coût 120 euros

Objectifs La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II, est l'une des principales traductions juridiques du débat national consacré à l'environnement qui a agité la sphère publique à partir de l'année 2007. Après une première loi promulguée au cours de l'année 2009, fixant les objectifs à atteindre, la loi « Grenelle II » quant à elle assure la mise en œuvre de ces objectifs. Ainsi, elle orchestre tous les outils de la planification urbaine parmi lesquels figurent les plans locaux d'urbanisme (PLU). S'agissant de l'esprit général, la loi engage un véritable « verdissement » des PLU, accélérant ainsi sensiblement le mouvement amorcé par la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU). Sans entrer dans les détails des exigences de la loi Grenelle II *, cette journée de sensibilisation s'attachera à présenter essentiellement des expériences autour de la mise en place d'outils de planification intégrant la prise en compte des critères environnementaux et la notion de programmation urbaine et foncière.

* Les exigences de la loi Grenelle II seront abordées par la formation conjointe CAUE64 / DDTM64 du même nom.

→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques
22 ter, rue Jean-Jacques de Théodon - 64000 Pau
Tél : 05 59 84 55 64 - Fax : 05 59 84 22 31 - E-mail : caue64@caue64.fr
Agrément pour dispenser de la formation : N° 72 64 001 68 64
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, délivré le 19 mai 2011

Cette formation est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II, est l'une des principales traductions juridiques du débat national consacré à l'environnement qui a agité la sphère publique à partir de l'année 2007. Après une première loi promulguée au cours de l'année 2009, qui fixe les objectifs à atteindre, la loi « Grenelle II » en assure la mise en œuvre. Ainsi, elle orchestre tous les outils de la planification urbaine parmi lesquels figurent les plans locaux d'urbanisme (PLU). S'agissant de l'esprit général, la loi engage un véritable « verdissement » des PLU, accélérant ainsi sensiblement le mouvement amorcé par la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU). Sans entrer dans les détails des exigences de la loi Grenelle II *, cette journée de sensibilisation s'attachera à présenter essentiellement des expériences autour de la mise en place d'outils de planification intégrant la prise en compte des critères environnementaux et la notion de programmation urbaine et foncière.

* Les exigences de la loi Grenelle II seront abordées par la formation conjointe CAUE64 / DDTM64 du même nom.

Les partenariats

- URCAUE Aquitaine
- ADEME

15 personnes ont bénéficié de cette formation.



Bayonne, 20 septembre 2011

« Les conséquences de la loi Grenelle 2 » Pau, 20 octobre 2011



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de développement régional.

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Programme 2011
formation

SESSION 4
Les conséquences de la loi Grenelle 2

Date

Judi 20 octobre 2011

Lieu

Pau - Direction Départementale des Territoires et de la Mer,
boulevard Tourasse, salle de réunion Aspe

Partenaires

CAUE 64, Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Intervenants

Le Service Aménagement, Urbanisme Risques de la Direction Départementale des
Territoires et de la Mer (DDTM)

Publics concernés

Élus locaux et techniciens territoriaux

Coût

120 euros

Objectifs

La loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement oblige à une
prise en compte du développement durable dans les documents d'urbanisme.



Elle met en place les outils concrets permettant
d'atteindre dans les documents de planification
(SCOT et PLU) les objectifs de la loi Grenelle
I du 3 août 2009.
Par ailleurs, elle complète la loi du 13 décembre
2000, dite loi SRU, qui avait pour objectif de
promouvoir un aménagement du territoire
plus cohérent, plus solidaire et plus soucieux
du développement durable.
Enfin, elle constitue le corollaire de la loi du
27 juillet 2010 portant modernisation de
l'agriculture et de la pêche ciblant strictement
la protection des espaces agricoles.

→ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques
22 ter, rue Jean-Jacques de Monaix - 64000 Pau
Tél : 05 59 84 53 66 - Fax : 05 59 84 22 31 - E-mail : caue64@caue64.fr
Agrément pour dispenser de la formation N° 72 64 00168 64
Agrément pour dispenser de la formation aux élus, délivré le 19 mai 2011



Cette formation est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds Européen de
développement régional

La loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement oblige à une prise en compte du développement durable dans les documents d'urbanisme.

Elle met en place les outils concrets permettant d'atteindre dans les documents de planification (SCOT et PLU) les objectifs de la loi Grenelle I du 3 août 2009.

Par ailleurs, elle complète la loi du 13 décembre 2000, dite loi SRU, qui avait pour objectif de promouvoir un aménagement du territoire plus cohérent, plus solidaire et plus soucieux du développement durable.

Enfin, elle constitue le corollaire de la loi du 27 juillet 2010 portant modernisation de l'agriculture et de la pêche ciblant strictement la protection des espaces agricoles.

Les partenariats

– Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques

16 personnes ont bénéficié de cette formation.

2 - Les actions pédagogiques

Action pédagogique du 7 mars 2011, Porte des Gaves, à Pau



Pau - 7 mars 2011 - Porte des Gaves - Ecole de Gelos

Action pédagogique mise en place avec l'Inspection d'Académie et Les Archives communautaires sur le site du futur quartier de la Porte des Gaves, un quartier appelé à connaître d'importantes mutations. Le CAUE a convié deux classes de l'école Bosquet à Pau et de l'école Saint-Joseph à Gelos à découvrir et à parcourir le site. Celui-ci leur a été présenté sous ses deux aspects, à la fois comme un milieu naturel dominé par le gave et la saligue et comme une friche industrielle en cours de reconquête.



Pau - 7 mars 2011 - Porte des Gaves - Ecole de Gelos



Pau - 7 mars 2011 - Porte des Gaves - Ecole de Pau



Pau - 7 mars 2011 - Porte des Gaves - Ecole de Pau

LES PARTICIPATIONS DIVERSES DU CAUE 64

Rencontres des bastides d'Aquitaine, le 15 octobre 2011, à Navarrenx



Navarrenx - Espaces publics - 2011

L'association Bastides 64 a organisé à Navarrenx les secondes rencontres régionales des bastides d'Aquitaine. Le CAUE participa à ces journées par une intervention la première journée et en accompagnant une visite le lendemain, visite qui portait à la fois sur le patrimoine de la ville et sur les aménagements récents qui la mettent en valeur.

« Le patrimoine industriel », le 22 novembre 2001, à l'UPPA



Forjaes - Ruines industrielles - 2011

Intervention à l'UPPA sur le thème du patrimoine industriel. Parmi les questions abordées : quelles traces a laissé l'industrie dans les Pyrénées-Atlantiques et comment se forme aujourd'hui ce qui demain sera appelé à être reconnu comme patrimoine industriel.

Journée départementale des documentalistes, le 20 octobre 2011, au Lycée Professionnel Honoré Baradat à Pau



A l'initiative du CDDP des Pyrénées-Atlantiques, une journée de formation a été organisée à l'intention des documentalistes des collèges et lycées du département. La matinée fut consacrée à l'offre pédagogique en relation avec l'introduction de l'histoire des arts dans les programmes. L'après-midi, fut proposée la visite d'un espace urbain complexe, la place de la Libération à Pau.

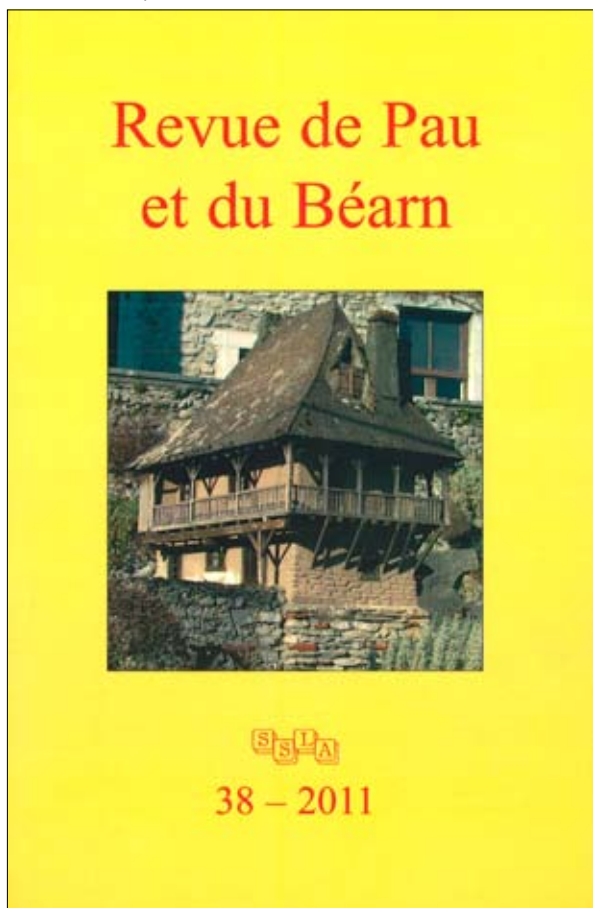
Pau - Journée des documentalistes - 2011

BIDOT-GERMA Dominique (ss. dir.de), *Mémoire de Pau. Pau : Cairn*, 2011, 224p.



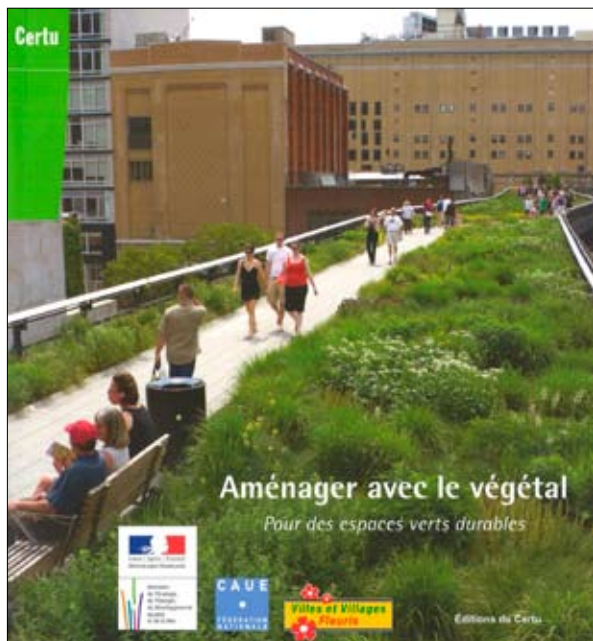
Sous la direction de Dominique Bidot-Germa est paru un ouvrage collectif s'attachant à décrire la diversité des mémoires et des représentations qui constituent la « Mémoire de Pau ». Le CAUE a tenu à participer à ce projet inaugural d'une nouvelle collection des éditions Cairn en proposant une contribution sur le logement populaire à Pau, dans la première moitié du XX^e siècle. Bien qu'il couvre un territoire supérieur à celui de la ville léguée par le XIX^e siècle, le phénomène n'avait pas été étudié, doublement victime d'une certaine indifférence à l'égard d'une architecture dite mineure et de l'absence de visibilité des classes populaires dans l'historiographie.

La Société des Sciences Lettres et Arts de Pau et du Béarn, *Revue de Pau et du Béarn*, n°38. 2011.



L'édition 2011 de la Revue de Pau et du Béarn a accueilli un article consacré au « Pavillon des 3 B » de l'exposition internationale de 1937. L'intention était alors de donner forme et figure aux pays du Piémont pyrénéen, Pays basque, Béarn et Bigorre. La résolution peut paraître datée, elle n'en constitue pas moins un témoin important et précoce d'une volonté de mise en représentation engagée dans une démarche de promotion des territoires.

Concours départemental des Villes et Villages fleuris



Chaque année, sur la demande du Comité Départemental du Tourisme, organisateur du Concours départemental des Villes et Villages fleuris, le CAUE participe comme membre du jury et conseil technique auprès des communes participantes. En 2011, 51 communes ont participé au concours, et 21 d'entre elles, déjà labellisées « Ville ou Village fleuri » sur le plan régional et/ou national, ont été qualifiées hors concours.

Les communes lauréates ont été récompensées lors de la cérémonie de remise des prix à Biriattou le 2 décembre 2011. L'ouvrage « Aménager avec le végétal pour des espaces verts durables », édité par le CERTU en 2011 et rédigé avec le concours du CNVVF et des CAUE - dont le CAUE 64 - a été remis, entre autres prix, aux communes lauréates.

Intervention formation « Gestion et végétalisation des cimetières »



Plateforme nationale d'information technique et d'expérimentation sur les espaces verts, l'association Plante & Cité est spécialiste de l'ingénierie de la nature en ville. Basée à l'AGRO Campus d'Angers, elle organise régulièrement des formations de niveau national sur l'utilisation du végétal dans les espaces publics. Dans le cadre d'une journée technique sur la gestion et la végétalisation des cimetières, organisée par Plante & Cité, la CREPEPP 2018 et la Ville d'Angers, qui s'est déroulée le 24 mai à l'AGRO-Campus d'Angers, le CAUE est intervenu sur le thème des cimetières paysagers basques.

Journée des personnels des CAUE aquitains - Agen



Cette rencontre des équipes a lieu tous les deux ans et permet un échange d'expériences sur les projets et actions menées dans les cinq départements aquitains. Elle vise également à une meilleure connaissance des projets régionaux et contribue ainsi à la formation des personnels.

Le 10 février 2011, une soixantaine de collaborateurs des CAUE d'Aquitaine s'est retrouvé au Domaine du Château d'Allot à Boé.

Des ateliers ont permis d'échanger sur :

- les outils de gestion de l'information (SIG notamment,
- le webmapping aux nouvelles pratiques éditoriales)
- Sensibilisation dans toutes ses formes
- Urbanisme durable et ingénierie territoriale

Les participants ont ensuite visité l'exposition **Habiter écologique quelles architectures pour**

une ville durable ? produite par la Cité de l'Architecture & du Patrimoine et accueillie par le CAUE de Lot-et-Garonne ainsi que l'exposition **Habitants atypiques, chacun cherche son toit** et l'exposition photo-littéraire d'Alexa Brunet, photographe; Irène Brunet, auteur; Maude Grübel, graphiste, produite par le CAUE 49 et le CAUE 31. Enfin, il a été possible de visiter l'exposition-atelier **N'en jetez plus !**, pour les 8-12 ans, produite par la Cité de l'architecture & du patrimoine.

5-

LES JURYS DE CONCOURS

Les maîtres d'ouvrage publics organisent des consultations de concepteurs (architectes ou paysagistes) en vue de passer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le lauréat de la consultation. Dans le cadre de ces mises en compétition, le CAUE est sollicité pour participer aux jurys de concours institués pour éclairer le choix du maître d'ouvrage.

Les concours

Commune de Mourenx

Objet du concours : Réaménagement du centre technique et création d'un silo à véhicules.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de Lacq.

Lauréat : Coco Architecture Bordeaux (projet abandonné).

Commune de Artix

Objet du concours : Construction d'une déchetterie.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de Lacq.

Lauréat : ACTA Pau.

Commune de Pau

Objet du concours : Extension de l'UFR Droit & IAE.

Maître d'ouvrage : Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Lauréat : Mauger, Paris.

Commune de Lons

Objet du concours : Construction d'un centre culturel.

Maître d'ouvrage : Commune de Lons.

Lauréat : Agence d'architecture Joyes, Toulouse.

Commune de Bayonne

Objet du concours : Construction de logements locatifs et accession, avec équipement public (Maison de vie citoyenne) et aménagement des espaces publics.

Maître d'ouvrage : Atlantic Sud Habitat.

Lauréat : Atelier Ballay.

Commune de Navarrenx

Objet du concours : Construction d'un équipement culturel.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du canton de Navarrenx.

Lauréat : Yvan Peytavin.

Commune de Mourenx

Objet du concours : Construction d'un centre culturel multimédia.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de Lacq.

Lauréat : François Guibert.

CDA Côte basque Adour

Objet du concours : Technocité parking silo et pépinière d'entreprises

Office 64 Hendaye

Objet du concours : Construction de 60 logements à DongoXenia

Office 64 Urrugne

Objet du concours : Construction d'un EHPAD

6-

LA REVUE DE PRESSE

6 Pyrénées-Atlantiques

JEUDI 24 MARS 2011
WWW.SUD-OUEST.FR

ITS DIVERS

LT-DE-NAVAILLES

olle course- rsuite à la barre

ux Saultois de 26 et 44 ans
onnés d'avoir pourchassé et
cé des automobilistes, sur la
3 entre Orthez et Sault-de-Na-
s, dans la nuit de samedi à di-
che, ont été délégués au par-
hier, à l'issue de leur garde à
e substitut du procureur à re-
leur placement en détention
soire dans l'attente de leur ju-
ri en comparution immé-
aujourd'hui, devant le tribu-
rectionnel de Pau.

en cause dans six ndies, il récidive

la nuit de samedi à diman-
eu avant minuit, les pom-
nt dû intervenir sur un in-
e de contenueurs à poubelles
é au niveau du laboratoire
yses situé cours Lyautey.
à leur intervention rapide, le
ne ne s'est pas propagé. Quel-
minutes plus tard, un indivi-
en connu des services de po-
sur avoir été mis en cause par
sé dans six incendies de ce
est contrôlé non loin de là par
atrouille. Une coïncidence
l'abaisse pas les enquêteurs in-
ents. L'homme, un Palois âgé
ans, est finalement interpellé
et passe aux aveux en garde
Son comportement posant
on, le parquet a requis une
ise psychiatrique, réalisée
elle-ci a conclu qu'il est res-
sible de ses actes. Présenté de-
e substitut du procureur
après-midi, l'incendiaire pré-
a été remis en liberté et placé
contrôle judiciaire en atten-
la prochaine comparution
le tribunal correctionnel.

x vol de portable s vraies rsuites judiciaires

e son téléphone portable et
notre qu'il a été volé, en dépo-
ne plainte pour se faire rem-
er ou échanger son mobile
en opérateur, peut coûter
in Palois l'a découvert à ses
as, récemment, se retrouvant
en garde à vue et poursuivi
croquerie à l'assurance. Un
sème que le commissariat
observe de plus en plus fré-
ment. Car il faut savoir
enquête est systématique-
ouverte et que les opérateurs,
a doute, ne sont pas du genre
esser gruger facilement.

Les architectes conseils bâtissent leur avenir

PAU Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Pyrénées-Atlantiques investit 1,3 million d'euros dans de nouveaux locaux pour accompagner son développement

ALAIN BABAUD
a.babaud@sudouest.fr

C'est un outil d'aide à la déci-
sion auquel les collectivités,
comme les particuliers, ont
de plus en plus souvent recours. Le
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et d'environnement des Pyrénées-
Atlantiques va quitter ses
locaux palois du 22 rue Jean-Jac-
ques-de-Monax - 3^e étage, sans
ascenseur -, pour s'installer en cen-
tre-ville de Pau, place Reine-Mar-
guerite, en lieu et place d'une an-
cienne galerie d'art.

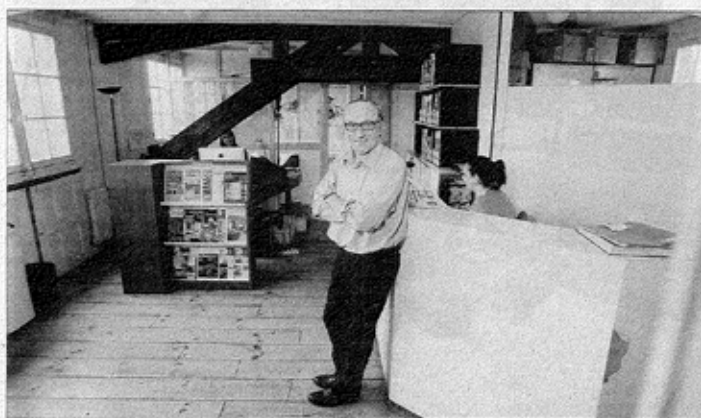
L'association qui se finance sur
la taxe d'urbanisme prélevée sur
les permis de construire investit
1,3 million d'euros dans son nou-
veau siège. Avec la volonté d'être
plus « visible », assure son direc-
teur, Patrick Fiffre. Mais également
plus accessible - les locaux actuels
ne permettent pas l'accueil des per-
sonnes à mobilité réduite - à un
moment où son activité monte en
bèche.

« En 2009, les demandes venues
des collectivités ont augmenté de
16 %, explique le directeur départe-
mental. Et 2010 est à peu près du
même tonneau. » Le village d'Abos
a sollicité les services des architec-
tes, urbanistes et paysagistes du
CAUE pour l'aider à aménager son
« entrée de ville ». Aubertin Fa fait
pour la création d'une aire de jeu,
Carresse-Cassaber pour l'agrandis-
sement du cimetière.

Formation des élus

La matière grise a également été
mise à profit pour la rénovation de
la cité Paul-Doumer de Pau, la mise
en valeur du site minier de Banca,
dans la vallée de Baïgorry. D'autant
plus facilement que c'est gratuit !
En 1977, la loi qui crée le CAUE in-
stalle le principe de la gratuité de
l'information, du conseil et même
de la formation des élus en matière
d'architecture, d'urbanisme et
d'environnement. Ce n'est pas par-
tout pareil mais, en Pyrénées-Atlan-
tiques, on s'y tient. En 2009,
944 particuliers en ont profité.
Pour 58 %, c'était à l'occasion de
l'une des permanences organisées
à Pau, Bayonne, Orthez, Oloron ou
Saint-Palais.

En 2010, la fréquentation aura
été moindre. Mais pour des rai-
sons internes au CAUE. La de-
mande de conseil, « va continuer,



Patrick Fiffre dirige une équipe de 14 collaborateurs aujourd'hui installés dans des locaux mal adaptés à l'accueil du public. PHOTO GUY LAURE BONNAUD

Permanences d'accueil du public

Les architectes du Conseil architec-
ture urbanisme et environnement des
Pyrénées-Atlantiques peuvent ac-
cueillir et conseiller gratuitement les
particuliers sur leurs projets de con-
struction, les questions de permis de
construire, etc., à l'occasion de per-
manences dont voici les prochaines
dates. À noter qu'il faut d'abord pren-
dre un rendez-vous au
05 59 46 52 62.

PAU. Rendez-vous possibles de
9 heures à 17 heures, au siège du
CAUE, 22 rue Jean-Jacques-de-Mo-

naix, le 28 mars, les 4, 11 et 18 avril,
2, 9, 16 et 23 mai.
OLORON. Rendez-vous possibles de
9 h 30 à 15 h 45, à l'hôtel de ville, les
25 mars, 8 et 22 avril, 13 et 27 mai.
ORTHEZ. Rendez-vous possibles de
9 h 30 à 15 h 45, à l'hôtel de ville, les
1^{er} et 15 avril, 6 et 20 mai.
SAINT-PAIS. Rendez-vous possi-
bles à la mairie, de 10 h 15 à 15 h 30,
les 29 mars, 26 avril et 31 mai.
BAYONNE. Rendez-vous possibles
à l'antenne locale du CAUE, de 11 h 15 à
16 heures, les 6, 13 et 20 avril, ainsi que
les 4, 11 et 18 mai.

elle, de progresser ». De même que
la demande venue des collectivité-
s. Et pas seulement pour des rai-
sons financières. « Il y a eu le Gre-
nelle de l'environnement. Aujourd'hui,
quand on aménage, il faut intégrer les notions de mo-
bilité, de densité urbaine, etc. Tout
se complexifie, se globalise. Et bon
nombre de communes et de Com-
munautés de communes n'ont pas
toutes les ressources, en in-
terne, pour y faire face sur la du-
rée. »

Le CAUE apporte donc son expé-
rience à chacun, y compris aux ag-
glomérations de Pau et du BAB pour-
tant bien structurées. En veillant à

ne pas marcher sur les plates-ban-
des des architectes libéraux.
« Nous ne faisons pas de maîtrise
d'œuvre. On ne construit rien,
mais on apporte du conseil », ex-
plique Patrick Fiffre. Dans le même
esprit, le CAUE multiplie les forma-
tions, à destination des élus, sur les
thèmes du Grenelle 2, de la régle-
mentation thermique à venir
(RT2012), de l'urbanisme durable...

En démenageant son siège place
Reine-Marguerite, la structure as-
sociative se donne les moyens d'ac-
compagner le développement en-
clenché depuis deux ans. Les
jeunes architectes de Pocapoc, le
cabinet de Salies-de-Béarn retenu

ACTION CULTURELLE

L'architecture se met à l'affiche

Le Conseil d'architecture, urbanisme
et environnement des Pyrénées-At-
lantiques est de plus en plus solli-
cité en raison du contexte général
(Grenelle de l'environnement,
RT2012...). Mais s'il a gagné en visi-
bilité, c'est aussi pour développer,
depuis deux ans, le volet « action
culturelle ». Le CAUE est ainsi par-
tie prenante dans l'exposition sur
l'architecte Fernand Pouillon qui se
tient au Pavillon de l'architecture
jusqu'au 26 mars. Avec le Mées, il a
également lancé l'an dernier la
quinzaine Cin'espaces. La première
édition de ce festival mariant ciné-
ma et architecture a été consacrée
aux villes japonaises. La deuxième
édition aura lieu en septembre.

pour concevoir les lieux, ont lancé
le dossier de consultation des en-
treprises. Les travaux devaient dé-
marrer en mai et s'achever à l'au-
tome.

Un lieu central, à Pau, où les par-
ticuliers pourront venir prendre
un rendez-vous, un conseil ou con-
sultier la documentation utile à
leurs projets. « Le service au public,
ça fait partie de nos priorités. »

Un petit coup de jeune pour les Logis

ENX Alexia Bryi
eût l'occasion de

la tête de l'association de promotion
et de conseil des établissements hôté-

tions opérées par les hôteliers dont
l'internet, rassaisé obligé pour les ré-

sormais visités par un client
mystère », précise-t-il. La campagne



Faits du jour | 5

Le CAUE 64 inquiet pour son financement

ASSEMBLÉE Une période charnière s'ouvre pour les architectes du CAUE 64 (Conseil architecture urbanisme environnement). Réunis en assemblée générale hier matin à Salies-de-Béarn, ils ont même montré une certaine inquiétude quant à leur futur financement et leur indépendance.

La taxe CAUE va disparaître l'an prochain

« En 2012, la taxe votée par le conseil général et qui nous finance, soit un prélèvement sur les permis de construire, sera fondue avec deux autres dans une seule taxe dite d'aménagement. Et son produit sera inclus dans le budget du Département », explique la nouvelle présidente de l'association Natalie Francq, conseillère générale de Pau-Ouest, qui a succédé en mai à Jean-Louis Caset après le changement de majorité au Parlement de Navarre. Aujourd'hui satellite du conseil général, le CAUE 64 ne veut pas en devenir l'un des services et souhaite rester indépendant, comme depuis 1978 date de sa création.

Chaque année, son budget

s'élève entre 700 000 et 800 000 euros. Une enveloppe que les architectes et urbanistes ne voudraient pas voir réduire, d'autant que de plus en plus de particuliers et collectivités font appel à eux. « Des conseils ont été délivrés à plus de 900 personnes cette année. Et 140 dossiers ont été traités pour des communes ou intercommunalités. Un nombre qui a doublé en deux ans à peine », remarque le directeur Patrick Fifre. Une demande qui s'accroît « car ce qui est réclamé aux collectivités est de plus en plus complexe, au niveau des normes, de l'accessibilité des espaces publics », note le directeur. « Et parce que les services de l'Etat sont moins présents pour répondre à leurs besoins », ajoute Natalie Francq.

Un nouveau siège à Pau

Le CAUE entend donc continuer à jouer son rôle d'aide à la décision, par le biais de programmation et d'études, mais aussi de formation et de sensibilisation. Elle pourra d'ailleurs le faire début 2012 de son nouveau siège palois, qui sera installé place Reine-Marguerite. ■ P.-O. J.

12 | Pyrénées

Le CAUE 64 s'inquiète pour son financement

HABITAT Le Conseil d'architecture et d'urbanisme s'est réuni à Salies-de-Béarn

L'aide à la décision des collectivités est l'axe principal de l'activité du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), sans pour autant se substituer à la maîtrise d'œuvre. Depuis trois ans, le nombre de dossiers communaux et intercommunaux traités a quasiment doublé : 74 en 2008, 140 (105 collectivités locales ayant sollicité des conseils) en 2010.



Natalie Francq, « présidente et Patrick Fifre, directeur, entourés de l'équipe. PH. R. LANSALOT

« La demande s'accroît devant la complexification des demandes et les obligations imposées par les nouvelles normes », notait Patrick Fifre, lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 8 septembre à Salies. 529 conseils ont été donnés aux particuliers, essentiellement lors des permanences gratuites organisées dans le département.

L'association entre dans une période charnière sur le plan budgétaire. Le financement de son budget (entre 700 000 et 800 000 €) était assuré jusqu'à présent par la taxe CAUE prélevée sur les permis de construire. À partir de 2012, cette taxe sera fondue avec d'autres dans la taxe d'aménagement dont le produit sera récupéré par le Conseil général dans son budget. Satellite de l'instance départementale, le CAUE souhaite rester indépendant. « On ne veut perdre ni notre âme, ni notre budget », déclare la présidente, Natalie Francq qui a entamé des négociations. Enfin, début 2012, le siège du CAUE 64 devrait déménager place Reine-Marguerite à Pau. R. L.

Ville de Pau - Pau.fr - Conseils d'archi

26/06/11 10:08

habitat

© 2008 de Pau

CONSEILS D'ARCHI

29 janvier 2011

Le Conseil d'architecture urbanisme environnement (CAUE), groupement d'architectes, propose des permanences afin d'apporter gratuitement des conseils aux particuliers qui ont en projet d'acheter un logement, de faire construire, de rénover, d'agrandir ou de faire des travaux d'amélioration.

Les entretiens individuels durent environ 45 minutes. Un temps suffisant pour exposer son besoin (documents à l'appui), obtenir les premières informations utiles et se faire une vision claire des démarches ultérieures et des interlocuteurs à venir pour mener à bien son projet.

Le CAUE a reçu l'an dernier 547 particuliers sur l'ensemble du département. Les particuliers qui habitent la Communauté d'agglomération Pau Pyrénées bénéficient de trois permanences par semaine sur Pau.

Promouvoir la qualité architecturale

L'objectif du CAUE est de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Insé dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, il est investi d'une mission de service public. Son financement provient d'une taxe départementale sur les permis de construire, de subventions publiques, de la cotisation de ses adhérents et de contributions liées à des conventions d'objectifs conclus avec les collectivités locales ou des partenaires publics et privés.

Pour connaître les dates des permanences, les lieux, les horaires et pour prendre rendez-vous, contactez le 05 59 45 52 62

CAUE : 22, ter, rue Jean-Jacques de Monax 64 000 Pau

<http://www.caue64.fr>

http://www.pau.fr/la_ville/habitat_archi/conseils/2011/01/29_11001

Page 1 sur 1

la ville de Pau s'est lancée dans un processus de revitalisation de son centre-ville. Pour cela, la mairie a mis en place un dispositif d'architectes lauréats et de subventions afin d'encourager les associations à rénover

CAGE : 22, rue Jean-Jacques d'Amboise
Montréal H4 0G6 P46
Tel. : 05 59 46 52 42

les propriétaires des immeubles doivent faire l'objet obligatoirement de rendements de locaux sans contracter par courtoie. Ils sont en un pour accompagner les travaux de construction.

Lesotho, Veldy Maseru, Gumbutsa et place
Saint Louis de Gonzague
2013 - rue Julien et Service et place Raine
Marguerite

[illegible]

Ces opérations ont l'air de interventions en la ville et le sont d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches, les aides de la ville sont acquises uniquement pendant la première année suivant la notification de l'achèvement. Elles peuvent atteindre 40 % du montant des travaux et sont portées au taux proche de 20 % pour les propriétaires qui antérieurement avaient des travaux de réhabilitation réalisés.

Depuis les élections, les noms Michel Hénault, des Acadiens, de Coaticouac, Sœur-Françoise d'Assise, Ingrid de Toulouze, Mame et une poignée de la rue Gagné ont été ajoutés au jury.

Heather Graham
s'occupe d'intégrer
des conseils
sur la gestion
de l'entreprise.
Elle est ingé-
nieure et a été
présidente de la
Société des
Femmes d'Affaires
de l'Ontario.

Pau Notre Ville - Janvier 2011

[illegible][illegible]

EXPOSITION

« FERNAND POUILLON, ARCHITECTE »

L'architecte Fernand Pouillon à l'honneur

EXPOSITION Les réalisations de l'architecte Fernand Pouillon seront exposées du 9 au 26 mars, de 14h à 19h au Pavillon de l'Architecture à Pau. Un hommage rendu à un architecte paradoxal mais dont la valeur est unanimement reconnue. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques en collaboration avec le Pavillon de l'Architecture de Pau est à l'origine de cet événement.

Des spécialistes de l'œuvre de Fernand Pouillon sont invités pour une soirée d'ouverture de vernissage le 8 mars à 18h. Parmi

eux, Catherine Sayen, présidente des « Pierres sauvages de Belcastel » représente une association œuvrant pour la découverte de Fernand Pouillon et de son œuvre. Luc Bousquet, directeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon et Bernard Marrey, historien et auteur de « L'homme à abattre » seront également présents.

Une conférence et une table ronde permettront aux invités de présenter l'architecte et urbaniste au public convié à la soirée. L'entrée sera gratuite pendant toute la durée de l'exposition. ■ S. VDD.

La République - 28 février 2011

CHARTE ARCHITECTURALE PAYS DE NAY

Patrimoine

6

ÉLABORER une charte architecturale et paysagère pour préserver et valoriser notre territoire.



La variété et la diversité des paysages du territoire sont à mettre en valeur

IDENTITÉ. La plaine de Nay a une vraie identité architecturale. Mais l'urbanisation est passée par là depuis environ 20 ans.

Comment préserver la cohérence, l'identité et la qualité des espaces de vie de nos 24 communes ? Les élus disposeront, désormais, de recommandations claires et incitatives à travers une charte en cours d'élaboration avec le CAUE 64.

Un territoire
d'une grande
diversité

Des recommandations pour les maires

Jean-Marie Berchon,
Maire de Lestelle-Béthoux,
Vice-Président de la
Communauté de communes
Président de la Commission
Habitat.



>>> Interview

C'est un travail précis que le CAUE 64 a entrepris. Sa mission : établir un état des lieux avant de donner ses recommandations pour retrouver cohérence et identité. Jean-Marie Berchon explique le sens de cette démarche pour élaborer un outil pédagogique et opérationnel à la disposition des élus.

Une charte architecturale et paysagère : pourquoi faire ?

- Ça ne tombe pas du ciel et ce n'est pas une lubie des élus ! L'élaboration d'une telle Charte est prévue dans le Contrat communautaire signé avec le Conseil général. C'est de plus un travail de réflexion indispensable dans le cadre de la préparation du SCOT rural que les élus souhaitent mettre en place. Enfin, nous n'oublions pas que la qualité du territoire est un atout pour le tourisme que nous comptons développer.

Le but recherché est la cohérence sur le territoire de la Communauté ?

- Oui. Tous les élus partagent le même constat. Les constructions nouvelles se font un peu de manière anarchique et sans véritable harmonie avec le cœur du village. Il en résulte un urbanisme dégradé et une qualité paysagère altérée.

La conséquence ?

- Les villages perdent progressivement leur identité architecturale. C'est plus ou moins marqué, selon les différentes parties du territoire de la communauté.

Il est donc urgent que les élus puissent avoir des bases, une sorte de doctrine commune architecturale et paysagère pour préserver une certaine identité de leur village et protéger les espaces naturels.

Cela vaut aussi pour les publicités extérieures et la signalétique.

D'où la convention passée avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) ?

- La mission du CAUE sera d'élaborer un diagnostic et de définir des enjeux pour nous permettre d'établir une cohérence et une identité sur l'ensemble de la Vath-Vielha. Cela concerne l'urbanisme, les constructions, l'habitat, le patrimoine (bâtiments, habitations, zone d'activités, espaces publics) et les paysages naturels.

Les étapes de cette mission ?

- Il y en a trois : diagnostic, ateliers participatifs et élaboration conjointe d'une stratégie (voir encadré).

LA CHARTE SERA :

- un engagement de tous les maires sur des principes d'occupation de l'espace et sur un programme d'action permettant de faire vivre un projet de territoire.
- un outil d'aide à la décision, de sensibilisation et d'information sur la gestion raisonnée du territoire en intégrant des objectifs du développement durable.

L'ÉTUDE DU CAUE

L'objet de l'étude est de présenter une analyse du territoire, de proposer une ou plusieurs stratégies et d'envisager des outils opérationnels pour orienter les conséquences environnementales, paysagères des choix quotidiens etc. à plus long terme, en matière de développement de construction, d'aménagement et de gestion de l'espace.

Mais je veux insister sur le fait que ce sont les élus qui constitueront le Comité de pilotage. Il travaillera en collaboration avec les acteurs et partenaires résidant ou intervenant sur le territoire, pour définir ensemble cette stratégie.

Ce diagnostic révélera les enjeux du territoire et proposera des orientations. Cela servira de base pour définir une stratégie. Ce sera la Charte.

Des recommandations contraignantes ?

- Non. Nous ne sommes pas là pour contraindre. Cette Charte contiendra des recommandations validées par les élus, permettra aux communes de s'appuyer sur des orientations partagées, pour gérer au quotidien l'urbanisme, les paysages et l'architecture, et pourra être adossée à des documents d'urbanisme.

N'oublions pas que ce sont les maires qui délivrent les permis de construire. Ils disposeront ainsi d'un document de référence et d'un outil commun d'aide à la décision.

LES ÉTAPES

1. Élaboration du diagnostic : identification des enjeux
 - Exploration poussée du territoire permettra de dégager et d'analyser les caractéristiques paysagères et architecturales. Le diagnostic se fera par une présentation des atouts et des contraintes ainsi que des enjeux auxquels le territoire sera confronté dans un proche avenir.
 - une démarche prospective sera construite à partir de l'état des lieux et de l'analyse des données.
2. Mise en place d'ateliers participatifs :
 - la transformation du paysage.
 - les enjeux du bâti d'aujourd'hui à demain
 - identifier et orienter avec les paysages
 - institution du diagnostic et synthèse des enjeux
3. Bilan du diagnostic et élaboration conjointe d'une stratégie.

Deux mots pour présenter le CAUE ?

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques est un organisme associatif, investi d'une mission de service public. Il a été créé sous l'égide du Conseil général de ce département en application de la loi de 1977 dite sur l'Architecture. Ses missions sont diversifiées : mission de conseil auprès des particuliers, mission d'aide à la décision des collectivités dans leurs politiques d'aménagement ou leurs projets d'équipement, mission de sensibilisation et de formation auprès de divers publics...

Votre travail ?

- À travers ce projet, nous poursuivons un double objectif : sensibiliser les élus sur les mutations du paysage et révéler leurs potentiels. La finalité est d'accompagner les décideurs dans la construction d'une « ligne de conduite » pour un urbanisme plus ancré dans le territoire. Les objectifs, ainsi définis, seront traduits par un document de politique générale nommé « Charte ». Le diagnostic partagé constitue une première étape que nous initions en partenariat avec le PACT HD Béarn Bigorre.



Xablat Etchegoien
Urbaniste-conseiller
du CAUE

>>> Interview

Votre premier regard sur les paysages de la Plaine de Nay ?

- Tout d'abord c'est un territoire qui ne peut pas se réduire à la seule expression « Plaine de Nay ». Les paysages naturels ou urbains que nous observons sont diversifiés et modelés par la main de l'homme. La plaine agricole comme l'agglomération urbaine de Nay-Coarraz, les villages-rues comme les bastides, les coteaux boisés comme les piémonts des Pyrénées, le gave et sa saligue comme les canaux, toute cette diversité constitue la Vath-Vielha d'aujourd'hui.

« NOUVELLES PRATIQUES DE GESTION DU VÉGÉTAL DANS LES ESPACES PUBLICS » LESCAR, 5 AVRIL 2011

LESCAR

Une gestion raisonnée des espaces publics

Le 5 avril, le service des espaces verts de la ville de Lescar organisait une formation sur la gestion raisonnée des espaces publics en partenariat avec le CAUE 64 et Plantes & cités. Cette formation était destinée à des élus locaux ou des agents territoriaux.



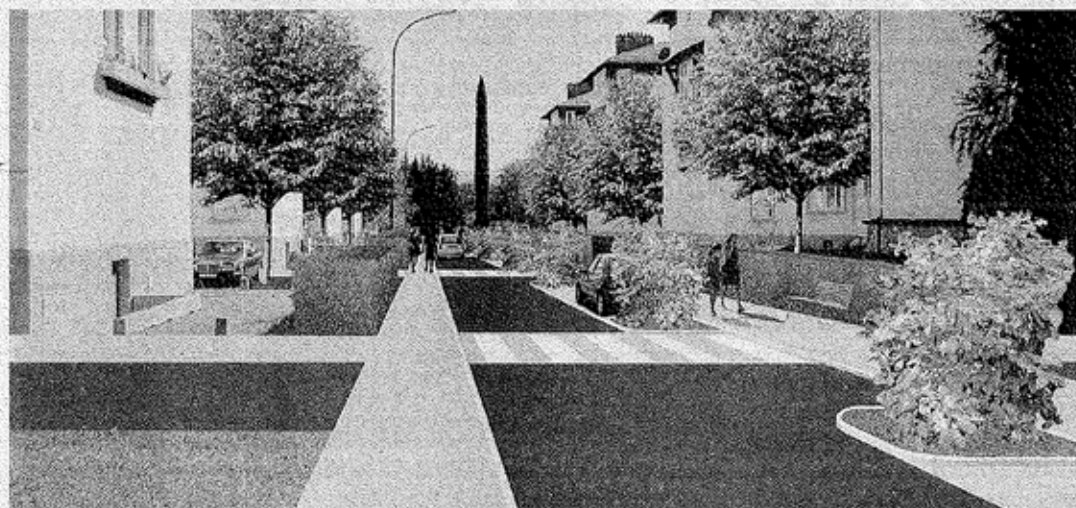
Sur le terrain, les agents ont pu constater les moyens mis en place. PHOTO J.-C. L.

L'objectif était de respecter la réglementation en vigueur, de réduire les intrants polluants et de responsabiliser les administrés ce qui nécessite la réduction de l'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement mais également le changement des pratiques. Le site lescarien a été choisi car il est test sur la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées. Y sont pratiqués : le zéro phyto, la lutte biologique intégrée, la gestion différenciée. L'aspect pratique a été mis à l'honneur puisque l'après-midi s'est déroulée sur le terrain avec des démonstrations.

Sud-Ouest - Avril 2011

QUARTIER PAUL DOUMER

Le quartier Paul Doumer va changer de visage en 2012



Ce n'est pour l'instant qu'une proposition. Mais voilà à quoi devrait ressembler la rue Paul-Doumer à l'issue du réaménagement. ©VILLE DE PAU

URBANISME Une proposition d'aménagement pour les extérieurs du quartier Paul-Doumer a été présentée aux riverains.

Des cours de bâtiments rénovés le long de la rue Paul Doumer, des conteneurs semi-enterrés, des cheminements piétons, un éclairage extérieur, des stationnements réorganisés, des haies, des arbres renouvelés, des bancs publics, une aire de jeux, un séchoir... Voilà le nouveau visage que pourrait arborer le quartier Paul Doumer selon un projet de réaménagement présenté il y a quelques jours aux habitants. Près de 300 foyers ont été alertés par courrier, ils étaient une cinquantaine à avoir répondu à l'invitation.

Cette proposition fait suite à la démarche de concertation initiée en décembre dernier par la Ville (pour les aménagements extérieurs) et l'Office palois de l'habitat (pour la rénovation des cours) présidé par Danièle Iriart. Ceci en liaison avec le Conseil

en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) dont la présidente, Natalie Francq, bataille depuis des années pour le réaménagement du quartier.

Après une première rencontre et deux balades dans le quartier, les habitants ont reçu un questionnaire pour sonder leurs besoins. Une démarche participative semblable à celle qui a été engagée au Hédas. Le projet d'aménagement présenté aux habitants a été conçu à partir des réponses obtenues, explique la municipalité. « Il ne s'agit pas encore du projet définitif », souligne cette dernière. Mais cette « proposi-

tion » a d'ores et déjà été plutôt favorablement accueillie. Certains se sont simplement inquiétés de la disparition d'un fronton ou de parties gazonnées. Mais sur l'essentiel, il y a consensus.

Les travaux devraient débuter « en 2012 » selon Anne Bernard, l'adjointe en charge du centre-ville, pour ce qui est de la partie municipale (l'espace public). En sachant que techniquement, les travaux relevant de l'Office palois (les cours) doivent se dérouler auparavant. Coût de l'opération : 350 000 euros pour la Ville et 400 000 euros pour le bailleur social. ■ E.B.

» ZOOM

La rue Paul-Doumer à sens unique

La rue Paul Doumer est bien sûr au centre du projet d'aménagement présenté aux habitants. Parmi les propositions : la mise en place d'un sens unique. « Pour créer du stationnement et des trottoirs ». Et « réduire la largeur de la chaussée disponible pour diminuer les vitesses de circulation automobile ». L'idée « est de protéger les usagers sensibles en incitant à des circulations apaisées ». En clair, d'éviter les accidents avec les nombreux enfants qui évoluent, souvent à vélo, dans la rue. Le sens de circulation proposé ira de l'avenue du 218^e RI vers la rue de la Fontaine aux Fées. Parce que le nombre de véhicules entrant via l'avenue du 218^e RI est plus important, et que la sortie, toujours côté 218^e RI, est qualifiée de plus dangereuse.

SEMAINE « AGRICULTURES ET PAYSAGES »

16 Pays basque *Sud-Ouest 11.05.11*

La main de l'homme

AGRICULTURE Le CAUE et EHLG ont étudié son rôle dans la construction des paysages basques



Panpi Olaizola dans sa ferme d'Espelette. PHOTO E. R.

Jeune agriculteur, Panpi Olaizola a repris depuis le début de l'année, au quartier Basseboure, sur les hauteurs d'Espelette, la ferme Belazkabieta qu'exploitaient jusqu'alors ses parents. 16,5 hectares de surface agricole. Au milieu de superbes paysages vallonnés, il continue à cultiver le piment, élève des agneaux brouillards fermiers issus de brebis de race locale Manex à tête rousse et de béliers berrichons, qu'il nourrit à base de lait maternel, de foin produit sur l'exploitation, et d'un mélange de céréales attesté sans OGM. Et il a planté 400 à 500 arbres fruitiers (pommiers, pruniers, cerisiers) appartenant à des variétés locales.

Lundi après-midi, Panpi Olaizola et sa compagne ont reçu la visite de représentants du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) et d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG). Ces deux organismes s'étaient associés pour organiser une journée sur le thème : « agricultures et paysages ». Et, plus spécialement, sur le rôle de l'agriculture dans la construction des paysages du Pays basque, sur le lien entre les différentes formes d'agriculture et les différentes formes de paysage.

À travers cette journée le CAUE 64 voulait, selon Agnès Ducat, paysagiste conseillère, « montrer qu'il y a un travail de valorisation des espaces, des paysages, qui se fait par la main de l'homme ». Adrien Kempf, d'EHLG, est plus précis. « Ce qu'on veut mettre en avant, c'est l'intérêt des exploitations de taille

modeste, humaine. Elles suscitent une attention à l'espace plus importante que dans les grandes exploitations. Si on a peu de surfaces, on est bien obligé de les valoriser. »

Dans ce cas, le souci esthétique, même s'il n'est pas prioritaire chez l'agriculteur, rejoint son intérêt professionnel.

Une identité
Ces superbes espaces de pâturage, comme ceux qui s'étendaient, lundi, à Espelette, sous le regard ébloui des visiteurs, contribuent à dessiner l'identité du Pays basque. Il suffit, pour s'en persuader, de penser aux nombreux artistes qui s'en sont inspirés. Mais paradoxalement, note Adrien Kempf, « tout le monde n'est pas conscient que ces paysages sont liés à un mode d'agriculture qui, dans les zones les plus montagneuses, utilise la transhumance ».

Ce n'est pas le cas à la ferme Belazkabieta, mais elle avait été choisie comme exemple d'exploitation familiale du Pays basque. Et surtout, son jeune exploitant a eu l'intelligence de diversifier sa production avec le souci constant de valoriser un paysage qui a déjà bien changé depuis l'époque de ses grands-parents. Il continue à faire de la fougère, au lieu de faire venir de la paille, à maintenir les bocages qui contribuent au charme du site, et regrette seulement la nécessité de faire appel, pour les piments, à des bâches en plastique fort peu esthétiques. Mais il n'a pas trouvé, pour le moment, d'alternative.

Emmanuel Planes

PAU EN BREF

AGRICULTURES ET PAYSAGES
Dans le cadre de la semaine nationale Agricultures et paysages, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) organise la projection d'un film « Portraits d'ares » à 14 heures, suivie d'une conférence-débat à 16 heures avec Serge Bonnefoy, secrétaire technique du réseau Terres en villes, le mardi 10 mai à l'amphithéâtre de la Présidence de l'UPPA, sur le campus de Pau.

Renseignements au CAUE 64 :
tél. 05 59 84 53 ; www.fncuae.fr ;
www.terresenvilles.fr

À L'ÉCHO DES REMPARTS

Paysages et paysans

Dans le cadre de la semaine nationale « Agricultures et Paysages », le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) et Euskal herriko laborantza ganbara (EHLG) organisent une journée sur ce thème. Lundi 9 mai, à 14 heures, rendez-vous place Saint-André pour départ en co-voiturage vers Espelette. Visite de la ferme Belazkabieta, quartier Basseboure. A 17 heures, amphithéâtre 40 du campus de la Nive, projection du documentaire « Qu'est-ce que l'agriculture paysanne ? » réalisé par EHLG et extraits du film « Portraits d'ares », réalisé par la Fédération nationale des CAUE. Suivra une conférence sur les paysages et l'agriculture paysanne à travers l'exemple du Massif de Larrun.

Sud-Ouest - 23 avril 2011

Sud-Ouest - 7 mai 2011

A NOTER

Cherche familles d'accueil. Lily, 16 ans, et Frederico, 15 ans, tous deux Américains, souhaitent passer un semestre en France. Tous deux veulent découvrir le quotidien d'une famille française et améliorer leur pratique de la langue. Tous les frais (demi-pension, frais de scolarité, transport scolaire, assurances médicales et responsabilité civile) sont pris en charge par l'association CEI ou le jeune. Contact : Béatrice Ravold, 7 place Foch, 64 500 St-Jean-de-Luz, au 05 59 26 21 42 ou au 06 38 84 52 03.

Film et débat sur les paysages agricoles. Mardi 10 mai, dans le cadre de la semaine nationale « Agricultures et Paysages », le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) organise la projection d'un film (à 14h), suivie d'une conférence-débat (à 16h), à l'amphithéâtre de la Présidence de l'UPPA, sur le campus de Pau. C'est l'occasion pour le CAUE 64, en partenariat avec le réseau Terres en Ville, de pouvoir débattre sur le thème des paysages agricoles aujourd'hui. Renseignements sur les sites www.fncaue.fr et www.terresenvilles.fr

Demi-part fiscale. L'association des Conjointes survivantes des Pyrénées-Atlantiques, située au 24 rue Emile-Guichenné à Pau, indique que la déclaration de revenus 2011 comporte de nouvelles règles concernant la demi-part fiscale. Elles sont expliquées, mais les personnes ayant des doutes peuvent contacter le 05 59 27 11 24, les mercredi et vendredi de 14h à 17h.

Réunion sur l'éducation thérapeutique. L'association des infirmiers et infirmières libéraux de Béarn et Soule organise une réunion ouverte aux médecins et infirmières sur le thème de l'éducation thérapeutique. Elle se déroulera le jeudi 19 mai à 21h en mairie de Bidos et sera animée par un médecin généraliste bordelais, le Dr Bolsvert. L'éducation thérapeutique concerne les maladies chroniques telles que le diabète, la bronchite, etc. et la façon de les accompagner (hygiène de vie d'un bronchitique, par exemple). Renseignements auprès de la présidente de l'association, Irène Sallou, au 06 70 60 44 73.

La République - 7-8 mai 2011

PAU EN BREF

■ AGRICULTURES ET PAYSAGES

Dans le cadre de la semaine nationale Agricultures et paysages, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) organise la projection d'un film « Portraits d'ares » à 14 heures, suivie d'une conférence-débat à 16 heures avec Serge Bonnefoy, secrétaire technique du réseau Terres en villes, le mardi 10 mai à l'amphithéâtre de la Présidence de l'UPPA, sur le campus de Pau.

Renseignements au CAUE 64 :
tél. 05 59 84 53 ; www.fncaue.fr ;
www.terresenvilles.fr

Sud-Ouest - 23 avril 2011

L'événement cousu-main

Communication événementielle, réceptif, animations, scénographie
www.avantscene-concept.com

Agence Avant Scène

05 59 33 66 87

TELECHARGER LE NUMERO
DE LA SEMAINE



OÙ TROUVER LE JOURNAL ?

Consulter la liste

CONSULTER LES ANNONCES

- IMMOBILIER
- MULTIMEDIA
- MOBILIER & DECORATION
- EVENEMENTS & ASSOCIATIONS
- EMPLOI
- VEHICULES
- DIVERS



LES 10 INFOS DU JOUR

VOUS SONT PRÉSENTÉES PAR VOUSFINANCER.COM

14-04-2011

SANTÉ

Nouvelle thérapie contre le cancer
Une équipe de Toulouse a découvert un anticancer. L'anti-CD133 a été testé avec succès sur des tumeurs par des chercheurs du Centre Hospitalier de Purpan à Toulouse. Cet anti-cancer agit sur les tumeurs cancéreuses en bloquant le développement des vaisseaux sanguins qui les alimentent. La nouvelle thérapie doit ainsi permettre, quand elle sera définitivement au point, de réduire l'usage de la chimiothérapie avec tous ses effets secondaires.

GRAND PRIX AUTO

Peintures, miniatures et vidéo
La Chambre de commerce ouvre ses portes aux animations. Hier, le président de la CCI, Patrick de Stempis, et l'adjoint au maire de Pau, Marc Jubault-Singier, ont inauguré les animations proposées par la chambre consulaire. Pendant 10 jours, du 14 au 22 mai, elle ouvrira ses portes au public qui pourra apprécier de magnifiques peintures dédiées aux courses automobiles, dont le Grand Prix de Pau, signées Rob Roy, ainsi qu'une exposition de plus de 1000 voitures miniatures, organisée par l'association Pau Passion Miniatures Automobiles. Enfin, le club Asorti, présidé par Thierry Bert-Detot, proposera au public de visiter les toitures sur le circuit paillais... en vidéo. Une remarquable réalisation qui attirera certainement la foule.

TAUROMACHIE

Fête du bicentenaire à Gardin
Diversité, animations et noveltés gratuites... Toute la journée, Gardin fêtera le bicentenaire de sa tradition tauromachie. A 15h30, vous pourrez assister à une novelté à la mode gironnoise avec les noveltés de Josselin et trois jeunes espoirs de la tauromachie : Juan Del Alamo, Mario Dieguez et Alberto Lopez Simon. Informations sur <http://taurismachegardin.com>

PRÉSIDENTIELLES

Nicolas Hulot confirme sa candidature
L'animateur-écologiste se lance dans la campagne électorale... Hier, au fin de matinée, Nicolas Hulot s'est donc déclaré candidat pour les Présidentielles 2012 pour promouvoir une « société nouvelle écologique et sociale ». Il s'est dit optimiste à un soutien automatique à un parti entre les deux tours, même s'il prend ses distances avec la majorité actuelle. La présentation de TF1, depuis 25 ans, a sollicité le soutien des écologistes, mais ne s'est pas engagé à se soumettre aux primaires voulues par Europe Écologie Les Verts. Dans le même temps, Daniel Cohn-Bendit s'est dit très sceptique sur les possibilités d'une candidature écologique complète-fuse de la morale en puissance du Front National. Un certain nombre d'écologistes se disent favorables à un accord avec le PS avec en contrepartie

TARBES

Le Mega CGR fête son 1er anniversaire
Plusieurs stars sont attendues fin avril et début mai... Depuis son implantation sur l'ancien site de l'Anarist, le Mega CGR a enregistré une progression de 40% (100 000 spectateurs de plus) de la fréquentation de ses salles. À partir du 21 avril, de nombreuses animations sont programmées. Parmi les temps forts, la venue d'Elle Gemenou pour l'événement première de « L'Album Ducobu », le 28 avril. Le lendemain, c'est l'équipe de film « Low Cost » qui est attendue à Tarbes, avec Gérard Darmon, Judith Godrèche et Jean-Paul Rouve. Le 11 mai, la cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes sera retransmise en direct. Informations sur www.cgrcinemas.fr/tarbes

BRIDGE

Nouvelle dynamique pour le club paillais
Le Bridge Club de Pau regroupe 350 adhérents... Présidé par Jacques Grégoire, le club est particulièrement dynamique, organise une grande variété de tournois et propose de nombreux cours tout au long de l'année. Dans les nouveaux locaux de la rue Suzanne Lenglen (Paillasson) sur 400 m², le Bridge Club peut offrir de nouvelles animations. Renseignements au 05 59 14 76 74 et sur www.bridgeclubpau.fr

CONCERT

Jamiroquai aux arènes de Bayonne
Les places sont en vente pour ce groupe britannique de renommée mondiale. Mené par le chanteur Jay Kay, le groupe s'est fait connaître avec le style soul jazz dans l'évolution vers le funk-rock. Jamiroquai sera en concert à Luchepaillais le 25 juillet prochain. Les réservations sont ouvertes dans les lieux habituels.

RUGBY

L'équipe d'Afflelou à la tête de l'Aviron
François Saragoy démissionne d'office... Le président de la SASP Aviron Bayonnais a annoncé sa démission au début de l'assemblée générale, prévoyant de se retirer après avoir reçu de nombreuses menaces personnelles dans la journée. Le vote pour la révocation du Conseil d'administration a fait apparaître un club coupé en deux, au niveau des 87 adhérents. Les partisans d'Alain Afflelou ont obtenu 58 voix de majorité sur 110. Michel Caccouault est le nouveau président du club. Le nouveau Conseil d'administration est composé également de : Alain Afflelou, Jérôme Achabeguy, Thierry Béhéragaray, Jean-Marie Bouchard, Marie-Christine Caspagnie, Pierre Desastous, Alain Etchart, Jean-Paul Irachamp, Philippe Ruggier, Josik Sarrat et Fabrice Vigoreux. Alain Afflelou a fait l'objectif d'atteindre le 4e rang dans le Top 14 ; il a confirmé le retour de Bernard Laporte comme conseiller et annoncé l'arrivée de joueurs de l'Union sportive de Pau après le coup de la mort.

DÉBAT

Les paysages agricoles aujourd'hui
Le CAUE s'implique dans la semaine nationale « Agriculture et Paysages ». Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) organise la projection d'un film, suivie d'une conférence-débat sur « L'agriculture péri-urbaine », le mardi 10 mai (14h), à l'amphithéâtre de la Présidence de l'UPPA, sur le campus de Pau. C'est l'occasion pour le CAUE 64, en partenariat avec le réseau Terras en Ville, de pouvoir débattre sur le thème des paysages agricoles aujourd'hui. Informations sur www.frcaue.fr et sur www.tamessensiviles.fr

Prénom & nom : _____
Adresse email : _____
Commentaire : _____



Construire ensemble la ville de demain

Les Ateliers de la Cité, une démarche de la ville vers les habitants



Les Ateliers de la Cité ont été inaugurés le 17 février 2011 au Pavillon des Arts. Cet espace est dédié à la présentation et la mise en débat du projet urbain de Pau. Il permet aux habitants, aux acteurs de la vie locale et à tous ceux qui sont intéressés par l'évolution de la ville de s'informer, de participer à son élaboration à travers des expositions, des balades urbaines, des conférences ou des créations culturelles.

Ce lieu est ouvert à tous, quel que soit son âge, son lien avec

Pau, habitant du cœur de ville, des quartiers ou visiteur de passage. Pour que chacun puisse participer, des animations et expositions seront également organisées dans différents endroits de la ville.

Les Ateliers de la Cité, trois univers

Une exposition permanente
« Pau d'hier à aujourd'hui » retrace l'histoire de l'urbanisme paillais jusqu'à nos jours et invite à se tourner vers le futur.

Un cycle thématique

Pendant quelques mois, il permet d'approfondir un des grands thèmes du projet urbain (la mobilité, l'habitat, la nature en ville,...)

Des expositions et des conférences pour s'informer et des temps de débats pour participer aux réflexions de la ville sont organisés. La mobilité sera ainsi abordée à partir de mai 2011.

Des expositions temporaires

Jour après jour, la ville se transforme. L'occasion de découvrir les projets en cours qu'il s'agisse d'un quartier, d'un bâtiment, d'une rue.

Pavillon des Arts
boulevard des Pyrénées
(accès sous le funiculaire)

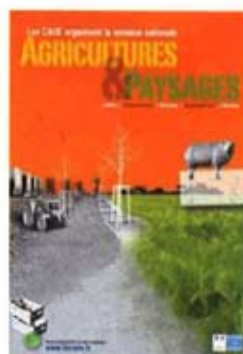
Ouvert au public
Vendredi et samedi : 13h-19h
Le 1^{er} dimanche du mois : 14h-18h
Contact :
05 59 98 78 13
ateliersdelacite@ville-pau.fr

Agricultures et paysages

A l'occasion de la semaine nationale «Agricultures et Paysages» organisée du 9 au 13 mai, le CAUE 64 présentera le film «Agricultures et Paysages» suivi d'une conférence débat sur l'agriculture périurbaine avec Serge Bonnefoy, animateur du Réseau

Terres en Villes (www.terresenvilles.org)

Amphithéâtre de la Présidence de l'Université de Pau
Entrée libre, ouvert à tous.
Renseignements CAUE 64 :
05 59 84 53 66



RENCONTRES DES BASTIDES D'AQUITAINE

» NAVARRENX

Un week-end pour les bastides



Navarrenx accueillera samedi et dimanche la deuxième rencontre des bastides d'Aquitaine. © JEAN LAPLACE

HISTOIRE La deuxième Rencontre des Bastides d'Aquitaine aura lieu samedi et dimanche prochains.

L'histoire, l'animation, la réhabilitation et la rénovation des bastides seront largement évoquées les 15 et 16 octobre à Navarrenx. Un an après une

première rencontre à Libourne, la cité des remparts accueillera les représentants d'une trentaine de bastides d'Aquitaine, ces «villes neuves» créées au Moyen Âge pour regrouper les populations et développer une activité économique assortie de nombreux privilèges. C'est en 1316 que Navarrenx, connue dès le XI^{ème} siècle sous le nom de «Sponda Navarrensis», accéda au statut

de bastide, deux siècles avant la construction des remparts.

Cinq conférences, des discussions, un concert des chœurs et musique baroque, une exposition, des visites guidées de Navarrenx et de sa fabrique de cigares, ainsi que des moments conviviaux, dont un «apéritif au coucher de soleil sur les remparts», sont au programme.

Il débutera samedi à 10h en présence d'Alain Roussel, président du Conseil Régional, accueilli par Jean Baucou, maire de Navarrenx et président de l'association organisatrice, Bastides 64, qui regroupe 14 communes du département. Marie-Pierre Cabanne, conseillère régionale, fera le point sur les dossiers de subventions, avant la signature par Alain Roussel d'une convention de partenariat avec la Région Aquitaine.

Toutes les personnes intéressées pourront accéder aux expositions et conférences (gratuit) et au concert (12€). ■

» REPÈRES

■ **Samedi 15 octobre.** Conférences avec, à 10h15, «Etre ou ne pas être une bastide», par Benoît Cursente, directeur honoraire de recherches au CNRS; à 11h15, «Que veut dire vivre en village aujourd'hui», par Olivier Bessy et Christel Venzal, maîtres de conférence à l'UPPA; à 14h, «Une dynamique en action à Labastide-Clairence», par Léopold Darrichon, maire de la commune; à 14h45, «La rénovation des bastides», par Etienne Lavigne, architecte; à 15h30, «Les pays d'art et d'histoire et leurs projets», par Alix Bastian et Cécile Tison, (Pays d'art et d'Histoire) et R. Eymard (DRAC Aquitaine). Concert «à l'aube du baroque» à 20h30 à l'église Saint-Germain, avec les chœurs Tem'Pau, Exultate de Lescar et L'espace à chanter d'Oloron.

■ **Dimanche 16.** 10h: visite de Navarrenx commentée par l'architecte responsable des travaux et le CAUE. 11h30: visite de la fabrique de cigares avec Thierry Frontère.

■ **Samedi et dimanche.** exposition «Places de Bastides» dans le hall de la mairie.

» NAVARRENNX Deuxième rencontre des bastides d'Aquitaine ce week-end à Navarrenx.

Bastides : un patrimoine à valoriser

Les bastides d'Aquitaine cultivent leur identité. Regroupées en associations départementales, 61 d'entre-elles ont amorcé il y a quelques années la mise en valeur de ces « villes nouvelles » créées entre 1220 et 1380 pour regrouper les populations et développer une activité économique autour d'une place centrale animée par des marchés.

Un bel exemple d'aménagement du territoire et de développement durable, commenté par des élus et historiens réunis ce week-end à Navarrenx pour une « Deuxième Rencontre des bastides d'Aquitaine ».

Des conventions signées

De Domme, en Périgord, à Labastide-Clairence, les maires et représentants de 29 bastides d'Aquitaine ont affirmé leur volonté de « valoriser collectivement leur patrimoine », a souligné Jean Baucou, maire de Navarrenx et président de Bastides 64, « dans une démarche de qualité ». Avec notamment le concours de la Région Aquitaine - représentée par son premier vice-président



Ci-dessus, la cité de Navarrenx et son histoire, dévoilées aux visiteurs par Joseph Miquieu (Char) et Christian Bouché (CAUE 64). A droite, entre deux visites, réception dans la cour de l'Arsenal pour les délégués de 29 bastides d'Aquitaine. © JEAN LAPLACE



Jean Baucou, Jo Labazée, Bernard Uthurry, Alain Sanz, maire de Réténacq, ont signé la convention de partenariat en présence du sous-préfet d'Oloron et de Marie-Pierre Cabanne (de gauche à droite).

Bernard Uthurry et Marie-Pierre Cabanne - et concrétisé en cours de séance par la signature de plusieurs conventions de subventionnement. Comme à Navarrenx, où le projet de rénovation de la place des Casernes bénéficiera aussi d'une aide de l'Etat, et surtout du conseil général.

Une fédération des bastides en vue

Des conférences (par Benoit Cursente, directeur honoraire de recherches au CNRS, Olivier

Bessy, maître de conférence à l'UPPA), des exposés de Léopold Darrichon, maire de Labastide-Clairence et Cécile Tison, animatrice des Pays d'Art et d'Histoire et un concert ont complété cette rencontre riche en échanges et visites (la cité de Navarrenx, sa fabrique de cigares) et en projets.

Lors de la 3^e Rencontre, prévue en 2012 dans le Lot-et-Garonne, la création d'une fédération des bastides d'Aquitaine, vivement souhaitée par Jean Baucou, sera peut-être devenue réalité. ■

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Médiathèque du piémont

L'architecte guide la visite. A l'invitation du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) des Pyrénées-Atlantiques, une visite de la médiathèque, prix de l'Équerre d'argent, a été menée samedi après-midi par l'architecte Pascale Guédot et Stéphane Darius, de la CCPO. Étaient conviés élus et confrères architectes. Mais quelques audacieux s'étaient mêlés à la visite, en ces Journées du patrimoine. D.S. LAMARQUE

La République - 19 septembre 2011

Voyage du patrimoine

Voyage du patrimoine au fil de l'eau

« Urbanisme et Paysage au fil de l'eau »

Conférence animée par Yannick Salliot du cabinet d'architecte Michel Corajoud.

Vendredi à 18h30

Rendez-vous : Pavillon de l'Architecture, place de la Monnaie

Sur réservation au 05 59 83 7777

pavillon-archi@gbusiness.fr

Tout public

Echappée citadine

Comment l'eau a façonné le paysage béarnais? Quel est le rôle de l'eau en ville?

Balade du château au Hédas.

Samedi à 10h

Rendez-vous : place de la Monnaie

Rens : Ecocène 05 59 32 12 36

info@ecdiebeam.com

Tout public-PMR

Paysage des bords du Gave

Visite commentée par Christian Bouché, architecte du patrimoine.

Samedi à 15h

Rendez-vous : Usine des Tramways.

Sur réservation CAUE :

05 59 84 22 31

caue64@caue64.fr

Tout public-PMR

Paysage insolite au fil de l'eau

Rallye photo avec carnet de route à énigmes.

Dimanche départs libres de 10h à 12h

Rendez-vous : esplanade du funiculaire, boulevard des Pyrénées.

Rens : 05 59 02 83 42

contact@destinationpatrimoine.fr

www.destinationpatrimoine.fr

Tout public-PMR



Hédas, le temps de l'éphémère perpétuel...

• Promenade en calèche

et déambulation artistique

Laissez-vous transporter à bord de la calèche de Horbert (la plâtrière). L'occasion de redécouvrir les "Horizons patois" et le parc Beaumont. A votre arrivée au Hédas, vous pourrez

• Déambulation artistique, du lavoir à "l'improbable jardin"

Une invitation à redécouvrir autrement l'histoire de ce quartier. Une déambulation conduira le public de la fontaine du Hédas à "l'improbable jardin" qui constitue une terre d'asile et de résistance à ces générations d'immigrés qui se sont installés dans la terre nourricière de ce quartier populaire. Les

• Concert flamenco et ambiance gitane

Avec son nouveau spectacle intitulé "Arco Iris" le guitariste andalou Michel Rodriguez accompagné d'un ensemble de jeunes et talentueux percussionnistes, violonistes et chanteurs vous touchera au cœur. La reconstitution d'un cathédrale avec en toile de fond

Pau Quartiers d'Automne - Septembre 2011

Muséum d'Histoire Naturelle G

Maison des Barthes, Place d'Arret
[sam, dim, 10h30-12h30 ; 13h30-18h] Visite libre
des « Collections du voyage, ces objets qui nous
viennent de loin » ou guidée (sur inscription) [sam,
15h-18h30 / dim, 10h30-12h].
Rens. et réservation : 05 59 42 22 61

Pôle d'archives de Bayonne et du Pays
basque G

39 avenue Dangeberg de Hauteville
[sam, 14h-17h30 ; dim, 10h30-18h30] Visite libre
de l'exposition « Origines des Basques ».
« Pénélisation d'acteurs » ou les différents lieux
de conservation des archives municipales de
Bayonne de 1700 à nos jours, diaporama.
Visite guidée du Pôle d'Archives [sam, 14h ; 15h ;
16h / dim, 10h30 ; 14h ; 15h], places limitées,
inscription obligatoire.
« Le Pays basque d'ici à là-bas », Projection d'un
film et débat [sam, 17h30].
Lectures d'archives sur le thème de l'émigration par
la compagnie Les Claus lisses [dim, 16h30-18h30].
Rens. et inscription : 05 59 03 93 93

Synagogue G

35 rue Maubert
[dim, 10h-12h ; 15h-18h] Visite libre ou guidée
[dim, 10h et 11h].
« Histoire juive du chocolat de Bayonne »,
conférence de Georges Darnayda [dim, 15h].
Rens. : 05 59 05 03 95

Temple Protestant G

20 rue Albert ler
[sam, dim, 15h-18h] Visite libre.
« À visage découvert », exposition diaporama.

Campus de la Nive G

Université de Pau et des pays de l'Adour,
Bibliothèques Universitaires et la Microscopie,
service culturel de l'université, reportages sur le
thème du voyage
[sam, mar, 10h30-18h / mer, jeu, ven, 9h-17h] B.U.
Anglet-Montauray, visite libre.
[sam, ven, 10h30-18h / sam, 9h-12h] B.U. Bayonne
Nive, visite libre.
« Sonnet Basque », spectacle trilingue basque et
gascou.
L'histoire de l'eau, du Gave à l'Adour, par Jean-
François Tassin [ven, 20h], parvis du grand
amphithéâtre.

« Le patrimoine, un héritage à
transmettre » G

[sam, dim, 10h] Visite guidée, RDV Office de
tourisme, place des Basques.

« Les voyageurs de l'Adour » G

[sam, 20h] Déambulation artistique sur les berges
de l'Adour, aux Allées Maritimes.

BELLŒC

Châteaux de Bellœc G

[sam, 10h-12h ; 14h-20h / dim, 10h-12h ; 14h-
18h] Visite libre ou guidée du château et de la
besède [sam, 14h30].
« Bellœc au XX^e siècle », conférence [sam, 17h].
Exposition de peintures ; gelades.
Rens. : 05 59 05 12 97

REOST

Abbaye laïque et église Saint-Jacques-
le-Majeur G

Association Les Auzietés
[sam, dim, 10h-12h ; 15h-18h] Visite guidée [10h ;
11h ; 15h ; 16h30].
Rens. : 06 77 06 16 40

BIARRITZ

Eglise Saint-Martin G

[sant, dim, 10h-18h] Visite libre.
Rens. : 05 59 23 05 19
<http://paroissebiarritz.com>

Villa François G

81 rue de Saligny
[sam, 14h-18h / dim, 10h-12h ; 14h-18h] Visite
libre ou guidée [sam, dim, 15h ; 17h].
Rens. : 05 59 41 70 50

« L'art contemporain à Biarritz » G



[sam, dim, 11h-20h] Découverte guidée de la ville
en trois parcours autour de l'art contemporain :
parcours d'ateliers d'artistes, de galeries d'art
contemporain, ou encore parcours autour des
sculptures monumentales qui ornent divers sites
dans le city ; animations des « Petits
démarchés ».
Rens. : 05 59 41 57 50 / culturebiarritz.fr
www.biarritz.fr

BISLLE

Eglise Saint-Vivien G

[sam, dim, 10h-18h] Visite libre.
Rens. : 05 59 82 00 54 (Prostélyrie)

BEZIL-BEZIN

Passajado dans les rues G

Promenade bilingue (français, basque) avec
l'association Pi du Gat [dim, 14h30-17h] RDV
place de la Main, visite guidée des extérieurs.
Rens. : 05 59 13 94 99
www.association-biarritz-jaypionay.com

BRUDES

Bastide de Bruyes G

18 place Gaston Febus
[sam, 10h-20h] Visite guidée avec cantine et
fumbous, « marché » patrimonial.
Rens. : 05 59 71 00 65 / 05 59 13 94 99

CAMBO-LES-BAINS

Villa Arnaga G



[sam, dim, 10h30-12h30 ; 14h30-18h30] Visite
libre.
Conférences-lectures sur Cynio de Borgnes par le
comédien français Jean-Paul Lucet [sam, 17h30].
« Le voyage des glaries », visite-conférence des
jardins avec le jardinier d'Arnaga [sam, 15h / dim,
11h].
Trafic : achète 3,30 €, enfant jusqu'à 12 ans et
jardins gratuits.
Rens. : 05 59 29 83 92 / www.arnaga.com

Visites guidées proposées par le CAUE des Pyrénées-Atlantiques

OLORON-SAINTE-MARIE

Médiathèque du Piémont Oloronais G

Rue des Gaves
[sam, 10h-13h ; 14h-18h] Visite libre ou guidée en présence de l'architecte
Pascal Guédot, lauréat du Grand Prix de l'Architecture 2010 [sam, 14h30].
Rens. : 05 59 39 99 37 / mediatheque.piemont.oloronais.fr / <http://caue64.fr>

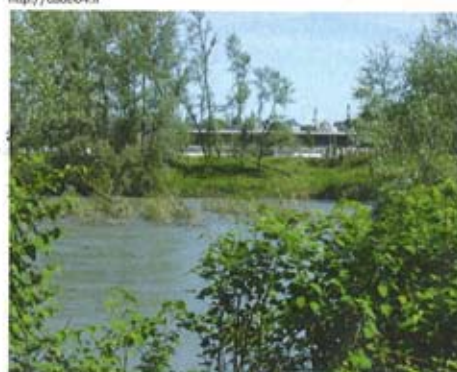


Médiathèque Oloron © CAUE 64

PAU

« Poste des Gaves ou fil de l'eau » G

[sam, 15h-18h30] Visite guidée, avec l'eau pour fil conducteur, d'un quartier en
mutation, RDV à l'Usine des Tramways
Rens. : 05 59 84 53 66
<http://caue64.fr>



Vue sur le stade d'eau vives autre vue © CAUE 64

CIN'ESPACES 2011

10 | Pau

LA FOIRE EN IMAGES



Cin'espaces
Villes indiennes et cinéma. Dans la continuité de la Foire de Pau, du 22 septembre au 1^{er} octobre, se déroulera la deuxième édition de Cin'espaces. Elle aura pour thème : « Villes indiennes et cinéma ». Les partenaires de cette événement étaient présents hier à la foire : le Méliès, le Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE), la foire-expo et la Chambre de commerce et d'industrie de Pau Béarn (CCI). Cette quinzaine mettra en avant les spécificités architecturales des villes indiennes au travers de plusieurs projections de films au Méliès. © NICOLAS SABATHIER

La République - 15 septembre 2011

TIQUES

DE LA BRIQUE
 cole d'Art du
 at avec la
 e »

DRESS(ING) UP
 « Francesco Guisti // Mathilde Lloret »
 Jusqu'au 9 octobre 2011
 Mathilde Lloret et Francesco Guisti abordent la question de la mise en scène de soi et de l'identité. L'extravagance de l'habit et le décalage avec le reste de la communauté se révèlent comme l'outil de l'incarnation de la personnalité des modèles photographiés.
 Strasbourg, La Chambre, 4, place d'Austerlitz.
 <www.la-chambre.org>

QUINZAINE CIN'ESPACE
 « 1951-2011, Chandigarh de Le Corbusier, l'appropriation d'une ville moderne »
 Du 24 septembre au 9 octobre 2011
 Exposition photographique réalisée par Rémi Papillault.
 Pau, Pavillon de l'Architecture, 3, place de la Monnaie. <www.caue64.fr>

CONFÉRENCES ET COLLOQUES

CONFÉRENCES
 « Le 15 SEPTEMBRE À 19 H 00 »
 « L'évolution du logement collectif de 1945 à nos jours »
 Par Monique Eleb et Sabri Bendimerad, commissaires de l'exposition « Vu de l'intérieur : habiter un immeuble en Île-de-France de 1945 à 2010 ».
 Marseille, Maison de l'Architecture et de la Ville PACA, 12, bd Théodore Thuernet.

D'A GUIDE - septembre 2011

villes indiennes & cinéma

22 septembre au 1^{er} octobre 2011

Quinzaine cin'espaces
 2^e édition
 au cinéma Le Méliès
 6 rue Bergson à PAU - Tél : 05 59 37 40 52

Programme détaillé : www.melies.net et www.caue64.fr

L'INDE des MAHARAJAS
 Une exposition, un voyage

Hall Adour

Au nord-ouest de l'Inde se niche un pays riche de légendes, dont les Maharajas ont été les princes : le Rajasthan, « la Terre des Rois », une merveilleuse contrée qui incarne le rêve d'Orient. L'exposition « L'Inde des Maharajas » entraîne le visiteur au cœur de ce Royaume pour y découvrir l'épopée des Maharajas et de leurs familles. Dans un décor éphémère, elle retrace ce que fut l'époque de ces rois anciens et ce qu'il en reste aujourd'hui : des souverains emblématiques, des arts ancestraux, des villes royales et des palais chatoyants...

Tout le propos est là : raconter sur plus de 850 m² d'exposition, de documents, de décors, d'objets originaux et de fabuleux trésors, ce qui fut jusqu'à une époque récente l'histoire incroyable des anciens Maharajas. L'exposition est conçue comme un extraordinaire voyage sur la « Terre des Rois » dans l'atmosphère singulière d'un Palais des Mille et Une nuits avec tout au long de la visite ce qui fait la richesse et la beauté d'un patrimoine sans pareil.

Un fabuleux voyage
 Un fabuleux voyage en images, en senteurs et en parfums autour de quelques-unes des plus belles cités indiennes, témoignages du patrimoine Rajpout : Jaipur, Jodhpur, Udaipur, Jaisalmer, Bikaner, Pushkar, le désert du Thar... Toutes ces villes, tous ces lieux, ces anciennes citadelles racontent l'épopée Rajpout et l'histoire des premiers Rajpouts et l'incroyable destinée des familles princières... Un pétille de rose, un bâton d'encens, l'odeur du bois de santal... mille et une façons de « respirer » le parfum de l'Inde : divinités indiennes, racines de fleurs, épices et tendres senteurs d'un autre monde. Le parfum est l'histoire du Rajasthan et des Maharajas, comme une odeur de sainteté, un hymne à l'amour pour la joie des Dieux. L'exposition vous invite à ce fabuleux voyage offert d'un univers troublant et envoiement.

L'art et l'artisanat
 Témoignage du temps qui passe, art de vivre au temple des Rajpouts... Voici cet art incomparable qui raconte, à lui seul, ce que fut cette incroyable épopée : les Maharajas ont laissé derrière eux un trésor fabuleux fait de porcelaines, de sculptures et de peintures. La vie des familles princières est étroitement liée à l'histoire des diamants, dont beaucoup sont nés en Inde avant de parcourir le monde. L'exposition en présente de nombreuses répliques.

Catalogue officiel Foire expo - 2011

Pau et agglo



Galipattes toujours sur pied !

L'espace de jeux Galipattes installé à Billère, placé en redressement judiciaire en juin, est toujours ouvert. Son gérant est confiant pour l'avenir et rappelle les horaires : mercredi, samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. Des soirées sont organisées et notamment le Duo des non le 25 novembre. ARCH. 08



LE PIÉTON

Aimerait bien savoir ce qu'est devenu le quartier des Lilas ? Ce carré de pavillons et petits immeubles bordé, au sud, par le boulevard de la Paix et, au nord, par le Carré-Salé, semble en effet avoir été purement et simplement « rayé de la carte ». La municipalité a planté de nouveaux panneaux directionnels à Pau-Nord. Ils indiquent le chemin de l'Ousse-des-Bois, de Lartigue-Hippodrome et même d'Hauterive qui n'était pas connu jusque-là comme un quartier... Mais pas un seul ne mentionne Les Lilas. Peut-être n'est-ce qu'une question de saison et que les panneaux « quartier Lilas » fleuriront... au printemps.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Uppa. Colloque sur le thème : « Patrimonialiser la nature : valeurs et processus » sur le campus palois, à l'amphithéâtre de la Présidence, jusqu'au 9 septembre.

Canterbas. Reprise du cycle des Canterbas de l'ostéopathe Béarnais, à 20 h, au bar La Tireuse, place du Foireil.

Maison de la montagne. « Aquarelles de la vallée d'Aure et Neuvilles » par les aquarellistes de l'Œuvre éducative laïque de montagne, 7 rue Rossini, jusqu'au 18 novembre. Horaires : de 15 h à 19 h.

DEMAIN

Café philo. Animé par Guy Karl autour d'un sujet proposé et voté par les participants, il aura lieu à 18 h 45, chez Pierre, 14 rue Louis-Barrault.

La Pépinière. À 14 h 30, lotto.

UTILE

« Sud Ouest », 9 place d'Espagne, BP 748, 64007 Pau Cedex.
Tél. 05 24 36 34 70.
Fax : 05 24 36 34 79.
E-mail : pau@sudouest.fr
Service publicité.
Tél. 05 24 36 35 00.

Samu. Tél. 15.

Pompiers. Tél. 18.

Police. Tél. 17.

SOS médecins.
Tél. 05 59 62 44 44.

Gendarmerie. Tél. 05 59 82 40 00.

Centre anti-poison de Bordeaux.
Tél. 05 56 96 40 80.

Centre hospitalier. 4 boulevard Hauterive. Tél. 05 59 92 48 48.

Les immanquables de la 63^e Foire expo

PAU L'Inde est, cette année, le troisième pays « visité » par la Foire expo, qui se tient du 9 au 18 septembre

Du business, de l'animation, des spectacles : ce sont les ingrédients d'une Foire exposition qui, 63^e du nom cette année, a particulièrement soigné ses nocturnes, pour lesquelles elle fermera ses portes à minuit. Légèrement décalée par rapport à la rentrée, la manifestation, qui se tiendra du 9 au 18 septembre, réunit cette année 350 exposants pour l'habitat, les loisirs, l'artisanat, les services et le caravanning, dont 30 % de nouveaux venus.

Le président du Parc des expositions, Christian Roussille, compte sur une fréquentation au moins égale à l'an dernier. Cette 63^e édition sera inaugurée — le vendredi 9 à 11 heures — par le nouveau président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, Georges Labazée.

1 L'Inde pour invitée

La foire de Pau se place cette année sous l'égide de « l'Inde des maharajas », pays émergent avec lequel le Béarn a déjà tissé des liens, notamment par un échange entre l'université de New Delhi et l'École supérieure de commerce de Pau.

On sait aussi qu'un contrat historique de Turbomeca (turbines d'hélicoptères) avec l'armée indienne, pour la fabrication de 800 moteurs, a débouché sur la



Après la Chine (notre photo) et le Maroc, l'Inde est le pays qui inspirera les rives, sur la 63^e édition de la Foire exposition de Pau, du 9 au 18 septembre. ARCHIVES LANTS ASSOC.

création d'une joint-venture. Par ailleurs la CCI de Pau-Béarn a engagé en 2009 une opération de prospection touristique visant à séduire les tours opérateurs indiens.

Sur la foire, une exposition indienne, annoncée en tout point remarquable, sera installée sur un espace dédié de 850 m². Nouveauté : on y trouvera un restaurant de spécialités indiennes.

2 Les billets sur Internet

Les visiteurs de la Foire exposition auront cette année la possibilité d'acheter leurs billets d'entrée sur Internet à un tarif avantageux (5,50 € au lieu de 6 euros pour le ta-

rif « guichets »). Le président du Parc des expositions de Pau, Christian Roussille, escompte une fréquentation du même ordre que celle de l'an dernier (84 000 visiteurs).

3 Espace VTT pour tous et coin des petits

À noter au titre des animations, tout au long de la foire et sous la responsabilité d'un professionnel, l'espace de VTT trial où un parcours d'initiation sera ouvert à tous, au fond de l'esplanade (près de la Taverne Bavarroise), le matériel (vélo, casque, etc.) sera fourni sur place.

Les plus jeunes (- de 10 ans) auront aussi leur coin à eux, en me-

zanine, au hall Béarn : le Canaille club occupera 600 m² de jeux et d'animations, outre la garderie pour les 3 à 8 ans.

4 L'économie solidaire au grand jour

Sur un espace inédit, à l'entrée de la foire expo, huit entreprises d'insertion de l'agglomération paloise totalisant une centaine d'emplois réels seront représentées. On y découvrira leurs services et savoir-faire dans les domaines du recyclage, de la numérisation, de l'entretien d'espaces verts, etc. Seront présents, Le Relais, Pépinière environnement, la STEP, Emvie, Recycleco, Sinéo, Tedd, et Act'3.

Thomas Longué

Spectacles : des affiches attrayantes

La Tournée Story 80, ce vendredi, à 21 h — qui verra se produire sur la scène centrale de la foire expo Thierry Pastor (« Coup de folie »), Desiréless (« Voyage, voyage »), François Feldman, Début de soirée, Émile et Images et Patrick Hernandez — ainsi qu'Hélène Segara, le mardi 13 (même heure), sont à l'affiche, parmi les cinq nocturnes de cette 63^e Foire exposition de Pau.

Miss et mister Pau

Sont également programmées une nuit russe, avec les ballets Trolita, ce samedi, et la tournée italienne Killer Queen, à l'occasion du 20^e anniversaire de la disparition de Freddy Mercury, le vendredi 16 septembre.

À noter encore, cette fois en journée, le récital de Christophe Hondelatte, le dimanche 18 à 16 h 30.

Avec Rachel Quesney — la présidente du concours national Mister France — parmi le jury, on élira Miss et Mister Pau-Pyrénées 2013, le samedi 17 septembre (21 heures). La soirée présentée par Éric Dournès, qu'accompagnera la sculpturale animatrice Sophie Feracci (Infosport, Direct 8) se déroulera dans un impressionnant décorum. On pourra voter dès le 10 septembre par SMS au 71028.

L'élection de Mister Pau comptera pour la sélection régionale de Mister France 2012, prochainement diffusée sur NRJ 12. Les inscriptions pour Miss et Mister Pau seront reçues jusqu'au 9 septembre. Le casting en vue de la finale (10 filles et 10 garçons retenus) aura lieu le dimanche 11 (14 h 30) sur la grande scène.



Hélène Segara se produira sur la scène paloise mardi 13 septembre en soirée. ARCHIVES APP

Clin
d'œilDes jazzmen
palois primés
à Nantes

Deux musiciens connus et appréciés de la scène blues paloïse viennent de triompher aux Rendez-Vous de l'Érde de Nantes, un des plus importants festivals de jazz en France, drainant plus de 150 000 personnes en 3 jours. Blues Bound, formé par Mathieu Pesqué (guitare et chant) et Roland Pignault dit Roll (harmonica et chant), a emporté haut la main le concours de blues. Les Paloïse sont arrivés en tête devant les 6 groupes finalistes sélectionnés parmi plus de 50 candidatures ! Ils ont aussi « rafé » une dizaine de concours pour la saison à venir dans différents festivals de blues. **ODR**

EN
VILLEBRASSERIE
Nouvelle adresse
boulvard des Pyrénées

Le boulevard des Pyrénées devrait accueillir une nouvelle brasserie cet hiver, à la place de l'étude notariale Girard qui a déménagé au Palais des Pyrénées.

POLITIQUE
Chenevière et Gallais
prennent du gallon

Thibault Chenevière, qui s'était présenté aux dernières cantonales sur Pau-centre vient d'être nommé vice-président de la fédération départementale du Parti radical. Quant à Nicolas Gallais, candidat sur Pau-Nord, il sera chargé du développement du Chêne sur le Béarn. Ce mouvement de Michèle Alliot-Marie est associé à l'UMP.

COMPTOIR
NATIONAL
DE L'OR
Bijoux, pièces, débris, or dentaire...
INVESTISSEMENT

BORDEAUX
54, rue des Remparts
Tél. 05 57 14 29 89

BAYONNE
5, rue Port Neuf
Tél. 05 59 59 59 60

PAU
18, rue Latapie
Tél. 05 59 05 13 86

L'Inde à Pau en toute

FOIRE DE PAU L'Inde est l'invitée de cette 63^e Foire. On en sait peu sur les relations entre la

L'Inde est à l'honneur de la 63^e Foire de Pau qui s'ouvre demain. L'événement accorde 850 m² de son espace à ce pays. Mais l'Inde à Pau est déjà présente. Quand on pense à l'Inde, on pense d'abord aux saveurs, aux épices... Ce qui nous amène naturellement vers les restaurants. Ils sont trois sur la place paloïse. « Ça fait 18 ans que nous sommes installés quartier du Château », explique Kovintha Chilagar, le gérant du restaurant Le Visnu.

» EN CHIFFRE

100

C'est le nombre d'étudiants indiens qui chaque année viennent passer un semestre à l'école de commerce de Pau. Entre des stages intensifs d'une dizaine de jours et des semestres pour participer à des formations diplômantes, ces étudiants se font les ambassadeurs du Béarn, selon Dieu Trinh-Xuan, le président du comité de surveillance de l'ESC.

D'origine indienne (sud Madras), il est lui-même né au Sri Lanka. « Je ne connais pas beaucoup d'Indiens sur Pau. La communauté est plutôt composée de Sri-lankais et quelques anciens combattants de la colonie française de Pondichéry », explique le restaurateur.

Pas d'Indiens
dans la ville ?

Même son de cloche du côté de l'école de danses indiennes Mozaika : « On a peu de personnes inscrites d'origine indienne. On a plutôt des Sri-lankais ou des Mauriciens », explique Delphine Karoubi, trésorière de l'association. Pour autant, le succès des danses indiennes ne se dément pas dans la capitale béarnaise. « On a eu immédiatement 90 élèves pour ce cours. Aujourd'hui, on en est à 120 élèves », détaille la prof de danse. Un succès que confirme Oscar Magro, gérant de

la boutique « L'atelier Local » qui fait venir des vêtements et autres objets de décoration directement d'Inde. « Notre clientèle a su reconnaître la qualité de l'artisanat indien », explique-t-il.

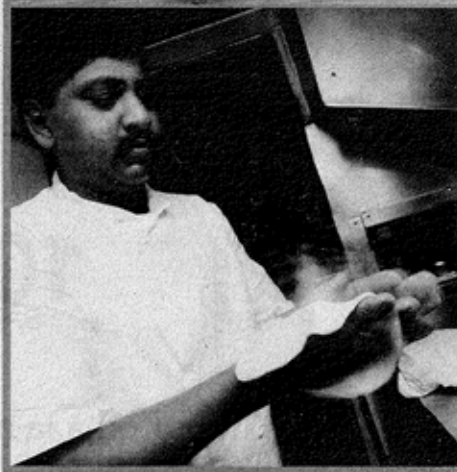
De nombreux échanges
universitaires

S'il faut chercher une présence indienne dans la ville, il faut remonter au Nord et plus exactement sur le campus universitaire. « On accueille à peu près une centaine d'étudiants indiens », explique Gaëlle Geiger, coordinatrice au service international de l'école de commerce paloïse. Des partenariats ont été créés avec les universités de New Delhi ou encore de Bangalore, considéré comme l'usine à ingénieurs ou informaticiens de l'Inde. « C'est une relation de confiance installée depuis plus de 10 ans maintenant », explique Gaëlle Geiger. Et Dieu Trinh-Xuan, le président du comité de surveillance de l'ESC Pau, de rajouter : « Ces étudiants qui viennent passer un semestre en Béarn deviennent plus tard les ambassadeurs de notre région dans leur pays d'origine ». Ou comment faire d'une pierre deux coups en envoyant des étudiants français un semestre en Inde. La relation qui s'instaure depuis quelques années n'en est que plus forte.

Et à l'université, il n'y a pas que l'ESC qui développe ses relations avec l'Inde. « On a l'accord de principe de quatre universités, on attend de finaliser un partenariat qui sera effectif pour un premier échange d'étudiants à la rentrée prochaine », commente Camille Chamard, directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises de Pau. La filière gère pétrolier développe le même type de partenariat mais qui ne sera acté qu'à la rentrée 2012 également.

Au final, l'Inde n'est pas dans la ville mais un peu partout quand même. La mettre à l'honneur n'est pas un hasard. C'est un pari sur l'avenir.

Olivier Clavé



L'association Mozaika propose des cours de danse indienne qui ont beaucoup de Kovintha Chilagar, le gérant du restaurant Le Visnu, est né au Sri-Lanka. Cela t

L'Inde, un partenaire

L'Inde s'impose de par le monde comme un acteur économique majeur. Le Béarn n'échappe pas à la règle.

Inviter l'Inde à la Foire de Pau cette année tient à tout sauf à du hasard. Pour Patrick de Stampa, président de la chambre de commerce de Pau, « il s'agit de renforcer les liens entre l'Inde et le Béarn ». L'entreprise Turbomeca a déjà tissé des liens forts avec ce pays. L'entreprise basée à Bordes a signé un contrat en 2003 pour la fabrication de 600 turbines dont une partie fabriquée là-bas. « Nous connaissons une longue relation de partenariat

avec l'Inde depuis plus de 50 ans », explique Béatrice Frey, à la communication chez Turbomeca. L'entreprise française travaille en forte collaboration avec le groupe HAL (Hindustan Aeronautics Limited), le seul hélicoptériste indien. « Il faut des partenariats, des collaborations pour rentrer sur ces marchés », explique Béatrice Frey.

Un groupe indien
sur la plateforme Sobegi

C'est en ce sens que Turbomeca a créé une filiale sur place, Turbomeca India, qui emploie aujourd'hui 12 personnes et essentiellement tournée vers du service après-vente pour les

Quinzaine cin'espaces

Le mot des présidents

Le succès de la première édition de Cin'Espaces, en septembre dernier, conforte notre envie de poursuivre notre approche de thèmes liés à l'espace - le paysage, l'architecture, l'urbanisme - à travers le cinéma. Cette année, sur la lancée d'une Foire Expo aux couleurs du Rajasthan, Cin'Espaces plongera au cœur des villes indiennes, réelles ou imaginaires, filmées par de grands cinéastes. Autant de regards sur une Inde mutante et ambivalente, dont le développement frénétique bouscule les modes de vie traditionnels : un paradoxe exacerbé, parfois jusqu'à la crise, dans les formes urbaines. Laissez-vous transporter !

Natalie FRANCO, Présidente du CAUE 64
Philippe DUCAT, Président de Ciné, ma passion - le Méliès

Villes indiennes & cinéma

Jeudi 22 septembre
Soirée d'ouverture

19h Cocktail d'ouverture au café Méliès

20h15 Conférence de Thierry Paquot, urbaniste : "Filmer l'Inde des villes"

20h45 Projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur Rajkumar Bhan et Thierry Paquot

Le petit Peintre du Rajasthan
de Rajkumar BHAN

Darpan ke peechhe / Inde / 2006 / 1h28 / couleur / vostf
Avec Sulabha Deshpande, Omkar Lole et Nandu Madhav

Anirudh, onze ans, est placé par ses parents chez sa grand-mère pour quelques jours. L'enfant, qui ne connaît que la vie citadine, va découvrir à travers sa grand-mère le Rajasthan et ses trésors. Plus important encore, il va se trouver une vocation. Cette histoire familiale nous plonge dans la culture indienne avec beaucoup de délicatesse. Entre la tradition et le monde moderne, le réalisateur évoque le fossé entre les générations avec beaucoup de poésie. Le voyage, élément clé du scénario, permet de découvrir les superbes paysages indiens dans un parcours initiatique qui exclut les artifices au profit d'une authenticité qui fait la force du film.

Puis samedi 1er octobre à 16h

Programme Méliès - du 7 sept. au 4 oct. 2011

CULTURE du 22 septembre au 1^{er} octobre 2011

Villes indiennes et cinéma

Le cinéma d'art et essai Le Méliès et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) organisent une quinzaine cinématographique intitulée Villes indiennes et cinéma.

C'est pour partager, grâce au cinéma, d'autres regards sur le paysage, la ville et plus généralement sur les espaces qui nous entourent, la Quinzaine cin'espaces propose pour sa deuxième édition de découvrir les villes indiennes.

Moyen d'expression privilégié des problématiques sociales et urbaines, le cinéma trouve en Inde, tout particulièrement, un vaste champ de créativité. Pays de contrastes, en pleine explosion économique, l'Inde est émaillée de

villes traduisant les mutations historiques, anciennes ou contemporaines de ce grand pays. De la cité traditionnelle à la mégapole high-tech ou postmoderne (dont le Bollywood est un aspect), en passant par des créations, comme Chandigarh, un large éventail de formes urbaines se prête au regard de la caméra.

Renseignements :
www.festivalcinema.net
www.caue64.fr

Quatre temps forts

- Jeudi 22 septembre, soirée d'ouverture**
muse d'histoire, le scénariste et réalisateur indien Rajkumar Bhan, présente son film *Le petit Peintre du Rajasthan*. Thierry Paquot, philosophe de l'urbanisme, professeur des universités et auteur de l'encyclopédie *La Ville au Cinéma*, expose sa vision de « L'Inde des villes » : images et l'après.
- Vendredi 23 septembre, journée spéciale « Chandigarh »**
Adrian Pasquini, architecte, professeur à l'ENSA de Toulouse, chercheur au URA, et spécialiste de Chandigarh, nous fera partager l'expérience urbanistique de cette ville particulière, œuvre
- du 24 septembre au 1^{er} octobre 2011**
cinéma d'art et essai Le Méliès et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) organisent une quinzaine cinématographique intitulée Villes indiennes et cinéma.
- Samedi 24 septembre, dimanche indien**
Ambiance déjantée : déjeuner indien, ciné-gouter avec film d'animation pour les enfants, dégustation de thé de l'Inde et de bonbons avec jais d'Inde, de l'Association de Thé, Projection du *Tigre de Bengale* de Fritz Lang.
- Samedi 1^{er} octobre, soirée de clôture**
Saïre « Bollywood » : foule en roulers : spectacle de danse indienne, produit par l'association MCGARNA, suivi du très rythmé film de l'Inde *Le mariage des moussons*, Lion d'Or à Venise en 2001.

Des films

Les œuvres sélectionnées reflètent la diversité des approches : *Le Grand Vile de Satyajit Ray*, classique incommutable, nous plonge dans l'histoire de Calcutta des années 50 ; *Le Mariage des moussons* du Mira Nair nous enveloppe du bouillonnement de l'Inde ; *Le Tigre de Bengale* / *Le Téméraire* de Fritz Lang, explore la vision fantasmagorique d'une Inde imaginaire et ultra sensuelle.

Pau Quartiers d'Automne - 2011

Grand Jeu Concours DUNOD
Du 3 septembre au 31 octobre 2011

« Fais ta vidéo avec un livre DUNOD et gagnes 1000 € ! »

Pour débiter l'année Universitaire avec le sourire, les éditions DUNOD lancent un grand Jeu concours de la meilleure vidéo. Tous les étudiants peuvent tenter leur chance en réalisant en scène un livre DUNOD.

Le concept est simple : L'étudiant met en scène un livre DUNOD de son choix. Véritable réalisateur, il choisit les acteurs, le décor, écrit et réalise sa vidéo : pas plus de 3 minutes.

Après le montage de sa vidéo, l'étudiant poste sa vidéo sur Youtube ou Dailymotion, et valide sa participation sur la page Facebook DUNOD.

Les 1 000 vidéos qui auront reçu, à la date et l'heure de la clôture du jeu (NDLR : le 31 octobre), le plus de votes positifs sur Facebook, seront alors présélectionnées. Les gagnants seront par la suite départagés par un jury et selon les critères suivants : la mise en valeur de l'ouvrage, l'esthétique de la vidéo.

Le 15 novembre, les gagnants pourront découvrir leur classement sur Facebook ! Des prix qui vont de 1000€ à 5€.

Le règlement complet est disponible sur la page Facebook DUNOD et à l'Étude de Maître Calippe, Hossier de Justice - 416, rue Saint Honoré, 75008 Paris.

Bradante des à Bayonne

Rendez-vous à son des associations avec la ville bretonne, de la météo du centre

FÊTE FOU
JOURNÉE SOLIDAIRE
CONCOURS DE DANSE
17 SEPTEMBRE
SERR

20ème édition Festival Biarritz
du 25 septembre au 02 octobre

Le festival de Biarritz présente per cinéma latino américain à travers compétition de longs métrages, de courts métrages, ainsi que des hommages. Le festival propose aussi de découvrir des rencontres littéraires et des débats sur des thèmes d'actualité.

Le week-end Culture(s) à la fo

Vendredi 9 septembre - Artiguelau - 21h - théâtre d'objets bien et les explorateurs

Samedi 10 septembre - Arbus à l'espagnol - «Matinata» par la Dan

Freemag - 7 septembre 2011

en brèves

Le deuxième édition du festival de cinéma Gujan tout court a lieu le 19 novembre au cinéma Gérard Philipe de Gujan-Mestras. Une sélection de courts métrages français réalisés par des jeunes de 12 à 18 ans est en compétition, trois prix étant décernés à l'issue de la journée. Créé en 2009, le festival a pour objectif de promouvoir les initiatives dans le domaine de l'éducation artistique et de faire découvrir divers métiers du 7^e art, tels que le montage, la photographie ou encore le maquillage. Cette année, Jodi Dupont, acteur désormais créateur des Rem Montebus est le parrain du festival.

www.gujanmontebus.fr

Le festival du film de Sarlat fête cette année ses vingt ans d'existence. L'occasion pour tous les amateurs de cinéma d'ancêtre, du 8 au 12 novembre, de voir des projections de films français et internationaux en avant-première. La manifestation rassemble également quelque 700 lycéens de terminale littéraire septuaginta-septenaire de toute la France et participent à des séminaires, conférences, ateliers et de rencontres autour du film au programme du week-end : Conte d'été (1996) d'Éric Rohmer pour cette année.

www.sarlat-festival.fr

Le festival Biarritz Amérique Latine souffle également ses 20 bougies du 24 septembre au 2 octobre. Outre les films en compétition, la manifestation invite le public à des rétrospectives thématiques et propose une importante sélection de courts métrages issue de la programmation du Brussels Short Film Festival et d'autres sœurs par l'Agence Éclat ou par l'association KIMUAK qui assure la valorisation de courts métrages au Pays basque espagnol. L'acteur argentin Ricardo Darín, que l'on a pu voir dans le film *Barbarie* de Juan José Campanella élu 2010 du meilleur film en langue étrangère, préside le jury de cette édition.

www.festivalbiarritz.com

Pau / Voyages en Inde

Créée en 2010, la Quinzaine Cin'espaces est née du partenariat entre le cinéma Le Méliès de Pau et le Caue des Pyrénées-Atlantiques. La manifestation propose de découvrir, par le biais du cinéma, d'autres manières de voir les paysages. L'Inde est à l'honneur cette année où le cinéma apparaît comme un moyen d'expression privilégié pour retranscrire les problématiques sociales et urbaines. Connu pour ses structures productivistes dont Bollywood est l'emblème, le pays accueille de plus en plus de réalisateurs, indiens ou non, stimulés par l'imaginaire artistique d'un État-continent fourmillant d'images et de couleurs. C'est le cas de grands classiques du



Le film d'animation *Sita contre le blues* réalisé par l'américaine Nina Paley raconte une légende indienne sous forme de comédie musicale.

cinéma national, tels que *La Grande Ville* (1963) de Satyajit Ray et *Le Mariage des moussons* (2001) de Mira Nair, tandis que le diptyque de Fritz Lang (1959), *Le Tigre du Bengale* et *Le Tombeau hindou*, propose une vision fantasmée d'une Inde imaginaire. Une journée est consacrée à la ville de Chandigarh, créée par Le Corbusier, avec la présentation du documentaire d'Alain Tanner *Une ville à Chandigarh* et d'une exposition de photographies de Rémi Papillault. L'invité

d'honneur de la Quinzaine est le réalisateur Rajkumar Bhan qui présente son film *Le Petit Peintre du Rajasthan* (2006).

**Quinzaine Cin'espaces
Villes indiennes et cinéma**
Du 22 septembre au 1^{er} octobre
Cinéma Le Méliès
6, rue Bargoin
64 000 Pau
T. 05 59 27 60 52
www.lemelies.net
www.caue64.fr

Aquitaine / Docs en stock !

Le Mois du Film documentaire, manifestation nationale initiée par l'association Images en bibliothèques, révèle au public chaque mois de novembre une sélection de films rares et inédits, valorisant les collections des médiathèques. En Aquitaine, l'agence Éclat et l'ACPA – regroupant les cinémas de proximité en Aquitaine – assurent la coordination de l'événement en faisant de chaque projection un moment de débat autour des films proposés. Pour sa 12^e édition, de nombreux documentaires, tels *Guerrier du ring* d'Anthony Martin, *La Guerre du Golf* de Lucia Sanchez et Jacques, *Jean-Bernard et Jean d'Anna* Feillou sont proposés en tournée dans toute la région. Le film

de Pascal Convert, *Raymond Aubrac : les années de guerre*, ouvrira l'événement le 4 novembre à la médiathèque de Tarnos, en présence du réalisateur.

**Le Mois du Film
Documentaire**
Du 4 au 30 novembre
eclat.aquitaine.fr
acpoquitaine.com



Images d'archives extraites du documentaire *Raymond Aubrac : les années de guerre*, réalisé par Pascal Convert.



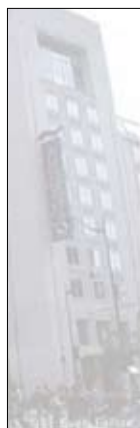
onal. Cette an-
tation se dérou-
saumont, entre
le s'achève par
phée Ubifrance
Success Story à

Zoom

CIN'ESPACES

Le cinéma d'art et essai Le Méliès et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE 64) organisent à Pau une quinzaine cinématographique intitulée "Villes indiennes et cinéma" du 22 septembre au 1^{er} octobre 2011. Au programme : films et présentations, conférences, exposition et spectacle de danse. www.lemelies.net et www.caue64.fr

Dynamiques - 15 septembre 2011



Natalia Verbeke (*Les Femmes du 6e Étage*) et Astrid Berges-Frisbey (*La Fille du Puisatier*) seront membres du jury de la compétition longs-métrages aux côtés de Ricardo Darín. Parmi les titres proposés : *Las Acacias* en présence du réalisateur. Pour découvrir la compétition : www.festivaldebiarritz.com

PAU (66)

La deuxième édition du festival Quinzaine Cin'espaces se déroule en ce moment pour se terminer le 1^{er} octobre. Cette année, l'Inde est à au premier plan. Au programme, films, présentations, expositions, conférences, spectacle de danse, dimanche indien. Les projections et autres débats ont lieu au cinéma Le Méliès, au Pavillon de l'Architecture et à la CCI Pau Béarn. L'invité d'honneur est Rajkumar Bhan dont le film, *Le Petit Peintre du Rajasthan* a été projeté en ouverture du festival.

GARDANNE (13)

La prochaine édition du festival d'Automne de Gardanne aura lieu du 21 octobre au 1^{er} novembre 2011. Le réalisateur, Christian Rouaud

Côté cinéma - 29 septembre 2011

sortie de deux grands nouveaux films. Le cinéma d'art et d'essai palois fait le choix de ne pas s'endormir sur ses lauriers.

« En 2010, la fréquentation du Méliès a été l'une des plus fortes en France » se félicite le directeur Emmanuel Leclercq. La moyenne nationale en salle d'art et d'essai est de 35 000 spectateurs par an. Les deux salles du Méliès, elles, ont accueilli 130 000 spectateurs dont 30 000 jeunes. Le cinéma compte 1 300 fidèles (abonnés et adhérents).

Le 14 janvier à 20 h 15, les curieux sont invités à rencontrer Nicolas Cazalé : « C'est un acteur né à Pau, et le réalisateur Charles de Meaux sera également présent pour la projection de son film *Stretch* » précise Emmanuel Leclercq. L'histoire du film se déroule dans le milieu des courses de chevaux, rarement exploré à l'écran.

Autre temps fort de ce premier mois de l'année, la projection du film italien *Le jardin des Finzi Contini* (25, 29 et 30 janvier). Le 25 janvier à 20 h 15, une soirée

Nicolas Cazalé. © REPRO PP

débat complétera la projection, programmée en partenariat avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de Pau et l'Amicale du camp de Gurs. En parallèle, une exposition baptisée « Le statut des Juifs du 3 octobre 1940 » sera visible au Musée de la résistance.

« Tout l'intérêt des partenariats avec les institutions et associations locaux est de

» ZOOM

Rendez-vous et nouveautés de 2011

Les amateurs retrouveront les cycles traditionnels ou récents du Méliès : journées gaies et lesbiennes de Pau en février (8e édition), CulturAmérica en mars (19e édition du festival du film d'Amérique latine, dont le pays vedette serait peut-être la Colombie), journées du cerveau en mars-avril (2e édition), Espaces de la Lusophonie (films de langue portugaise) en avril-mai, Rock this town en mai (4e édition du cycle film concert), Continent Afrique en juin (18e édition du festival du cinéma africain, qui fera place à des films européens ou américains dédiés au thème de l'africanité), quinzaine Cin'espaces en septembre (2e édition, sur le thème de la ville en Inde, en lien avec la Foire de Pau dont l'invité d'honneur sera l'Inde).

La grande nouveauté de 2011 est la mise en place d'un partenariat avec la Cinémathèque de Toulouse dans le cadre de « Ave Péplum », son cinquième festival ZoomArrière : des projections inédites sont programmées, notamment une soirée de courts-métrages muets (avec accordéon) le 8 avril.

La République - 11 janvier 2011



22 ter, rue Jean-Jacques de Monaix - 64000 Pau
Tél. 05 59 84 53 66 - Fax 05 59 84 22 31 - E-mail : caue64@caue64.fr
Antenne de Bayonne - 4, allée des Platanes - 64100 Bayonne
Tél. 05 59 46 52 62 - Fax 05 59 46 52 66 - E-mail : antennedebayonne@caue64.fr
www.caue64.fr